

OCTOBRE 2019

RAPPORT DE RECHERCHE

**HORS
SÉRIE**

Les migrations interrégionales en Belgique

RÉSUMÉ

Cette étude menée conjointement par les trois offices de statistique régionaux (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen) fournit une description détaillée des mouvements migratoires (déménagements résidentiels enregistrés) entre les trois régions de Belgique, à savoir la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), la Région flamande et la Wallonie.

L'accent est mis sur une analyse démographique descriptive des mouvements migratoires sur quatre périodes consécutives de cinq ans : 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016. Les analyses sont réalisées pour chaque région deux à deux, notamment détaillées au niveau communal, mais aussi en étudiant ces migrations selon l'âge ou la nationalité. De nombreuses cartographies permettent de visualiser spatialement les phénomènes migratoires entre les régions et leurs évolutions.

Un des principaux résultats est la hausse des migrations interrégionales au cours

de ces 20 années. Cette hausse est importante pour les flux sortants de la RBC, en particulier vers la Région flamande et vers les communes les plus proches de la capitale, mettant en évidence le rôle de la RBC comme moteur d'une périurbanisation dépassant largement ses frontières régionales. Fait en nette progression au cours des vingt années passées au crible : la part croissante, parmi ces personnes quittant la RBC pour s'installer dans une des deux autres régions, des ressortissants des pays tiers ou des pays entrés dans l'Union européenne depuis les années 2000. À côté d'éléments stables, tels que la périurbanisation bruxelloise, l'étude révèle l'émergence récente de logiques migratoires particulières entre la Wallonie et la Région flamande, notamment selon la nationalité et selon l'âge.

Julien CHARLIER (IWEPS)
Marc DEBUISSON (IWEPS)
Jean-Pierre HERMIA (IBSA)
Edwin PELFRENE (Statistiek
Vlaanderen)

Remerciements

Les auteurs remercient Statbel pour la mise à disposition des données du Registre national des personnes physiques.

Les auteurs remercient également Xavier Dehaibe, Astrid Romain et Astrid Sierens (IBSA), Sile O'Dorchai et Sébastien Brunet (IWEPS), Roeland Beerten et Martine Corijn (Statistiek Vlaanderen), et Prof. em. Dr. Etienne Van Hecke (KU Leuven) pour leur relecture critique. Ils remercient également Nathalie Stassin, Aurélie Hendrickx et Evelyne Istace (IWEPS) pour la mise en page de cette étude.

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	5
2	SOURCE DES DONNÉES	6
3	ELÉMENTS DE LA STRUCTURE TERRITORIALE BELGE.....	8
4	HISTORIQUE DES FLUX MIGRATOIRES ENTRE LES TROIS RÉGIONS.....	11
5	ECHANGES MIGRATOIRES ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA WALLONIE	15
5.1.	SYNTHÈSE DES MIGRATIONS ENTRE LES DEUX RÉGIONS SUR LES QUATRE PÉRIODES.....	15
5.2.	MIGRATIONS ENTRE LA RBC ET LES COMMUNES DE WALLONIE	16
5.2.1.	<i>Migrations de la RBC vers les communes de Wallonie - Entrées.....</i>	<i>17</i>
5.2.2.	<i>Migrations des communes de Wallonie vers la RBC - Sorties.....</i>	<i>20</i>
5.2.3.	<i>Soldes migratoires des communes wallonnes avec la RBC.....</i>	<i>24</i>
5.3.	MIGRATIONS ENTRE LA WALLONIE ET LES COMMUNES BRUXELLOISES.....	28
5.3.1.	<i>Migrations de la Wallonie vers les communes de la RBC - Entrées.....</i>	<i>28</i>
5.3.2.	<i>Migrations des communes de la RBC vers la Wallonie - Sorties.....</i>	<i>30</i>
5.3.3.	<i>Soldes migratoires des communes de la RBC avec la Wallonie</i>	<i>32</i>
6	FLUX MIGRATOIRES ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA RÉGION FLAMANDE.....	34
6.1.	SYNTHÈSE DES MIGRATIONS ENTRE LES DEUX RÉGIONS DURANT LES QUATRE PÉRIODES.....	34
6.2.	MIGRATIONS ENTRE LA RBC ET LES COMMUNES DE LA RÉGION FLAMANDE.....	36
6.2.1.	<i>Migrations depuis la RBC vers les communes de la Région flamande - Arrivées.....</i>	<i>36</i>
6.2.2.	<i>Migrations des communes de la Région flamande vers la RBC - Départs.....</i>	<i>41</i>
6.2.3.	<i>Solde des mouvements migratoires entre les communes de la Région flamande et la RBC.....</i>	<i>45</i>
6.3.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LES COMMUNES DE LA RBC.....	50
6.3.1.	<i>Migrations de la Région flamande vers les communes de la RBC - Entrées.....</i>	<i>50</i>
6.3.2.	<i>Migrations des communes de la RBC vers la Région flamande - Sorties.....</i>	<i>53</i>
6.3.3.	<i>Soldes migratoires des communes de la RBC avec la Région flamande</i>	<i>55</i>
7	FLUX MIGRATOIRES ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LA WALLONIE	57
7.1.	SYNTHÈSE DES MIGRATIONS ENTRE LES DEUX RÉGIONS SUR LES QUATRE PÉRIODES.....	57
7.2.	MIGRATIONS ENTRE LA WALLONIE ET LES COMMUNES DE LA RÉGION FLAMANDE	58
7.2.1.	<i>Migrations depuis la Wallonie vers les communes de la Région flamande - Arrivées.....</i>	<i>58</i>
7.2.2.	<i>Migrations des communes de la Région flamande vers la Wallonie - Départs.....</i>	<i>64</i>
7.2.3.	<i>Solde des mouvements migratoires entre les communes de la Région flamande et la Wallonie.....</i>	<i>69</i>
7.3.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LES COMMUNES DE WALLONIE.....	73
7.3.1.	<i>Migrations de la région flamande vers les communes de Wallonie - Entrées.....</i>	<i>73</i>
7.3.2.	<i>Migrations des communes de Wallonie vers la Région flamande - Sorties</i>	<i>75</i>
7.3.3.	<i>Soldes migratoires des communes wallonnes avec la Région flamande</i>	<i>78</i>

8.	LES MIGRATIONS INTERRÉGIONALES SELON L'ÂGE.....	82
8.1.	MIGRATIONS ET CYCLE DE VIE	82
8.2.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA WALLONIE SELON L'ÂGE.....	83
8.3.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA RÉGION FLAMANDE SELON L'ÂGE	87
8.4.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LA WALLONIE SELON L'ÂGE	92
9.	LES MIGRATIONS ENTRE LES RÉGIONS SELON LE GROUPE DE NATIONALITÉ.....	98
9.1.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (RBC) ET LA RÉGION FLAMANDE.....	99
9.1.1.	<i>Évolution des migrations par groupe de nationalité.....</i>	99
9.1.2.	<i>Part des groupes de nationalité dans la migration RBC>FLA.....</i>	101
9.1.3.	<i>Lieux de destination pour les Non-UE dans la migration RBC>FLA.....</i>	101
9.1.4.	<i>Part des groupes de nationalité dans la migration FLA>RBC.....</i>	103
9.2.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA RÉGION WALLONNE.....	103
9.2.1.	<i>Évolution des migrations par groupe de nationalité.....</i>	103
9.2.2.	<i>Part des groupes de nationalité dans la migration RBC>WAL</i>	105
9.2.3.	<i>Lieux de destination pour les Non-UE dans la migration RBC>WAL</i>	106
9.2.4.	<i>Part des groupes de nationalité dans la migration WAL>RBC</i>	107
9.3.	MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LA RÉGION WALLONNE	108
9.3.1.	<i>Évolution des migrations par groupe de nationalité.....</i>	108
9.3.2.	<i>Part des groupes de nationalité dans la migration FLA>WAL</i>	109
9.3.3.	<i>Part des groupes de nationalité dans la migration WAL>FLA</i>	110
9.3.4.	<i>Lieux de destination pour les Non-UE dans la migration WAL>FLA</i>	111
9.3.5.	<i>Lieux d'origine pour les Non-UE dans la migration WAL>FLA</i>	112
10.	ZOOM SUR LES COMMUNES À LA FRONTIÈRE ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LA WALLONIE.....	113
10.1.	L'ÉMIGRATION DEPUIS LES COMMUNES À LA FRONTIÈRE RÉGIONALE FLAMANDE	114
10.1.1.	<i>Communes flamandes à la frontière régionale</i>	114
10.1.2.	<i>Nombre d'émigrations depuis les communes flamandes à la frontière régionale</i>	114
10.1.3.	<i>Taux d'émigration.....</i>	116
10.1.4.	<i>Destinations en Wallonie.....</i>	117
10.2.	ÉMIGRATION DEPUIS DES COMMUNES WALLONNES DE LA FRONTIÈRE RÉGIONALE.....	119
10.2.1.	<i>Communes wallonnes de la frontière régionale</i>	119
10.2.2.	<i>Nombre d'émigrations depuis des communes wallonnes de la frontière régionale</i>	119
10.2.3.	<i>Taux d'émigration.....</i>	121
10.2.4.	<i>Destinations en Région flamande.....</i>	122
11.	CONCLUSIONS	124
12.	RÉFÉRENCES	126
13.	ANNEXES	128

1 Introduction

Cette étude s'intéresse aux mouvements migratoires résidentiels, soit les déménagements des habitants enregistrés auprès de l'administration communale, entre les 3 régions de Belgique sur la période allant du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2016, et si possible, quelques chiffres pour les années 2017 et 2018.

L'analyse s'effectue préférentiellement sur 4 périodes de 5 ans :

- 1997-2001
- 2002-2006
- 2007-2011
- 2012-2016

Les 3 régions (et leurs abréviations dans ce texte) sont :

- Région de Bruxelles-Capitale (RBC¹)
- Région flamande (FLA)
- Région wallonne (WAL).

De manière générale, les causes des migrations résidentielles à l'intérieur d'un même pays (appelées migrations internes) sont généralement expliquées par : les éléments du cycle de vie, un évènement particulier au sein du ménage (décès, séparation...), un changement d'emploi...

Dans cette étude, le focus est donc mis sur les migrations entre les trois régions et l'analyse de leur spécificité, la mise en évidence de relations privilégiées entre certains sous-espaces du territoire belge de part et d'autre des frontières régionales. En plus des causes classiques des migrations internes évoquées ci-dessus, d'autres explications peuvent être envisagées au sujet des migrations interrégionales. Il peut s'agir par exemple de politiques différentes en matière de logement, d'aménagement du territoire, de mobilité/transport, qui sont quelques-unes des compétences régionalisées en Belgique.

L'analyse des migrations interrégionales effectuée ici est le fruit d'une collaboration entre les trois instituts régionaux de statistiques (IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen). Cette collaboration offre une réelle plus-value à la compréhension des liens migratoires, étant donné les connaissances spécifiques de ces acteurs.

Dans un premier temps, les sources des données utilisées sont décrites. Une brève présentation de la structure spatiale du territoire belge permet ensuite de mieux faire comprendre au lecteur le contexte spatial des analyses. Un historique des échanges migratoires entre les régions et avant l'année 1997 permet de se situer dans l'histoire des mouvements entre les 3 régions. Les échanges migratoires entre les régions deux à deux sont alors décrits. Les chapitres 8 et 9 font ensuite un focus des migrations interrégionales sur deux caractéristiques potentiellement éclairantes pour comprendre les migrations : l'âge et la nationalité. Enfin, le chapitre 10 propose un focus sur les migrations entre les communes jouxtant la frontière régionale Région flamande/Wallonie.

Les annexes de ce travail se trouvent dans un document annexe. Elles reprennent toute une série de données plus détaillées sur les migrations entre les trois régions sous forme de graphiques et de cartes. S'y trouvent par exemple l'ensemble des cartographies sur les 3 premières périodes des 20 années étudiées (1997-2001, 2002-2006, 2007-2011), les cartographies de la dernière période (2012-2016) étant analysées au sein des chapitres 5 à 7.

¹ BRU est utilisé dans les cartes.

2. Source des données

Les données exploitées dans les travaux présentés dans ce document sont issues du Registre national (RN).

Le Registre national, désigné dans la suite du document RN, est un outil légal en Belgique depuis 1983.² Il centralise les registres de population, instaurés dans chaque commune belge depuis 1846. Il enregistre l'ensemble des citoyens ayant un lien avec la Belgique dans différents registres de population : le registre de population (les Belges et les étrangers domiciliés (autorisés à séjourner ou s'établir) en Belgique), le registre d'attente, les registres diplomatiques et consulaires ainsi que celui des fonctionnaires européens et les membres des autres institutions internationales (OTAN) et leur famille. Ce sont les communes (et l'Office des étrangers pour le registre d'attente) qui sont chargées de l'enregistrement des données.

Pour la présente étude, l'analyse porte sur la population officielle de la Belgique telle que publiée par l'office belge de statistique Statbel (SPF Economie), soit la population des Belges et des étrangers autorisés à résider, laquelle ne comptabilise pas le registre d'attente et les autres registres tels que celui du personnel consulaire et ceux des institutions internationales.³ De façon générale, la qualité des registres centralisés de population s'est constamment améliorée par les interrogations incessantes dont ils font l'objet (Poulain et Hern, 2013). A partir de 1989, le Registre national centralisé devient la source des statistiques démographiques annuelles, mais ce n'est qu'en 1991 que ce registre atteint un stade de fiabilité suffisant autorisant l'exploitation et l'analyse des données (Eggerickx et al., 2000, p. 18). Les données brutes du RN font l'objet de traitements par Statbel afin d'être la principale source des statistiques démographiques. C'est cette base de données individuelles de Statbel que nous avons traitée ici. Ainsi, de manière à assurer un maximum de robustesse à notre recherche sur les tendances des migrations résidentielles intercommunales, nous avons travaillé sur la période de 20 ans allant du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2016 (données les plus récentes publiées au moment de débiter l'analyse).

Plus spécifiquement, nous avons extrait du RN les données suivantes :

- la population observée au 1^{er} janvier de 1997 à 2017 par commune (stock) ;
- les mouvements de la population entre les 1^{er} janvier 1997 et 2017 par commune (flux) : naissances, décès, migrations internes, migrations internationales, naturalisations, changements de registre (passage des demandeurs d'asile du registre d'attente aux registres de population, lorsqu'ils sont autorisés à séjourner et acquièrent le statut de réfugiés qui eux sont compris dans la population officielle), les radiés d'office (personnes dont on constate l'absence sur le territoire), les radiés réinscrits (personnes dont on constate, après une radiation, à nouveau la présence sur le territoire).

Parmi tous ces mouvements ont été extraits uniquement les mouvements entre les communes de Belgique (migrations internes) soit pour chaque année une matrice origine-destination de 589*589 cellules. A partir de ces matrices, les relations entre les communes d'une région et l'ensemble des

² Cf. Loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques. Le RN est une source authentique de données sur les personnes physiques, c'est-à-dire une source liée aux métiers de l'autorité publique.

³ Cf. Loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes des étrangers et aux documents de séjour, Art. 2bis; cf Loi du 24 mai 1994 Loi créant un registre d'attente pour les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

deux autres régions ont été extraites pour les analyses. Au 1^{er} janvier 2017, la répartition des communes belges est la suivante :

- 19 communes en Région de Bruxelles-Capitale (RBC) ;
- 308 communes en Région flamande (FLA)⁴ ;
- 262 communes en Région wallonne (WAL).

Il faut noter que la notion de migrations internes recouvre ici les migrations entre communes de Belgique : ne sont donc pas pris en compte les changements de résidence qui s'effectuent au sein de la même commune. Or, comme l'avaient montré Grimmeau, Decroly et Wertz (2012, p. 25), ceux-ci peuvent être quantitativement élevés en comparaison avec les migrations entre communes.

⁴ Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à la fusion de certaines communes, la Région flamande est composée de 300 communes. Dans cette étude, comme l'analyse porte sur la période 1997-2016, les 308 communes sont prises en compte.

3. Éléments de la structure territoriale belge

Les échanges migratoires entre les trois régions de Belgique et entre leurs communes sont influencés par la structure du territoire belge en grandes villes, villes moyennes et leurs aires d'influence. Une des trois régions elle-même, la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), constitue le cœur du complexe résidentiel urbain⁵ le plus peuplé du pays (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019). Elle est située dans une position géographiquement centrale par rapport au pays et dispose d'un rayonnement international certain. Pour ces raisons notamment, elle joue un rôle central dans les flux migratoires du pays (Charlier et al., 2016). L'analyse des échanges entre la RBC et les deux autres régions peut s'analyser en tenant compte de la structuration de l'espace belge centré sur le complexe résidentiel urbain de Bruxelles (figure 3.1). En effet, la RBC entretient des relations migratoires privilégiées avec les communes qui l'entourent et qui appartiennent à sa banlieue ou à sa zone de migrants alternants (ZMA). De même, les liens migratoires avec les autres grandes et moyennes villes de Belgique sont généralement forts. C'est pourquoi les chapitres analysant les flux avec la RBC intégreront une analyse par rapport au découpage présenté en figure 3.1, qui reprend largement la mise à jour récente de la définition/délimitation des régions urbaines belges par Vanderstraeten & Van Hecke (2019)

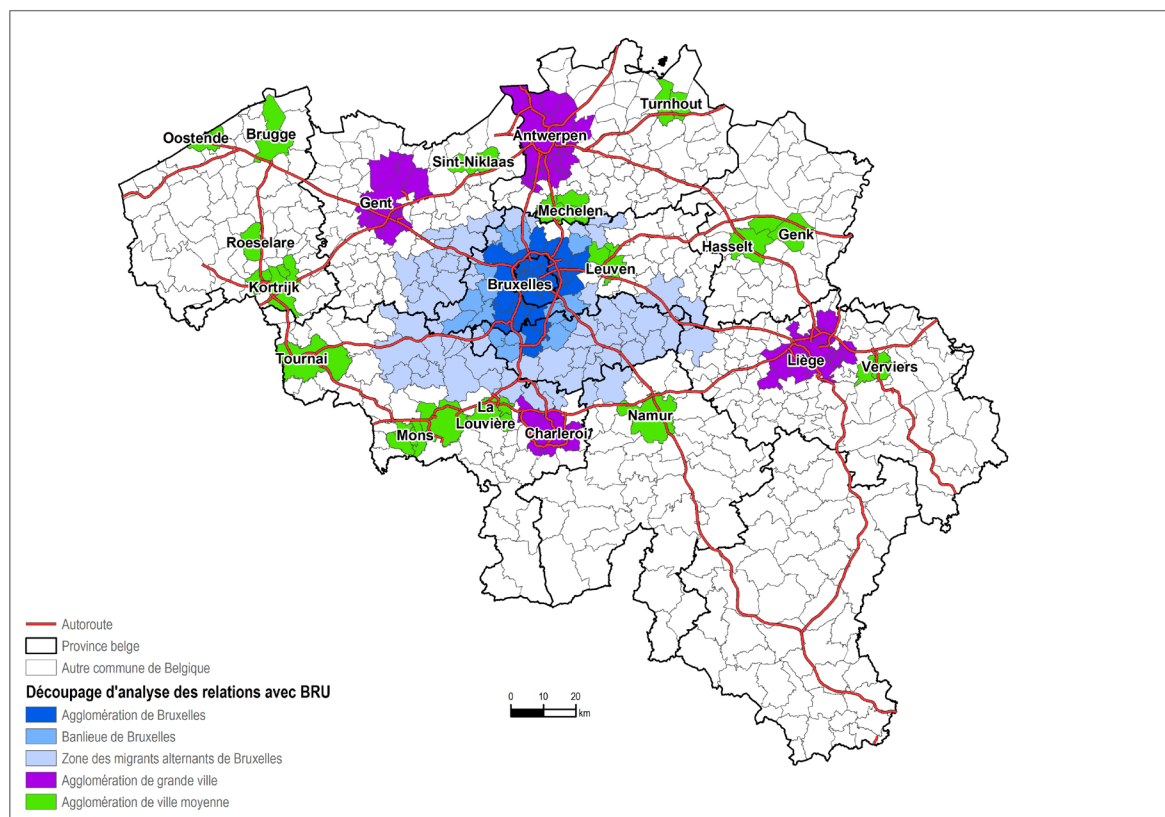
La RBC est composée de 19 communes. Selon les travaux de Vanderstraeten & Van Hecke, (2019), en plus de ses 19 communes, l'agglomération de Bruxelles s'étend sur 20 communes des deux autres régions : 18 communes flamandes et 2 wallonnes à savoir Waterloo et Braine-l'Alleud. La banlieue bruxelloise (qui correspond à la zone de croissance de la ville touchant l'agglomération) est composée de 16 communes dont 10 sont situées en Région flamande.

La structure territoriale en régions urbaines concerne également les autres grandes villes du pays mais leurs composantes urbaines (agglomération, banlieue ou zone des migrants alternants) ne dépassent pas les frontières régionales. La Région flamande dispose de 12 régions urbaines (tableau 3.1) et la Wallonie de 6. La Ville de La Louvière qui était considérée comme le centre d'une région urbaine en 1991 (Van der Haegen et al., 1998) garde une agglomération urbaine conséquente en 2019. C'est pourquoi elle est intégrée dans les analyses des flux avec les agglomérations de villes moyennes.

L'analyse des échanges migratoires entre les trois régions 2 à 2 est relativement aisée à réaliser. Il est par contre plus difficile de réaliser l'analyse de ces échanges à l'échelle géographique des communes car on est face à 589 entités et des blocs de 19, 308 et 262 communes par région. Les analyses effectuées plus bas concernent les échanges entre une région vue dans son ensemble et chacune des communes d'une autre région. Ces analyses mettent en évidence des liens privilégiés entre certains types de communes qui peuvent être approchés par la structuration spatiale évoquée ci-dessus.

⁵ Les travaux sur les régions urbaines définissent différentes composantes territoriales autour de la ville centrale : l'agglomération morphologique contient la ville centrale et son extension urbanisée dans les communes qui l'entourent (continuité de l'urbanisation). Elle est entourée de la 'banlieue' qui correspond à la zone de croissance de l'agglomération (par périurbanisation), et plus loin, de sa 'zone de migrants alternants' (ZMA). L'agglomération et la banlieue forment ensemble 'la région urbaine' ; avec le ZMA en plus, tout cela constitue le 'complexe résidentiel urbain' de la ville.

Figure 3.1 : Structure territoriale belge utilisée pour l'analyse des relations migratoires entre la RBC et les deux autres régions



Sources : Vanderstraeten & Van Hecke, 2019 adaptée par l'IWEPs

Tableau 3.1 : Agglomérations urbaines belges utilisées pour l'analyse des flux migratoires entre la RBC et les deux autres régions

Ville/pôle	Commune centrale	Communes supplémentaires de l'agglomération opérationnelle
BRUXELLES	Bruxelles	RBC (18) : Anderlecht, Ixelles, Etterbeek, Evere, Ganshoren, Jette, Koekelberg, Auderghem, Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Uccle, Forest, Watermael-Boitsfort Région flamande (18) : Asse, Beersel, Dilbeek, Grimbergen, Halle, Machelen, Sint-Peters-Leeuw, Steenokkerzeel, Vilvoorde, Zaventem, Drogenbos, Kraainem, Linkebeek, Sint-Genesius-Rode, Wemmel, Wezembeek-Oppem, Kortenberg, Tervuren. Wallonie : Waterloo, Braine-l'Alleud

Ville/pôle	Commune centrale	Communes supplémentaires de l'agglomération opérationnelle
ANTWERPEN	Antwerpen	Aartselaar, Boechout, Boom, Borsbeek, Brasschaat, Edegem, Hemiksem, Hove, Kapellen, Kontich, Lint, Mortsel, Niel, Schelle, Schilde, Schoten, Stabroek, Wijnegem, Wommelgem, Zwijndrecht
GENT	Gent	De Pinte, Evergem, Lochristi, Melle, Merelbeke, Sint-Martens-Latem
BRUGGE	Brugge	-
SINT-NIKLAAS	Sint-Niklaas	-
MECHELEN	Mechelen	Bonheiden, Sint-Katelijne-Waver
TURNHOUT	Turnhout	Oud-Turnhout
LEUVEN	Leuven	Herent
KORTIJK	Kortrijk	Harelbeke, Kuurne, Wevelgem
ROESELARE	Roeselare	-
OOSTENDE	Oostende	Bredene
HASSELT	Hasselt	Zonhoven
GENK	Genk	-

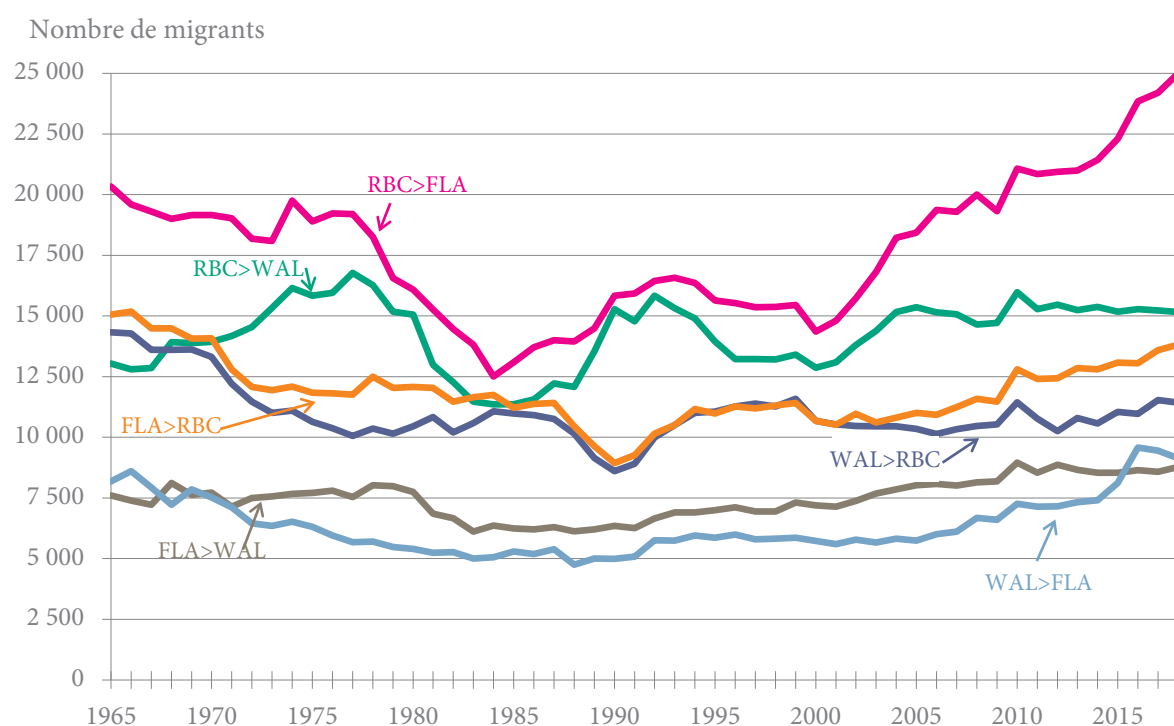
Ville/pôle	Commune centrale	Communes supplémentaires de l'agglomération opérationnelle
CHARLEROI	Charleroi	Châtelet, Courcelles, Farciennes, Montigny-le-Tilleul
LIEGE	Liège	Saint-Nicolas, Seraing, Beyne-Heusay, Fléron, Herstal, Ans, Grâce-Hollogne, Soumagne, Flémalle, Engis, Oupeye
MONS	Mons	Quaregnon, Frameries, Colfontaine, Bousu, Dour
NAMUR	Namur	-
TOURNAI	Tournai	-
VERVIERS	Verviers	Dison, Pepinster
LA LOUVIERE	La Louvière	Manage, Morlanwelz

Sources : L. Vanderstraeten & E. Van Hecke, Les régions urbaines en Belgique, *Belgeo – Revue belge de géographie*, 2019/1, p.2 ; adaptations IWEPS

4. Historique des flux migratoires entre les trois régions

De 1965 à 2018, les migrations entre la RBC et les deux autres régions concernent entre 45 000 et 65 000 personnes par an⁶, alors que seulement 10 000 à 20 000 personnes migrent entre la Wallonie (WAL) et la Région flamande (FLA). La Wallonie enregistre plus d'entrées sur son territoire que de sorties vis-à-vis de la RBC (+3 697 personnes en 2017). Par contre, pour la première année depuis 1969, le solde migratoire de la Wallonie envers la Région flamande est devenu négatif depuis 2016 (-873 personnes en 2017), c'est -à-dire, en d'autres termes, qu'il y a plus de wallon(ne)s qui s'installent en Région flamande que l'inverse.

Figure 4.1 : Evolution des flux migratoires entre les régions (1965-2018)



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Bruxelles joue le rôle d'une métropole urbaine qui attire une population en provenance de l'étranger et qui continue de connaître un exode urbain appelé « périurbanisation ». Ce schéma n'est pas seulement valable pour Bruxelles : il l'est également pour de nombreuses villes importantes. Mais, à la différence des autres métropoles belges, Bruxelles est également une entité fédérée (la RBC) et constitue donc un niveau d'agrégation statistique au même titre que la Région flamande et la Wallonie.

Les populations flamande et wallonne bénéficient toutes deux de l'émigration bruxelloise. Ce mouvement connaît régulièrement des renversements de tendance (figure 4.1). Après une augmentation entre 1984 et 1992, les migrations partant de Bruxelles se sont quelque peu réduites au cours des années 1990. Les années 2000 marquent cependant une nouvelle inversion de cette

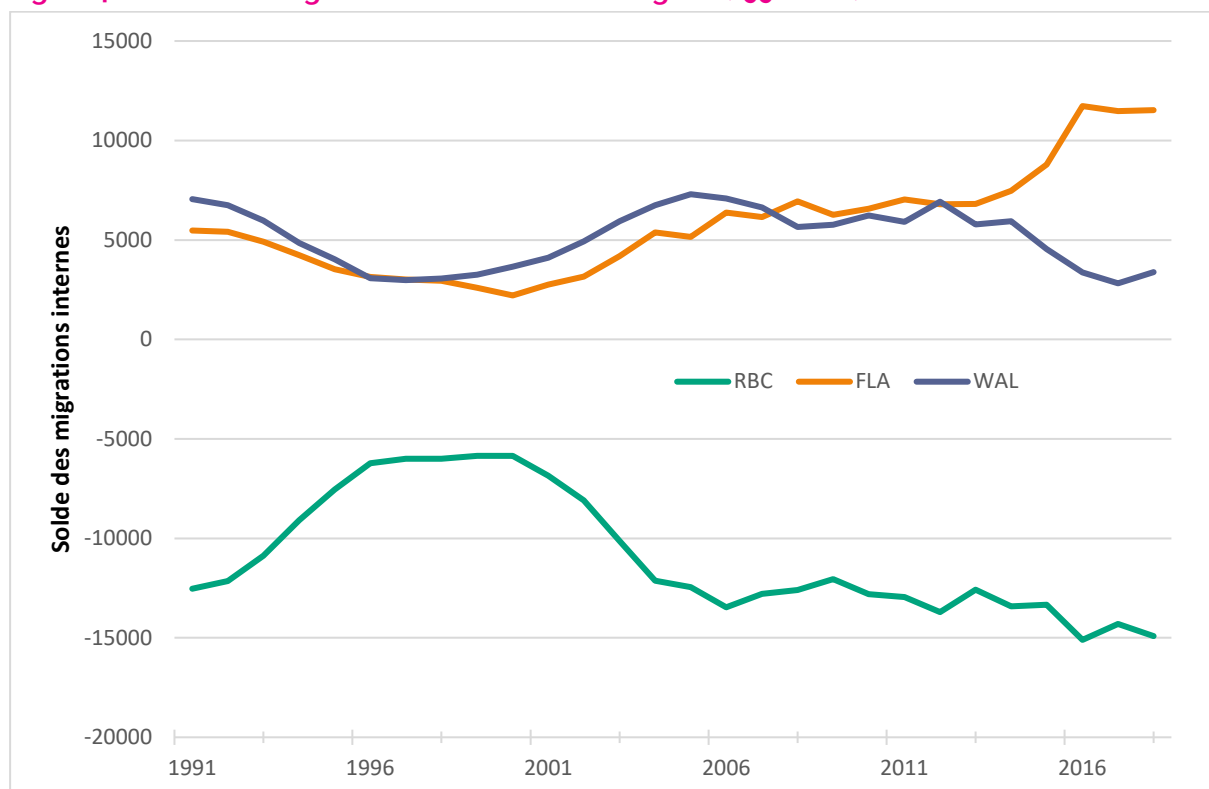
⁶ Il s'agit de la somme des flux migratoires entre la RBC et les 2 autres régions.

tendance avec un regain des départs de la RBC. Depuis 2005, si ces derniers stagnent vers la Wallonie, ils ont poursuivi leur expansion vers la Région flamande et de façon prononcée ces dernières années.

Si les migrations de la Région flamande vers la Wallonie se sont stabilisées au cours de la dernière décennie, elles ont augmenté de la Wallonie vers la Région flamande ces dernières années, surtout depuis 2015.

La figure 4.2 présente l'évolution des soldes migratoires internes (c'est-à-dire les entrées moins les sorties depuis la Belgique) des trois régions.

Figure 4.2 : Solde des migrations internes selon les régions (1991-2018)



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Depuis 1991, la RBC perd chaque année de la population au profit des deux autres régions⁷. Après avoir augmenté entre 1995 et 2003, ce solde annuel négatif s'était stabilisé depuis autour de -13 000 personnes. Depuis 2016, il est de nouveau devenu plus négatif (-14.908 en 2018), au profit donc des deux autres régions.

Les soldes migratoires internes de la Région flamande et de la Wallonie sont restés assez proches l'un de l'autre de 1991 à 2012, aux alentours de +5000 personnes par an. Le solde interne de la Région flamande a ensuite connu une augmentation assez vive alors que celui de la Wallonie a fléchi. Pour la Région flamande, au solde positif de migration interne vis-à-vis de la Wallonie (+345 en 2018) s'ajoute un solde bien élevé par rapport à la RBC (+11.181 en 2018).

⁷ Cependant, sa population est en croissance car son solde migratoire externe est largement positif, grâce à un apport important de population extérieure à la Belgique.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse des flux entre les trois régions, il est également intéressant de faire un point sur le contexte de l'ensemble des flux internes (entre communes) qui ont pris place sur le territoire belge.

Le tableau 4.1 illustre par région des informations complémentaires concernant la destination régionale des migrations internes pour les différentes périodes d'étude et avec une mise à jour pour les années d'observation récentes 2017 et 2018.

Tableau 4.1 : Répartition des migrations internes en Belgique, par région d'origine et de destination, lors des 4 périodes quinquennales et en 2017-2018, en %

Période	Origine	Destination			N (arrondi) = 100%
		RBC	FLA	WAL	
1997-2001	RBC	63,4	19,5	17,0	386 000
	FLA	5,2	91,5	3,3	1 065 000
	WAL	7,0	3,6	89,4	797 000
2002-2006	RBC	62,3	20,5	17,1	431 000
	FLA	4,7	91,9	3,4	1 150 000
	WAL	6,3	3,5	90,2	827 000
2007-2011	RBC	63,3	20,9	15,7	482 000
	FLA	4,6	92,2	3,2	1 307 000
	WAL	5,7	3,6	90,6	933 000
2012-2016	RBC	63,6	21,4	15,0	511 000
	FLA	4,7	92,2	3,1	1 382 000
	WAL	5,4	4,0	90,6	992 000
2017-2018	RBC	62,3	23,3	14,4	211 000
	FLA	4,7	92,3	3,0	585 000
	WAL	5,6	4,5	89,9	413 000

Notes :

1) RBC = Région de Bruxelles-Capitale ; FLA = Région flamande ; WAL = Wallonie.

2) Les données complémentaires pour 2017-2018 tiennent compte de la nouvelle répartition des communes (300 communes flamandes au lieu de 308) comme en vigueur au 1/01/2019.

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

La majorité des migrations internes restent situées au sein de chaque région, en particulier en Région flamande (92% des migrations internes de FLA sont destinées à une autre commune de FLA pour la période 2012-2016) et en Wallonie (91% en Wallonie), tandis que cette tendance est moins dominante dans la Région de Bruxelles-Capitale (64% en RBC). Si ces personnes traversent toutefois les limites régionales, nous observons pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) une migration nettement plus forte vers la Région flamande (21% ont une commune de FLA comme destination pour la période 2012-2016) que vers la Wallonie (15% vers la WAL). Pour la Région flamande et la Wallonie, on observe à nouveau une émigration légèrement plus forte vers la Région de Bruxelles-Capitale plutôt que vers l'autre région (FLA : 5% vers RBC vs 3% vers WAL ; WAL : 5% vers RBC vs 4% vers FLA en 2012-2016).

Ces répartitions sont assez stables dans le temps si nous comparons les différentes périodes du tableau 4.1, y compris pour la période récente 2017-2018. De légers glissements sont néanmoins à souligner, comme l'importance croissante, ces dernières années, des flux RBC>FLA (de la Région de Bruxelles-Capitale vers la Région flamande) dans l'ensemble des déplacements depuis la RBC, ou encore la croissance des migrations WAL>FLA (de la Région wallonne vers la Région flamande) dans l'ensemble des migrations depuis la Wallonie.

Toutefois, plus importante encore est l'augmentation générale du nombre d'émigrations internes entre 1997-2001 et 2012-2016 dans chacune des régions ; celle-ci s'élève à +30% pour RBC, +30% pour FLA et +24% pour WAL.

Le tableau 4.2 illustrant les taux d'émigration interne par région (relativisés par la population) indique que ceux-ci sont plus élevés dans la Région de Bruxelles-Capitale (87‰ en RBC pour la période 2012-2016) qu'en Région flamande (43‰ en FLA) ou en Wallonie (55‰ en WAL). Vient ensuite la confirmation de la croissance de l'émigration interne dans toutes les régions au fil des ans, également après contrôle par la croissance de la population entre les deux périodes (taux d'émigration pour 1000 habitants). C'est surtout la migration interne dans les régions qui a augmenté, outre la migration légèrement renforcée RBC>FLA.

Tableau 4.2 : Taux d'émigrations internes par région d'origine, selon la région de destination, moyennes annuelles pour les périodes 1997-2001 et 2012-2016, pour 1000 habitants (population moyenne de la région d'origine, en ‰)

Période	Origine	Destination			Total
		RBC	FLA	WAL	
1997-2001	RBC	51	16	14	80
	FLA	2	33	1	36
	WAL	3	2	43	48
2012-2016	RBC	56	19	13	87
	FLA	2	40	1	43
	WAL	3	2	50	55

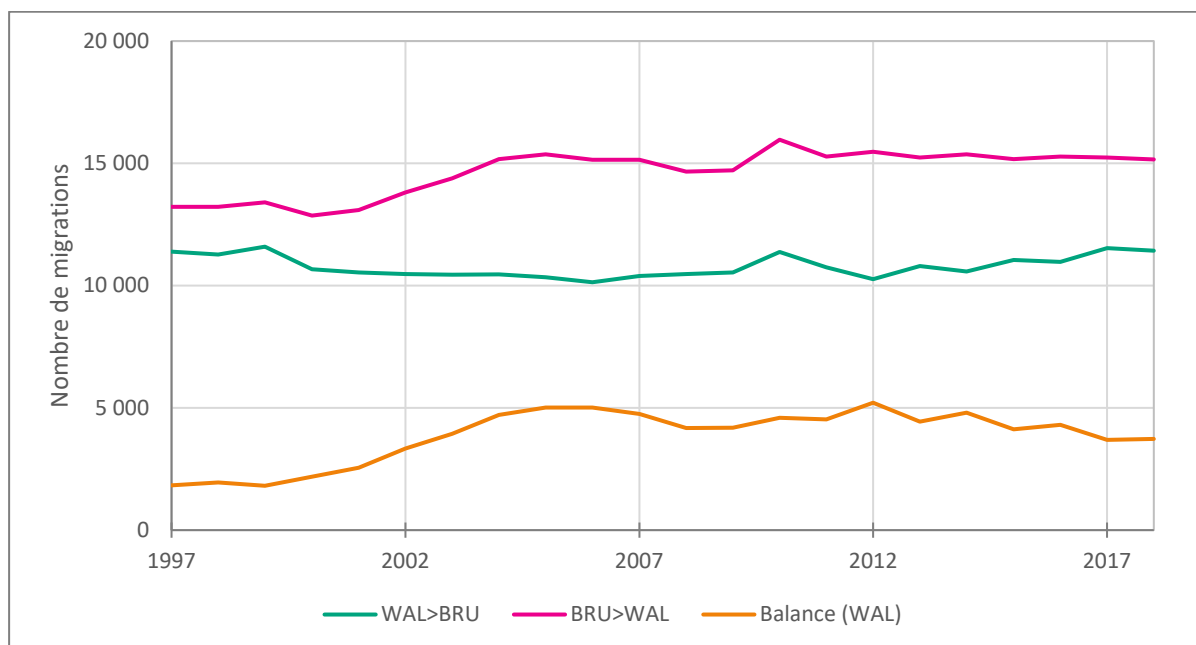
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen

5. Échanges migratoires entre la région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie

5.1. SYNTHÈSE DES MIGRATIONS ENTRE LES DEUX RÉGIONS SUR LES QUATRE PÉRIODES

Entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2016, 14 597 habitants par an en moyenne ont quitté la RBC pour la Wallonie et 10 728 ont effectué la migration inverse. Sur cette période, les migrations depuis la RBC ont augmenté fortement entre 2001 et 2004 puis se sont stabilisées près de 15 000 migrations/an par la suite (figure 5.1). Les migrations depuis la Wallonie ont connu une diminution continue jusque 2006 puis ont réaugmenté (avec un pic en 2010) avant de connaître une nouvelle baisse. Depuis 2012, la tendance est à l'augmentation.

Figure 5.1 : Evolution annuelle des flux migratoires entre la Région wallonne (WAL) et la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et solde migratoire pour la Wallonie, de 1997 à 2018



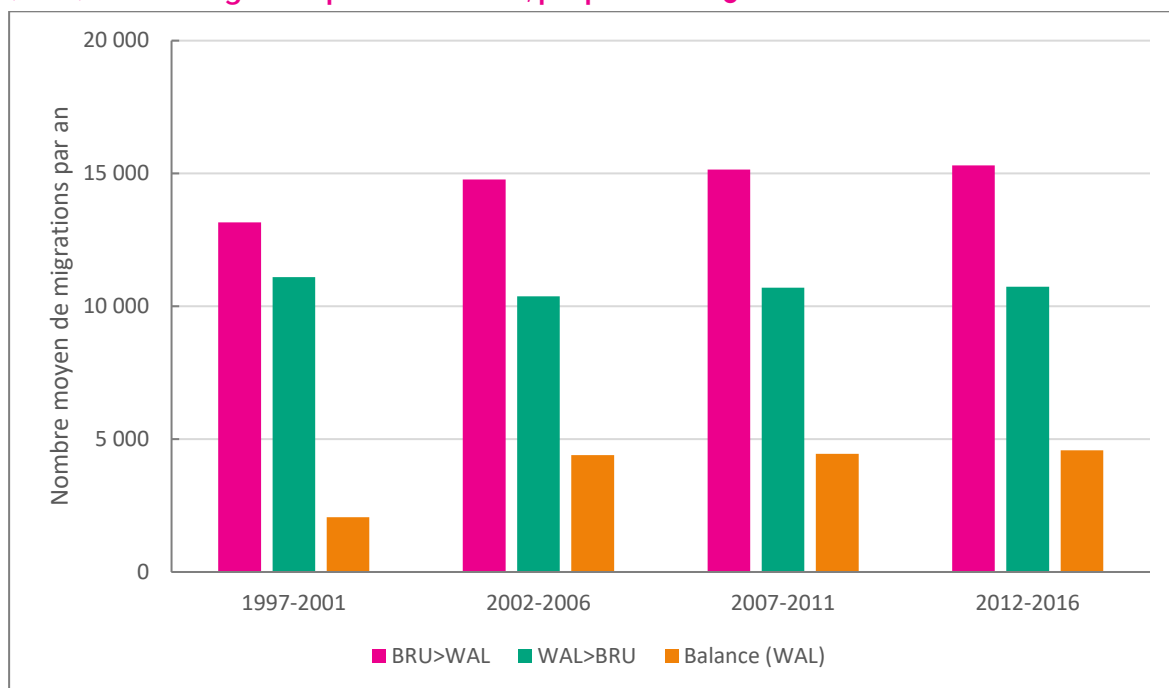
Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

L'intensité migratoire, soit la somme des immigrations et des émigrations entre les deux régions a augmenté assez progressivement au cours de ces 20 ans (1997-2016) pour atteindre 26 041 échanges par an en moyenne au cours de la période 2012-2016.

Sur les quatre périodes étudiées (figure 5.2), les échanges migratoires ont été plus favorables à la Wallonie avec une augmentation élevée du solde qui est passé de +2067 par an pour la première période à +4576 unités pour la dernière période surtout à cause de l'augmentation des migrations de la RBC vers la Wallonie.

La figure 5.1 montre néanmoins que ce solde migratoire a tendance à diminuer ces dernières années avec l'augmentation des flux de Wallonie vers la RBC.

Figure 5.2 : Evolution des flux migratoires entre la Région de Bruxelles-Capitale (BRU) et la Wallonie (WAL) et solde migratoire pour la Wallonie, par période de 5 ans



Source : Statbel ; study BISA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

5.2. MIGRATIONS ENTRE LA RBC ET LES COMMUNES DE WALLONIE

Cette section aborde les relations entre la RBC et les communes wallonnes.

La particularité de l'étude des migrations entre la RBC et les deux autres régions est qu'elles répondent en partie aux schémas classiques de migrations entre une grande ville et sa périphérie car la RBC constitue le cœur de l'agglomération de Bruxelles. Les explications qui sous-tendent aux échanges migratoires s'expliquent en partie par le schéma classique des cycles de vie (Courgeau et Lelièvre, 2003 ; Grimmeau et al., 2012 ; Charlier et al., 2016).

Parmi les communes de la région urbaine de Bruxelles (voir chapitre 3), il existe en Wallonie un certain nombre de petites/moyennes villes telles que Wavre, Ottignies, Louvain-la-Neuve, Waterloo, Braine-l'Alleud, et dans une moindre mesure Jodoigne, Tubize et Enghien. Les mouvements centrifuges au départ de Bruxelles peuvent donc concerner des mouvements vers ces pôles, alimentant un processus de périurbanisation particulier puisqu'il entraîne le renforcement d'autres polarités (« principe de déconcentration concentrée »). Ces mouvements vers des pôles de plus petite taille peuvent être différenciés de mouvements vers des communes plus rurales et résidentielles qui alimentent une périurbanisation plus contrastée, appelée rurbanisation, soit l'urbanisation d'espaces plus ruraux autour de villes⁸.

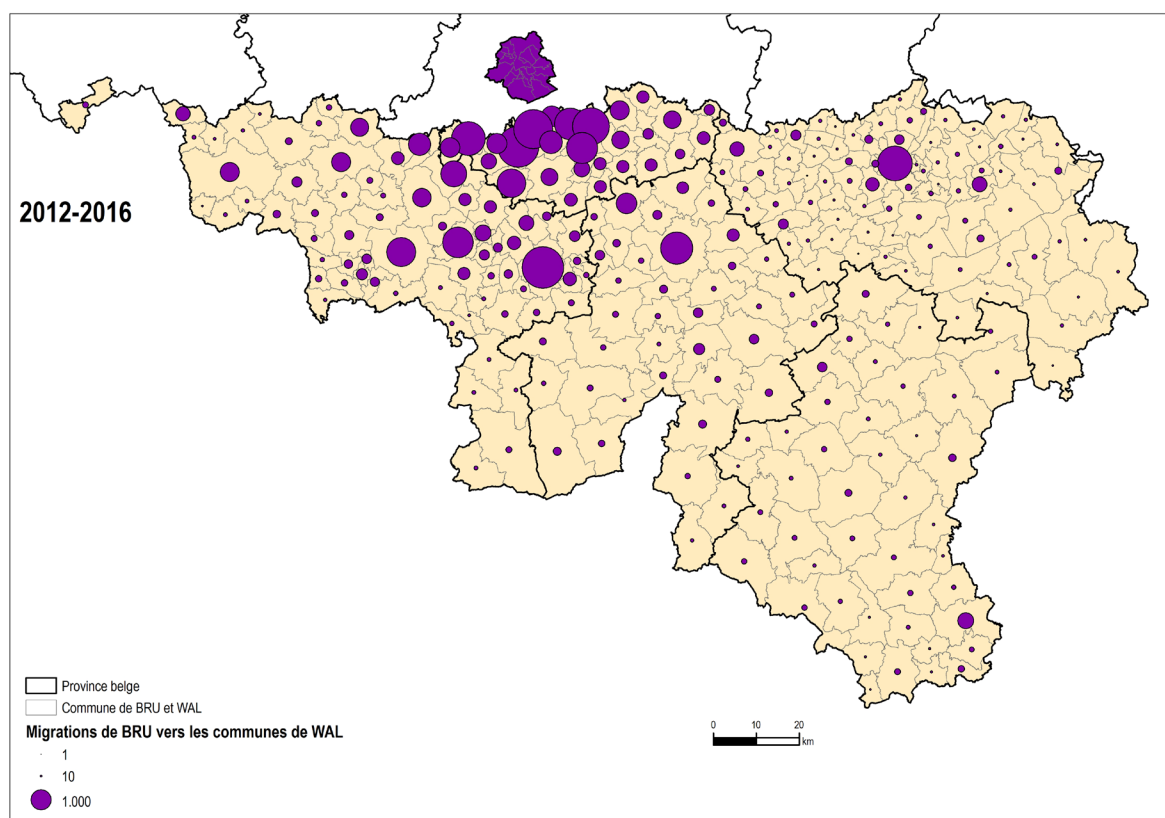
⁸ Voir à ce sujet la thèse de doctorat de Dogot (2004) et un résumé du CAPRU-ULg intitulée « La rurbanisation en Région wallonne...des dynamiques locales différenciées » <http://www.gembloux.ulg.ac.be/eg/capru/etudes/7-etudes/34-la-rurbanisation-en-region-wallonne>

5.2.1 Migrations de la RBC vers les communes de Wallonie - Entrées

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016, 76 544 migrations ont été enregistrées de la RBC vers la Wallonie, soit en moyenne 15 309 migrations par an.

Sur la figure 5.3 correspondant aux flux de la RBC vers les communes wallonnes pour la période 2012-2016, on note l'importance des flux vers la périphérie proche de la RBC, essentiellement dans le cœur du Brabant wallon. Ces flux correspondent en grande partie à des flux de périurbanisation. 54% des flux totaux vers la Wallonie sont dirigés vers des communes de la zone d'influence de la RBC (soit le complexe résidentiel urbain = région urbaine + zone des migrants alternants, voir figure 3.1). Des flux sont également dirigés vers les communes centrales des principales agglomérations wallonnes à savoir Charleroi, Liège, Namur, Mons, La Louvière.

Figure 5.3 : Migrations de la RBC vers les communes de Wallonie pour la période 2012-2016



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 5.1 : Communes wallonnes qui cumulent 50% des migrations depuis la RBC, 1997-2016

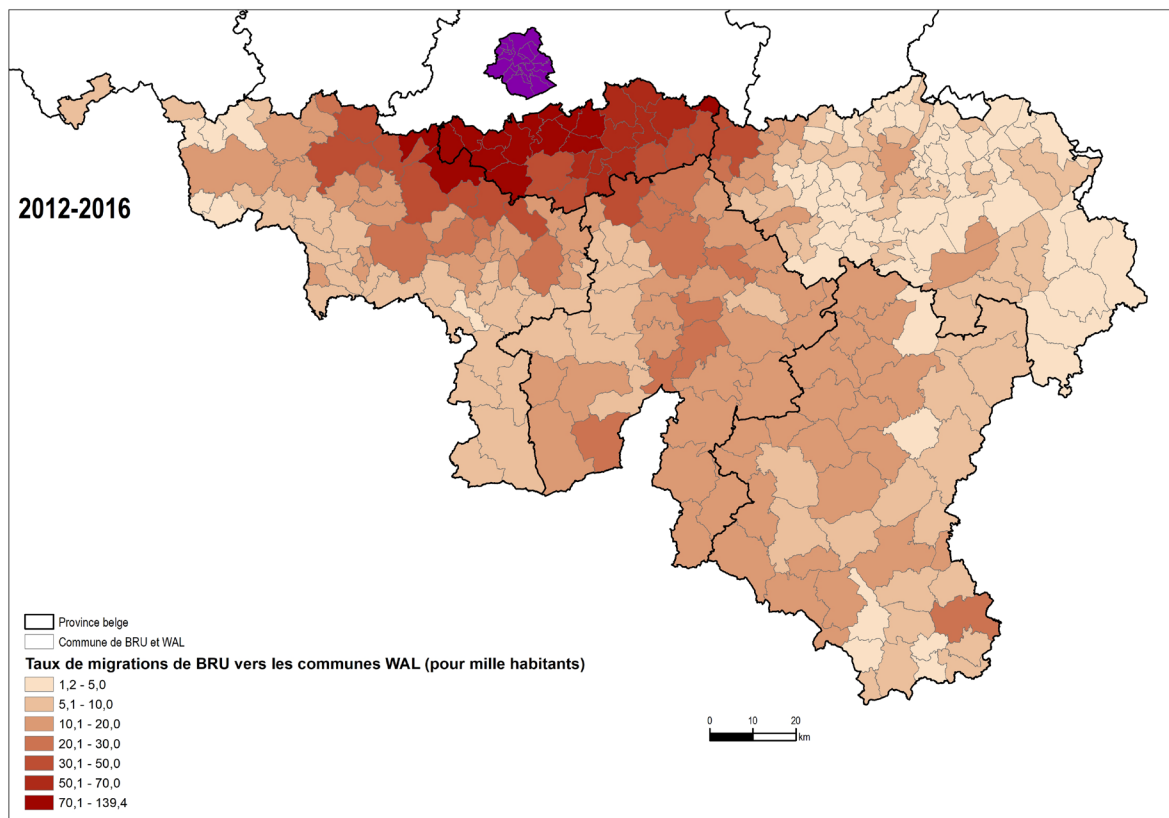
CODE INS	NOM	Migrations depuis la RBC (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
25014	Braine-L'Alleud	15 704	5,4	5,4
52011	Charleroi	14 629	5,0	10,4
25110	Waterloo	14 489	5,0	15,4
25112	Wavre	11 967	4,1	19,5
25105	Tubize	9 944	3,4	22,9
25091	Rixensart	9 406	3,2	26,1
62063	Liège	9 329	3,2	29,3
92094	Namur	9 299	3,2	32,5
25121	Ottignies-Louvain-La-Neuve	9 235	3,2	35,6
53053	Mons	6 896	2,4	38,0
55022	La Louvière	6 750	2,3	40,3
25072	Nivelles	6 631	2,3	42,6
55004	Braine-Le-Comte	6 331	2,2	44,7
25119	Lasne	5 058	1,7	46,5
55010	Enghien	4 225	1,4	47,9
25050	La Hulpe	3 997	1,4	49,3
25037	Grez-Doiceau	3 810	1,3	50,6
	...			
	Wallonie	291 932	100	100

Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Les communes wallonnes accueillant le plus de migrants de la RBC sont des petites villes équipées du Brabant wallon telles Braine-l'Alleud, Waterloo, Wavre, Tubize, mais aussi au-delà de cette province de plus grandes villes telles que Charleroi, Liège et Namur.

Les flux migratoires absolus par commune sont influencés par l'effectif de population des entités (une commune peuplée a plus de chance d'avoir des flux migratoires plus élevés qu'une commune rurale peu habitée). C'est pourquoi on peut les relativiser en les rapportant à la population de l'entité et construire ainsi un taux de migrations pour 1000 habitants (figure 5.4). L'analyse de ces taux pour la période 2012-2016 met en évidence le niveau élevé des taux d'immigration depuis la RBC dans les communes du Brabant wallon les plus proches de la RBC, au centre et à l'ouest de la province, débordant sur la province de Hainaut. Le poids des migrations vers les principales agglomérations wallonnes est relativisé. Ces taux mettent aussi en évidence les faibles flux vers la grande majorité des communes de la province de Liège et une belle pénétration sur l'axe Namur-Dinant et le long de l'autoroute E411 vers Arlon.

Figure 5.4 : Taux d'immigrations de la RBC vers les communes de Wallonie pour la période 2012-2016



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

L'évolution des flux sur les quatre périodes de 5 ans est analysée en regroupant certaines communes du territoire wallon qui présentent des caractéristiques similaires ou proches les unes des autres (voir chapitre 3 et tableau 5.2).

Durant ces 20 dernières années, les flux qui se sont le plus intensifiés sont ceux vers les principales agglomérations wallonnes. De précédentes études dont De Maesschalck et al. (2015), Charlier et al. (2016), De Laet (2018) ont montré que la forte croissance démographique bruxelloise due aux migrations internationales était redistribuée notamment vers les autres agglomérations belges. De Laet (2018) a montré que récemment, les classes populaires bruxelloises migrent de plus en plus depuis la RBC pour notamment s'installer dans des communes urbaines des autres régions. En Wallonie, il s'agit notamment de communes du sillon industriel (agglomérations de Mons, Charleroi et la Louvière notamment).

Les flux de périurbanisation (vers l'agglomération, la banlieue et la ZMA de la RBC) ont connu une relative stabilité durant cette période mais toujours à un niveau élevé (53 à 57%) des flux vers la Wallonie.

Tableau 5.2 : Evolutions des migrations de la RBC vers la Wallonie selon la typologie des régions urbaines (voir chapitre 3)

Communes de :	En nombre de migrations				En %			
	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles	7 163	7 745	7 516	7 769	10,9	10,5	9,9	10,1
Banlieue de Bruxelles	7 749	8 324	8 901	9 113	11,8	11,3	11,8	11,9
Zone des migrants alternants de Bruxelles	23 281	25 679	25 004	25 173	35,4	34,8	33,0	32,9
Agglomération d'une grande ville	5 937	8 177	9 238	9 690	9,0	11,1	12,2	12,7
Agglomération d'une ville moyenne	6 823	8 778	10 005	10 282	10,4	11,9	13,2	13,4
Reste de la Wallonie	14 857	15 172	15 039	14 517	22,6	20,5	19,9	19,0
Total général	65 810	73 875	75 703	76 544	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

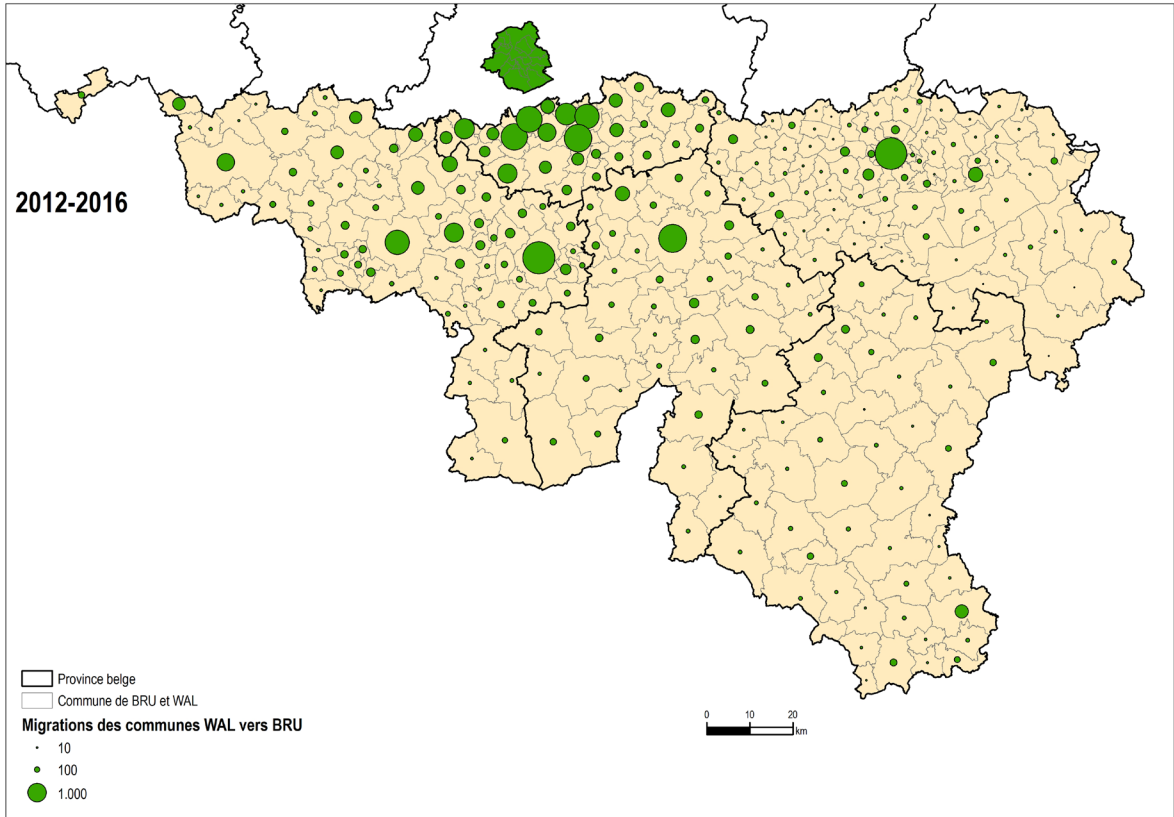
5.2.2. Migrations des communes de Wallonie vers la RBC - Sorties

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016, 53 663 migrations ont été enregistrées de la Wallonie vers la RBC, soit en moyenne 10 733 migrations par an.

Sur la figure 5.5 correspondant aux flux depuis les communes wallonnes pour la période 2012-2016, on note que les communes qui envoient le plus de migrations sont fort similaires à celles qui reçoivent le plus de migrations depuis la RBC. Ce phénomène met en évidence le lien migratoire qu'entretiennent les communes avec la RBC dans les deux directions (intensité migratoire).

Les communes qui ont généré le plus de migrations vers la RBC entre 1997 et 2016 sont les principales villes wallonnes (tableau 5.3), suivies des petites villes de la région urbaine bruxelloise.

Figure 5.5 : Migrations des communes de Wallonie vers la RBC pour la période 2012-2016



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 5.3 : Communes wallonnes qui cumulent 50% des migrations wallonnes vers la RBC, 1997-2016

CODE INS	NOM	Migrations vers la RBC (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
52011	Charleroi	12 153	5,7	5,7
62063	Liège	11 236	5,2	10,9
92094	Namur	9 496	4,4	15,3
25121	Ottignies-Louvain-La-Neuve	8 838	4,1	19,4
25110	Waterloo	8 805	4,1	23,6
25014	Braine-L'Alleud	8 698	4,1	27,6
53053	Mons	7 131	3,3	30,9
25112	Wavre	7 030	3,3	34,2
25091	Rixensart	5 825	2,7	36,9
25105	Tubize	4 494	2,1	39,0
55022	La Louvière	4 216	2,0	41,0
25072	Nivelles	4 141	1,9	42,9
25119	Lasne	3 951	1,8	44,8
57081	Tournai	3 589	1,7	46,4
55004	Braine-Le-Comte	2 823	1,3	47,7
25037	Grez-Doiceau	2 497	1,2	48,9
63079	Verviers	2 443	1,1	50,0
	...			
	Wallonie	207 422	100	100

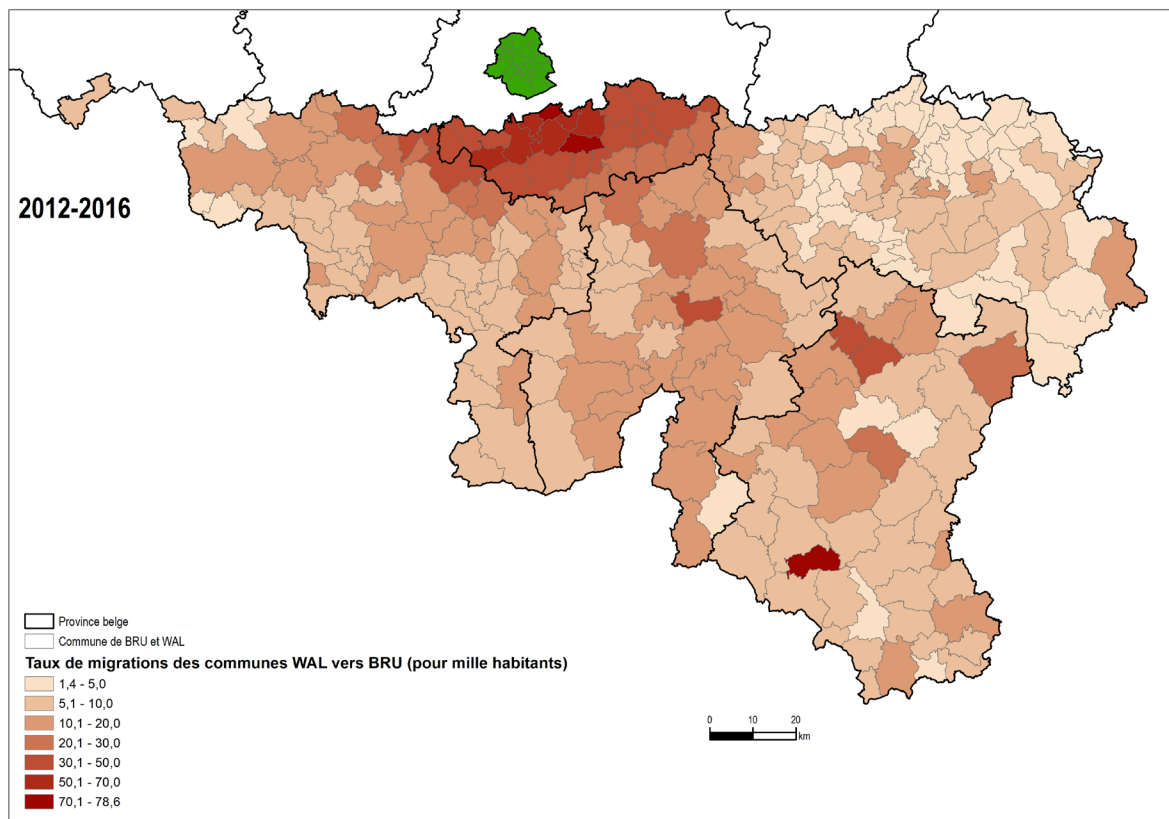
Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Les taux d'émigration des communes de Wallonie vers la RBC pour la période 2012-2016 (figure 5.6) montrent l'importance que ces migrations ont pour les communes du centre du Brabant wallon, en particulier Ottignies-Louvain-la-Neuve et La Hulpe mais également de l'ensemble du Brabant wallon dans un schéma classique d'attractivité du pôle par rapport à sa zone d'influence. D'après des études menées sur le sujet (Charlier et al., 2016 ; Grimmeau et al., 2012 ; Grimmeau et al., 2015) ces migrations vers la RBC sont effectuées en grande partie par des populations jeunes en émancipation. Ceci est confirmé au chapitre 9 de cette étude qui analyse les flux migratoires interrégionaux selon l'âge.

On peut constater quelques taux d'émigration élevés dans notamment certaines communes de la province de Luxembourg pour cette dernière période de 2012-2016. Il s'agit plus que probablement de migrations depuis des communes accueillant des centres pour demandeurs d'asile. Ces derniers, une fois qu'ils ont été régularisés et qu'ils ont obtenu le statut de réfugiés, retournent dans les grandes villes dont la RBC pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'analyse des migrations selon les nationalités, réalisée au chapitre 8, confirme cette hypothèse. Les migrations de Wallonie vers la Région flamande présentent également des liens privilégiés entre les communes avec un centre de demandeurs d'asile et les grandes villes flamandes (chapitre 7.3.2.) Le cas le plus

frappant sur cette carte est celui de la commune d'Herbeumont avec un taux supérieur à 70 migrations pour mille habitants vers la RBC

Figure 5.6 : Taux d'émigration des communes de Wallonie vers la RBC pour la période 2012-2016



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 5.4 : Evolutions des migrations de la Wallonie par zones urbaines (voir chapitre 3) vers la RBC

Communes de :	En nombre de migrations				En %			
	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles	4 650	4 516	4 311	4 026	8,4	8,7	8,0	7,5
Banlieue de Bruxelles	5 121	4 795	4 692	4 932	9,2	9,2	8,8	9,2
Zone des migrants alternants (ZMA) de Bruxelles	15 467	14 873	14 901	14 955	27,9	28,7	27,8	27,9
Agglomération d'une grande ville	8 055	7 520	8 125	8 273	14,5	14,5	15,2	15,4
Agglomération d'une ville moyenne	8 591	7 788	8 197	8 144	15,5	15,0	15,3	15,2
Reste de la Wallonie	13 589	12 372	13 327	13 333	24,5	23,9	24,9	24,8
Total général	55 473	51 864	53 553	53 663	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Entre 2012 et 2016, les communes du complexe résidentiel urbain de Bruxelles (agglomération + banlieue + ZMA) ont envoyé 45% des flux migratoires totaux wallons vers la RBC (tableau 5.4) et les agglomérations wallonnes près de 31%.

Sur les 4 périodes de 5 ans, les flux vers la RBC depuis les différentes sous-régions de Wallonie du tableau 5.4 ont été relativement stables.

5.2.3. Soldes migratoires des communes wallonnes avec la RBC

Le solde migratoire des communes de Wallonie avec la RBC correspond à la différence entre les migrations entrantes et sortantes analysées plus haut. Il permet de savoir si une commune a gagné ou perdu des habitants par rapport à la RBC, par le jeu des migrations.

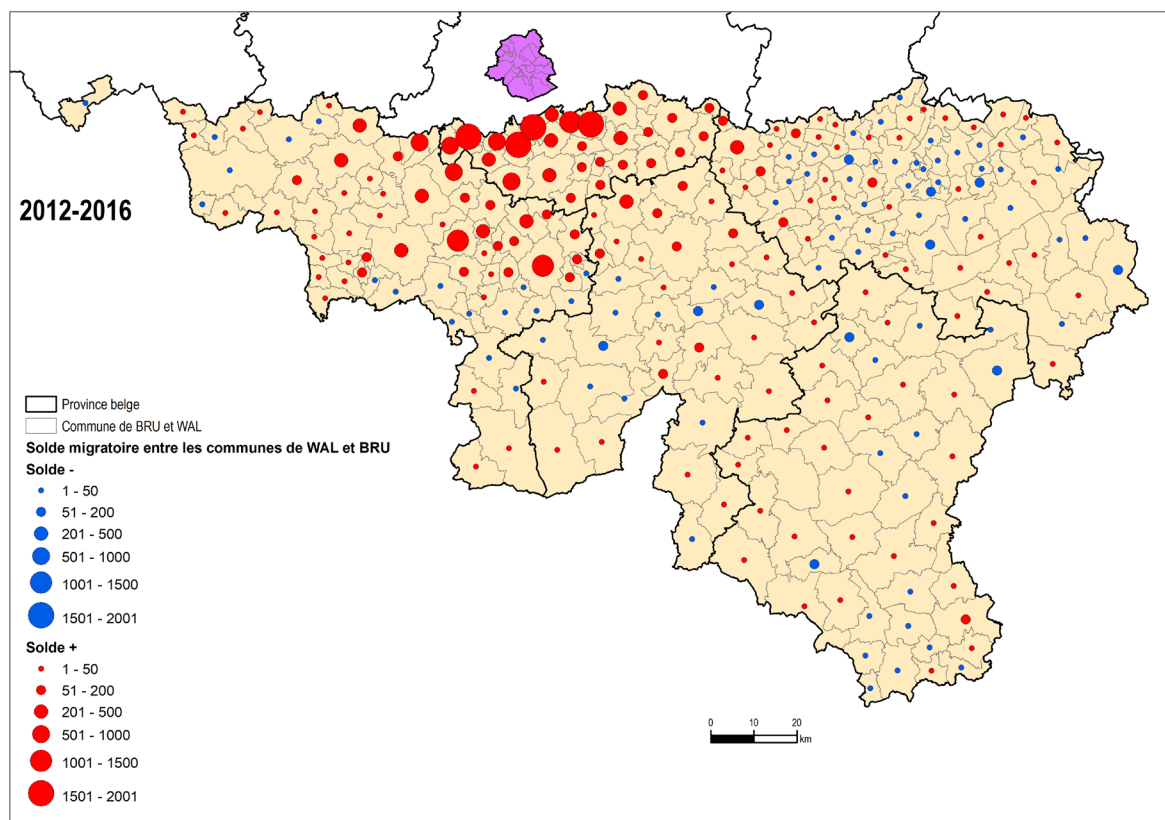
La carte suivante (figure 5.7) représente les soldes migratoires pour la période 2012-2016. Sur l'ensemble de cette période, la RBC a perdu 22 881 habitants au profit de la Wallonie. La carte permet de voir les communes wallonnes qui ont gagné (en rouge) ou perdu (en bleu) des habitants par rapport à la RBC.

La répartition spatiale des soldes migratoires de/vers la RBC met en évidence les pertes de la RBC au profit d'un grand ensemble de communes périphériques. On peut distinguer plusieurs couronnes avec des soldes importants au profit essentiellement des communes les plus proches, en particulier les deux communes de l'agglomération bruxelloise que sont Braine-l'Alleud et Waterloo, mais aussi des communes de banlieue telles Wavre, Tubize et Rixensart. Au total, toutes les communes situées au nord du sillon Sambre-et-Meuse depuis Namur jusque Mons ont connu des soldes migratoires positifs par rapport à la RBC.

Charleroi et La Louvière ont également gagné beaucoup d'habitants sur la RBC alors que la balance est plus équilibrée pour d'autres grandes villes comme Liège ou Tournai. Charleroi et La Louvière sont plus accessibles en termes de temps de trajet vers Bruxelles, ce qui attire probablement plus de personnes recherchant une nouvelle résidence plus abordable en milieu urbain mais qui souhaitent rester connectées à Bruxelles pour leurs déplacements de travail par exemple. De Laet (2018) a notamment montré que les communes du sillon industriel wallon du Hainaut attiraient de plus en plus de classes populaires.

Le solde est par contre faiblement favorable pour la RBC vis-à-vis d'une grande partie des communes de la province de Liège, d'une bande de communes situées au sud de l'axe Mons-Charleroi-Namur.

Figure 5.7 : Solde migratoire des communes de Wallonie avec la RBC pour la période 2012-2016



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

D'après Lord et *al.* (2014) notamment, les migrations hors de la RBC sont fortement dépendantes du niveau socio-économique des migrants : les ménages les plus aisés se déplacent en périphérie (agglomération, banlieue ou ZMA) où ils ont les moyens de se loger malgré les prix élevés de l'immobilier, alors que les groupes les moins aisés qui migrent ont tendance à rester dans la RBC ou à déménager vers le reste du pays, dans des lieux où l'immobilier est plus abordable, de plus en plus loin de la capitale mais toujours à proximité des axes de communication (autoroutes, réseau ferré). Cette analyse est confirmée par De Laet (2018) pour les classes populaires bruxelloises.

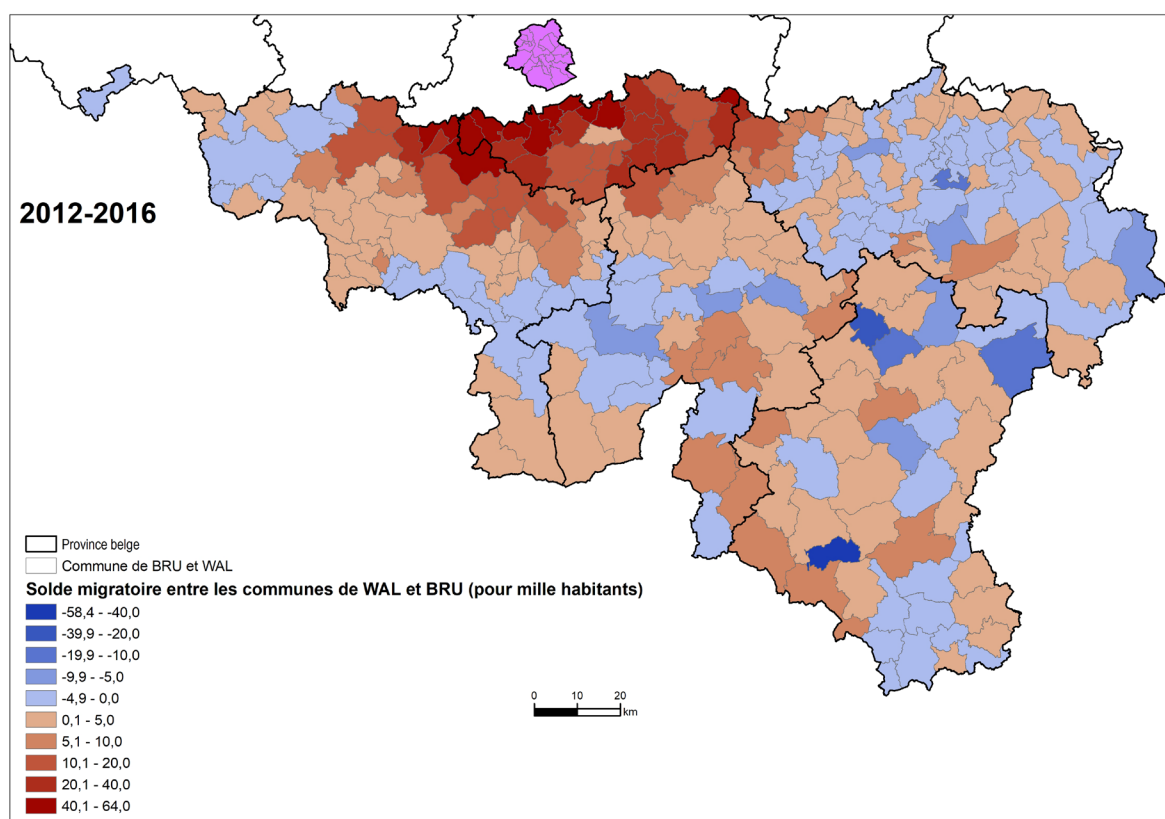
Tableau 5.5 : Les 10 communes wallonnes avec le solde migratoire le plus élevé, positif et négatif, avec la RBC sur la période 2012-2016

INS_CODE	NOM	Solde migratoire + 2012-2016 avec la RBC	INS_CODE	NOM	Solde migratoire - 2012-2016 avec la RBC
25014	Braine-L'Alleud	2 001	62118	Grace-Hollogne	-128
25110	Waterloo	1 742	83028	Hotton	-114
25112	Wavre	1 606	62122	Trooz	-97
25105	Tubize	1 600	84029	Herbeumont	-93
52011	Charleroi	1 214	93022	Florennes	-91
55022	La Louvière	1 157	82037	Gouvy	-84
25091	Rixensart	1 066	63079	Verviers	-70
55004	Braine-Le-Comte	936	91059	Hamois	-68
25072	Nivelles	888	62009	Aywaille	-63
55010	Enghien	628	91141	Yvoir	-59

Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Lorsqu'on rapporte le solde migratoire au nombre d'habitants de la commune (figure 5.8), on observe surtout les effets de la périurbanisation de la RBC vers le Brabant wallon et le nord de la province de Hainaut. Ainsi, un vaste ensemble de communes, de Lessines à Hannut, sont largement bénéficiaires par rapport à la RBC.

Figure 5.8 : Solde migratoire pour 1000 habitants des communes de Wallonie avec la RBC pour la période 2012-2016



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Sur les 4 périodes de 5 ans (tableau 5.6), on note un accroissement élevé du solde migratoire en faveur des deux communes de l'agglomération bruxelloise (Braine-l'Alleud et Waterloo) et de la banlieue. Le solde vers les agglomérations wallonnes qui était largement négatif sur la période 1997-2001 (figure 5.10) a connu une croissance importante pour atteindre un solde positif de 3545 migrations sur la période 2012-2016, principalement dû à une intensification des flux depuis la RBC (les flux des agglomérations vers la RBC ayant été plus stables).

Tableau 5.6 : Evolutions des soldes migratoires entre les sous-régions de Wallonie et la RBC

Communes de :	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles	2 513	3 229	3 205	3 743
Banlieue de Bruxelles	2 628	3 529	4 209	4 181
Zone des migrants alternants de Bruxelles	7 814	10 806	10 103	10 218
Agglomérations d'une grande ville	-2 118	657	1 113	1 417
Agglomération d'une ville moyenne	-1 768	990	1 808	2 138
Reste de la Wallonie	1 268	2 800	1 712	1 184
Total général	10 337	22 011	22 150	22 881

Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

5.3. MIGRATIONS ENTRE LA WALLONIE ET LES COMMUNES BRUXELLOISES

Dans cette section, nous commentons les relations entre la Wallonie et les communes de la RBC.

5.3.1. Migrations de la Wallonie vers les communes de la RBC - Entrées

Le nombre de migrations de la Wallonie vers les communes de la RBC est resté relativement stable entre 1997 et 2017 et a oscillé entre 10 000 et 12 000 unités (figure 5.1). Le taux d'immigration est donc en baisse, puisque la population bruxelloise a nettement augmenté au cours de cette période.

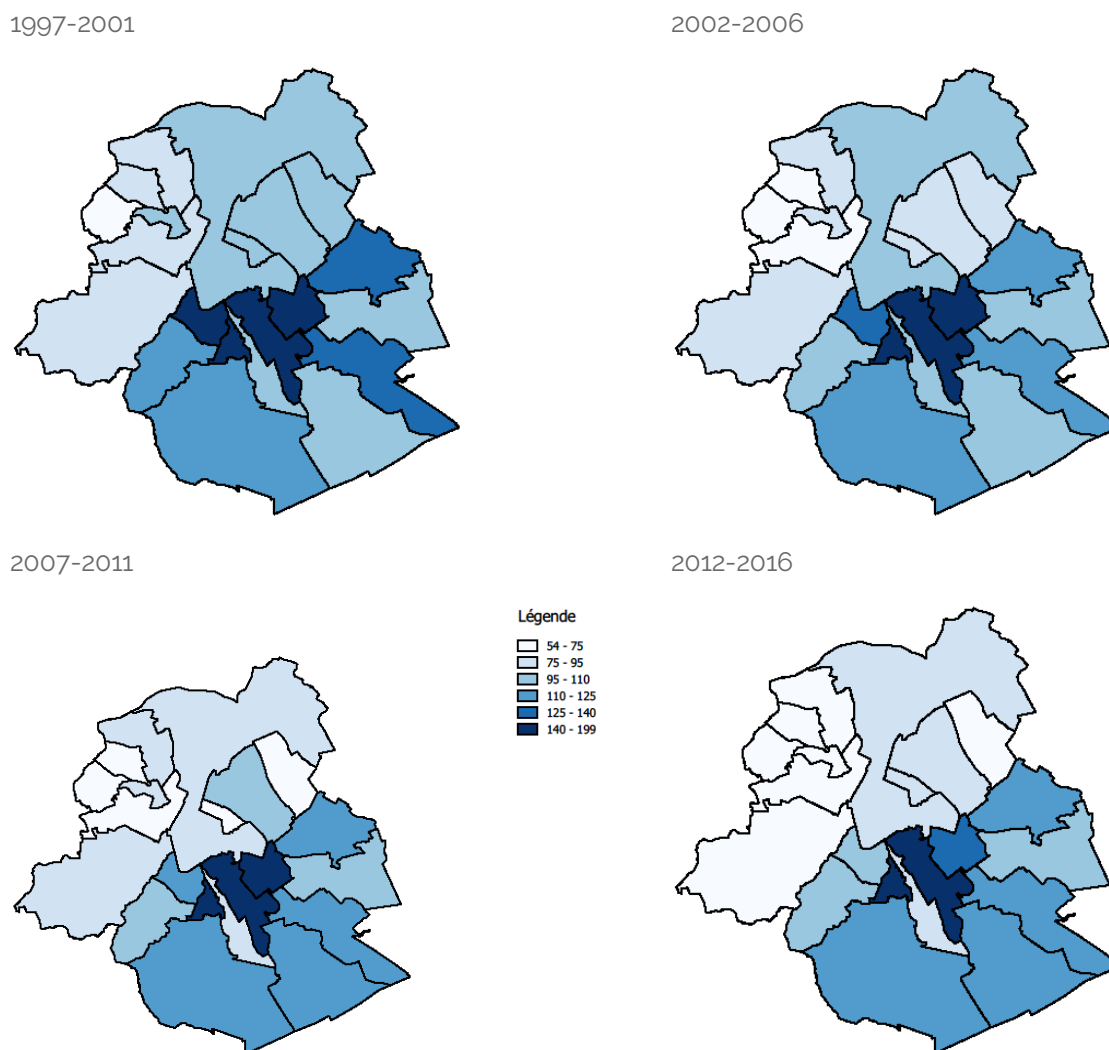
Vers quelles communes bruxelloises sont dirigés les flux en provenance de la Wallonie ?

Tout d'abord, ce sont les communes au poids démographique le plus important qui engrangent le plus d'immigrations (tableau 5.7). Ainsi, entre 1997 et 2017, cinq des dix-neuf communes concentrent plus de la moitié de ces immigrations : la Ville de Bruxelles, Ixelles, Schaerbeek, Uccle et Anderlecht.

En rapportant le nombre d'entrées à l'effectif de population de la commune de destination, on obtient le taux d'immigration, meilleur indicateur de l'attractivité relative de chacune des 19 communes (figures 5.10 à 5.13). Au cours de chaque période quinquennale, Ixelles est la commune la plus attractive, suivie par Etterbeek et Saint-Gilles. Ces communes concentrent un certain nombre d'aménités, attractives notamment pour les jeunes en émancipation (établissements d'enseignement supérieur, offre socioculturelle, ...) (IBSA, 2016).

Globalement, les communes de la moitié sud et est de la RBC, où la fonction résidentielle est dominante (de Forest à Woluwe Saint-Lambert) sont plus attractives que les communes de la moitié nord et ouest (d'Anderlecht à Evere) pour les flux en provenance de Wallonie. Cette structuration (sud et est versus nord et ouest) de l'espace bruxellois est constante au cours des 4 périodes quinquennales successives. Relativement à sa population, la commune d'Ixelles est de 2 à 3 fois plus attractive que Berchem-Sainte-Agathe ou Molenbeek-Saint-Jean. Cela confirme le résultat principal d'analyses portant sur les liens entre Bruxelles et sa périphérie (De Maesschalck & al., 2015) : les communes bruxelloises ont des échanges migratoires privilégiés avec les communes extérieures à la RBC, selon leur position géographique, selon des axes centrifuges, partant de la RBC, et en direction des communes adjacentes hors de la Région.

Figure 5.10 à 5.13 : Taux d'immigration de la Wallonie vers les communes de la RBC (pour mille habitants)



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 5.7 : Communes bruxelloises qui cumulent 50% des migrations de la Wallonie vers la RBC, 1997-2016

NOM	Migrations depuis la Wallonie (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
Ville de Bruxelles	27 835	13,0%	13,0%
Ixelles	27 115	12,6%	25,6%
Schaerbeek	22 120	10,3%	35,9%
Uccle	17 544	8,2%	44,1%
Anderlecht	16 138	7,5%	51,6%

Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

5.3.2. Migrations des communes de la RBC vers la Wallonie - Sorties

Le nombre de migrations de la RBC vers la Wallonie a globalement augmenté entre 1997 et 2017 et est passé de 13 000 à plus de 15 000 unités (figure 5.1). Toutefois, en vingt ans, le taux d'émigration est en légère baisse, car la hausse du nombre d'émigrations est inférieure à celle du nombre d'habitants. Cela rejoint donc la constatation relative à l'immigration depuis la Wallonie : la croissance du nombre de migrations n'atteint pas celle de la population bruxelloise.

Depuis quelles communes bruxelloises partent les flux en direction de la Wallonie ?

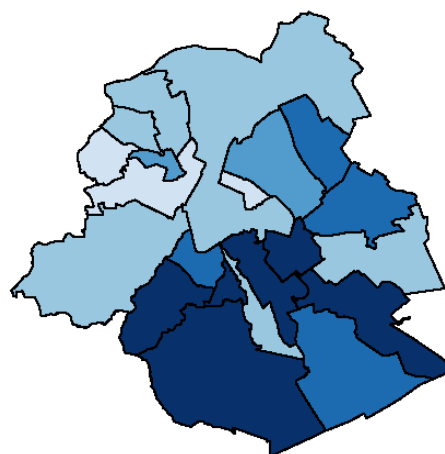
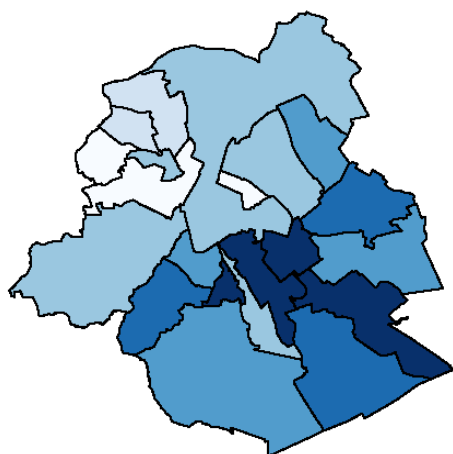
Ici aussi, ce sont les communes au poids démographique le plus important dont partent une majorité des émigrations vers la Wallonie (tableau 5.8). Ainsi, entre 1997 et 2017, six des dix-neuf communes concentrent plus de la moitié de ces émigrations : la Ville de Bruxelles, Schaerbeek, Ixelles, Anderlecht, Uccle et Molenbeek-Saint-Jean.

En rapportant le nombre de sorties à l'effectif de population de la commune d'origine, on obtient le taux d'émigration de chacune des 19 communes (figures 5.14 à 5.17). Les cartes de cet indicateur pour les 4 périodes successives montrent une relative stabilité de la structure spatiale : il y a proportionnellement plus de départs vers la Wallonie depuis les communes de la moitié sud et est de la RBC. Il s'agit donc des mêmes communes qui envoient proportionnellement plus de migrations vers la Wallonie et qui en reçoivent proportionnellement plus (cf. section 5.3.1) ; néanmoins, les différences entre communes sont moins marquées dans le cas de l'émigration. Relativement à leur population, Auderghem, Etterbeek et Ixelles sont les communes qui envoient le plus de migrants vers la Wallonie. Au contraire, Molenbeek-Saint-Jean et Saint-Josse-ten-Noode sont les communes qui en envoient le moins. Ici aussi, donc, la structuration spatiale des flux est liée à la position géographique de la commune (cf. 5.3.1).

Figures 5.14 à 5.17 : Taux d'émigration des communes de la RBC vers la Wallonie (pour mille habitants)

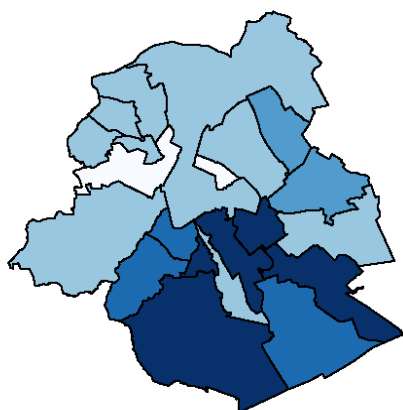
1997-2001

2002-2006

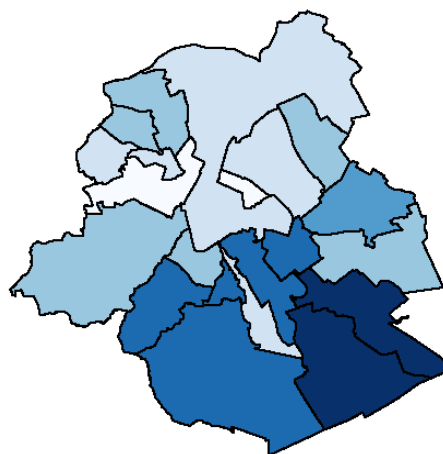
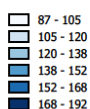


2007-2011

2012-2016



Légende



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 5.8 : Communes bruxelloises qui cumulent 50% des migrations de la RBC vers la Wallonie, 1997-2016

NOM	Migrations vers la Wallonie (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
Ville de Bruxelles	36 117	12,4%	12,4%
Schaerbeek	29 623	10,1%	22,5%
Ixelles	26 747	9,2%	31,7%
Anderlecht	26 357	9,0%	40,7%
Uccle	25 458	8,7%	49,4%
Molenbeek-Saint-Jean	17 020	5,8%	55,3%

Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

5.3.3. Soldes migratoires des communes de la RBC avec la Wallonie

Pour l'ensemble des 19 communes bruxelloises, le solde migratoire avec la Wallonie s'est nettement creusé entre 2000 et 2005 (figure 5.1), passant de -2 500 à -5 000 unités. Depuis 2007, il est relativement stable et oscille entre -4 000 et -5 000 unités.

À l'exception d'Ixelles, Etterbeek et Saint-Gilles entre 1997 et 2001, le solde migratoire est négatif pour chacune des 4 périodes et pour chaque commune bruxelloise (figures 5.18 à 5.21). Cela veut donc dire que chaque commune bruxelloise perd des habitants au profit de la Wallonie, par le jeu des migrations internes.

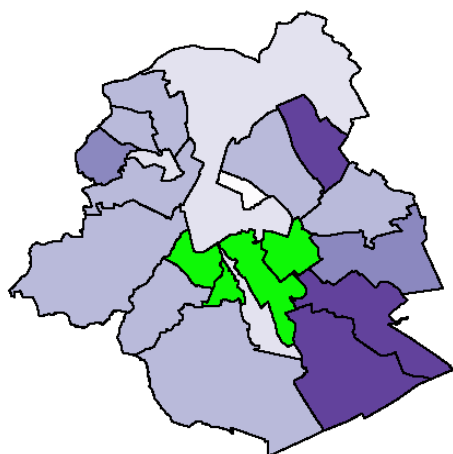
Entre 1997 et 2001, les 3 communes précitées gagnent des habitants par rapport à la Wallonie (figure 5.18). Si les 16 autres communes en perdent, les pertes sont faibles, à l'exception d'Evere, Auderghem et Watermael-Boitsfort. Globalement, les communes de la seconde couronne perdent plus d'habitants que les communes plus centrales.

La structure spatiale est relativement stable au cours des 3 périodes quinquennales suivantes (figures 5.19 à 5.21). Le solde migratoire avec la Wallonie a diminué dans (presque) toutes les communes bruxelloises, avec les valeurs les plus faibles (les plus fortement négatives) dans les communes de seconde couronne (Evere, Forest, Watermael-Boitsfort, Ganshoren). Les communes centrales et les deux Woluwe sont celles qui perdent le moins d'habitants à l'égard de la Wallonie pour chacune des 3 périodes quinquennales.

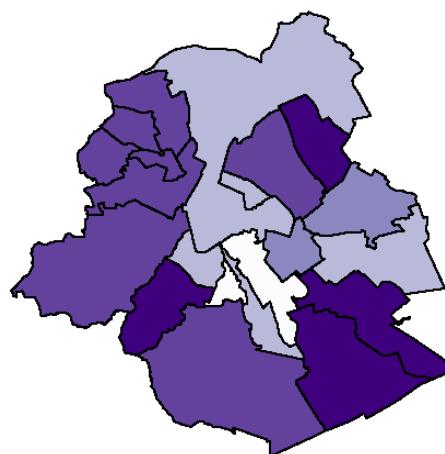
Contrairement à ce qui est observé concernant les flux (5.3.1. et 5.3.2.), la structure spatiale des soldes migratoires n'est pas une opposition sud-est / nord-ouest, mais plutôt une opposition entre centre et périphérie. Les communes bruxelloises les plus perdantes par rapport à la Wallonie sont toutes localisées dans la seconde couronne, en ce compris les communes du nord-ouest, pour lesquelles l'intensité des flux migratoires avec la Wallonie est plus faible.

Figure 5.18 à 5.21 : Solde migratoire des communes de la RBC avec la Wallonie (pour mille habitants)

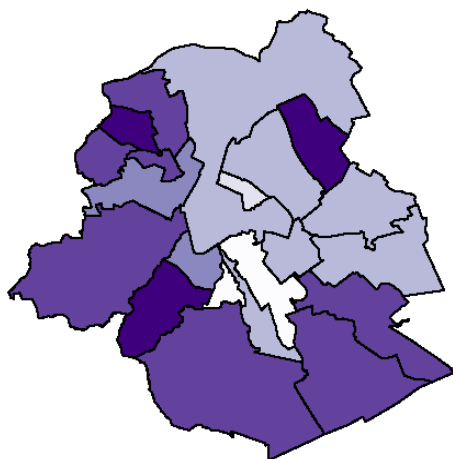
1997-2001



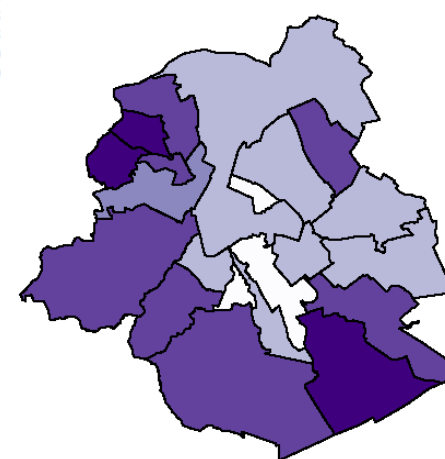
2002-2006



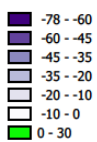
2007-2011



2012-2016



Légende



Source : Statbel; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

6. Flux migratoires entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Région flamande

6.1. SYNTHÈSE DES MIGRATIONS ENTRE LES DEUX RÉGIONS DURANT LES QUATRE PÉRIODES

Entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2016, une moyenne annuelle de 18 700 habitants ont quitté la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) pour s'établir en Région flamande (FLA) contre 11 700 qui ont quitté la Région flamande pour la RBC.

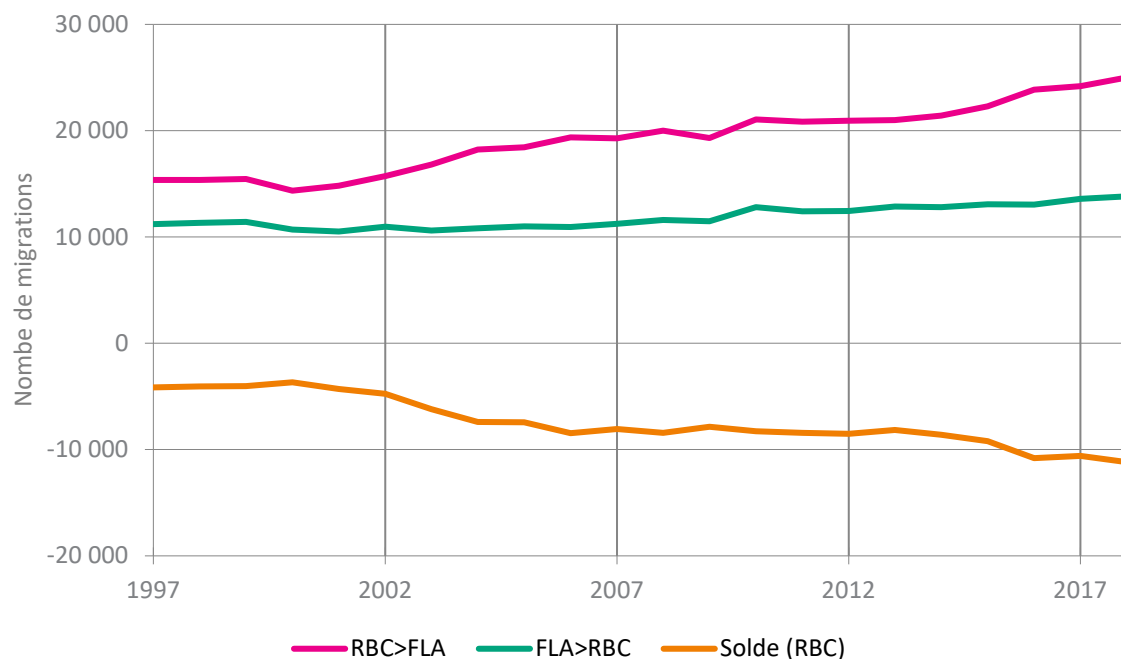
Ces moyennes générales cachent des évolutions nuancées au fil des 20 années. En effet, sur la période 1997-2016, la situation a évolué, en chiffres arrondis, de 15 600 à 23 800 migrations RBC>FLA, et de 11 300 à 13 400 migrations FLA>RBC. L'intensité migratoire (c'est-à-dire la somme des migrations réciproques) a donc fortement augmenté, de près de 26 900 unités en 1997 à plus de 37 200 en 2017 (figure 6.1).

En convertissant par période de 5 ans étudiée, on observe pour la migration RBC>FLA une courbe nettement ascendante, allant d'une moyenne annuelle de 15 100 unités pour la période 1997-2001 à 21 900 pour 2012-2016 ; pour le mouvement FLA>RBC, il est question d'une courbe légèrement ascendante allant de 11 000 à 12 900. Durant ces quatre périodes successives, le solde de migrations entre la RBC et la Région flamande est systématiquement positif pour la Région flamande, et donc négatif pour la RBC (figure 6.2).

Relativement à la population, le solde relatif annuel moyen évolue pour la Région flamande de +0,7‰ en 1997-2001 à +1,4‰ en 2012-2016. Concernant l'intensité migratoire relative annuelle moyenne, nous observons une évolution de 4,5‰ à 5,4‰.

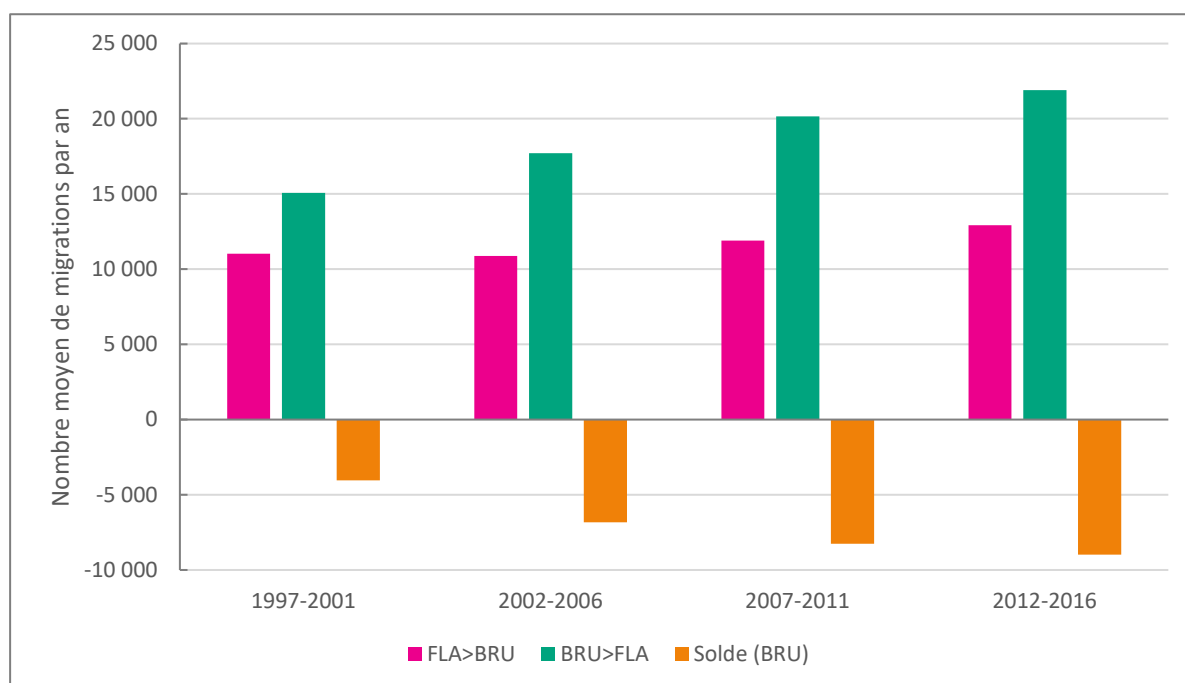
Inversement, le solde relatif annuel moyen pour la RBC évolue de -4,3‰ en 1997-2001 à -7,7‰ en 2012-2016 ; pour l'intensité migratoire relative annuelle moyenne, il s'agit respectivement de 27‰ et 30‰.

Figure 6.1 : Évolution annuelle des migrations entre la Région flamande (FLA) et la RBC et solde migratoire pour la RBC, 1997-2018



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Figure 6.2 : Évolution des flux migratoires entre la RBC et la Région flamande (FLA) et solde pour la RBC, nombre annuel moyen par période de 5 ans



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

6.2. MIGRATIONS ENTRE LA RBC ET LES COMMUNES DE LA RÉGION FLAMANDE

6.2.1. Migrations depuis la RBC vers les communes de la Région flamande - Arrivées

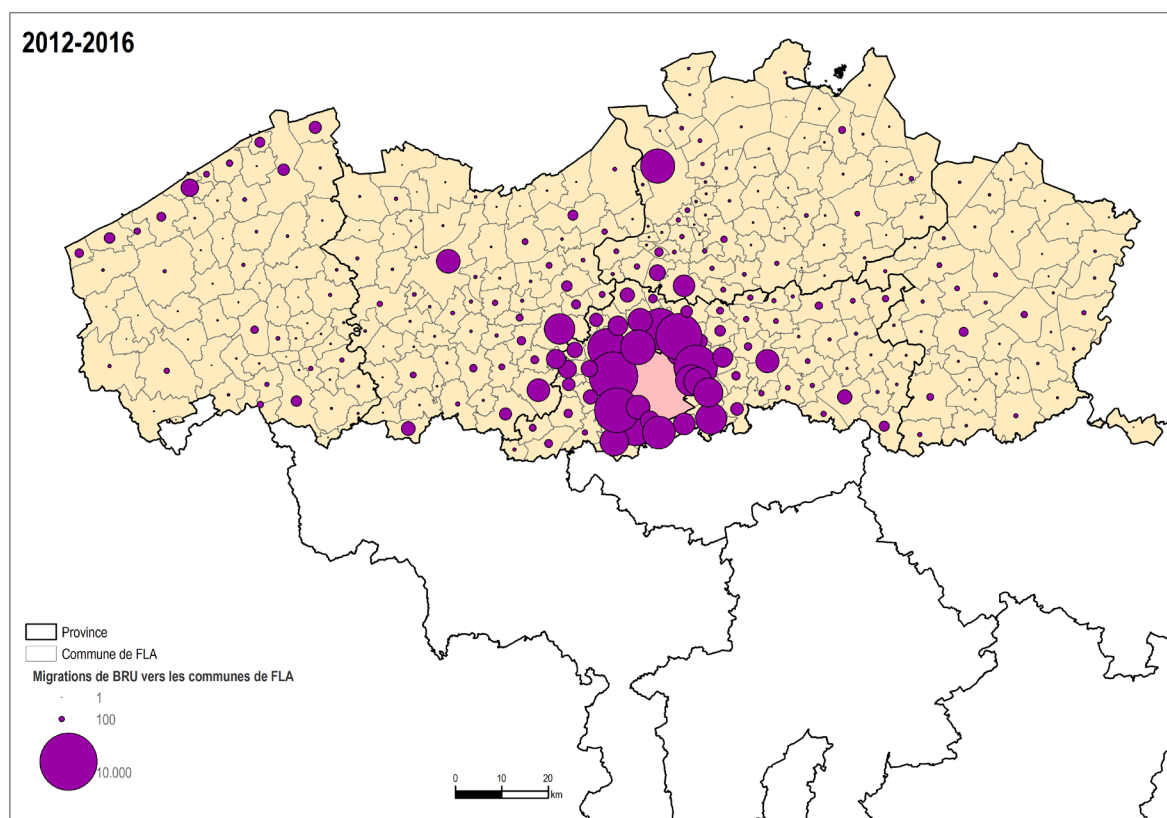
Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016, 109 500 migrations ont été enregistrées depuis la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) vers les communes de la Région flamande (FLA), soit 21 900 par an en moyenne.

Comme pour les migrations entre la RBC et la Wallonie, nous sommes dans ce cas aussi surtout face à une indication de périurbanisation depuis la RBC. Ce sont surtout les communes flamandes autour de la RBC qui reçoivent de nombreux migrants depuis celle-ci (figure 6.3).

Quelques grandes villes flamandes se démarquent aussi en tant que destination : Anvers, Alost, Gand, Louvain, Malines et Ostende.

Notons que de plus petites villes comme Ninove, Denderleeuw et Grammont dans la vallée de la Dendre, ou encore Tirlémont et Landen dans le Brabant flamand sont des destinations importantes.

Figure 6.3 : Migrations de la RBC vers les communes de la Région flamande pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

La moitié supérieure des communes classées selon les arrivées des migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale en 1997-2016 sont (à l'exception d'Anvers) toutes composées de communes de la périphérie bruxelloise (ou « rand ») autour de la RBC (tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Communes flamandes qui cumulent 50% des migrations en provenance de la RBC, 1997-2016

Code INS	Commune	N	%	% cumulé
23016	Dilbeek	24 107	6,4	6,4
23088	Vilvorde	22 208	5,9	12,4
23077	Leeuw-Saint-Pierre	21 178	5,7	18,0
23094	Zaventem	19 490	5,2	23,2
23025	Grimbergen	18 329	4,9	28,1
23002	Asse	15 953	4,3	32,4
23102	Wemmel	13 199	3,5	35,9
11002	Anvers	12 451	3,3	39,3
23101	Rhode-Saint-Genèse	11 739	3,1	42,4
23003	Beersel	11 267	3,0	45,4
23099	Crainhem	10 398	2,8	48,2
23062	Overijse	10 306	2,8	50,9
	...			
	Région flamande	374 269	100,0	

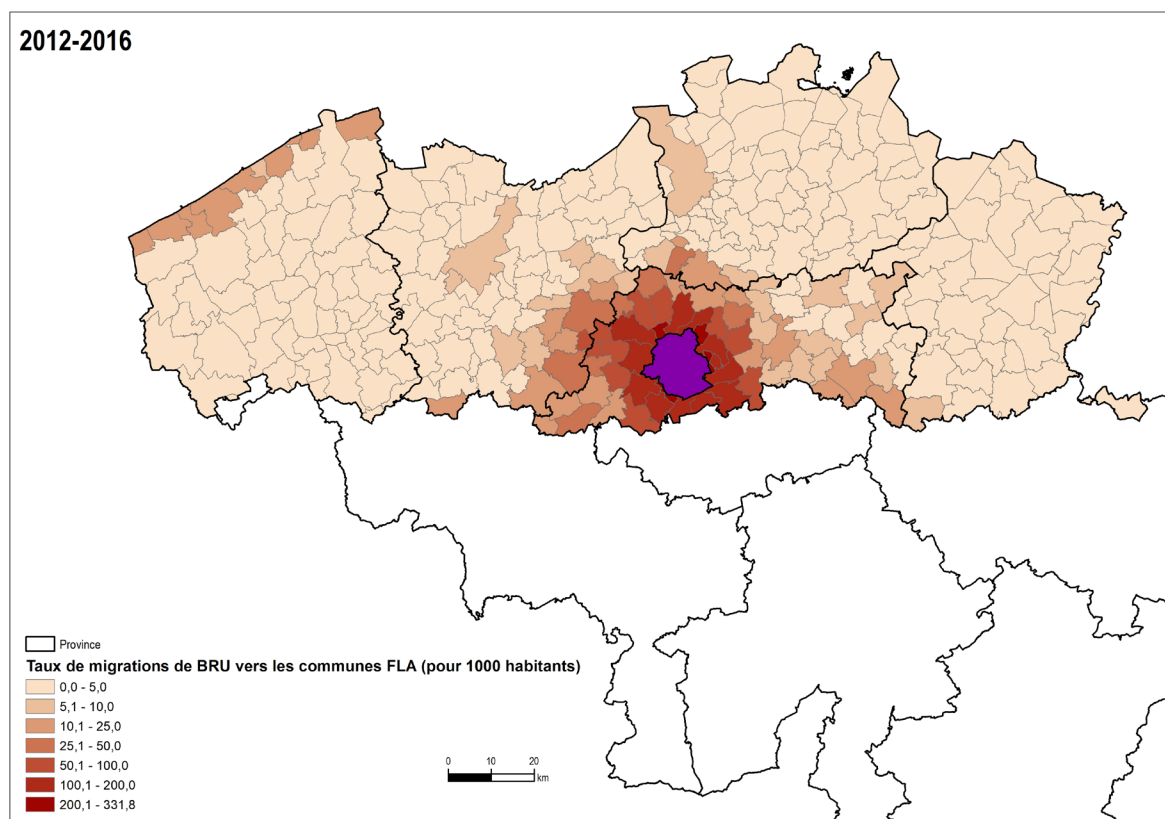
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

La carte suivante représente le nombre de migrations depuis la RBC vers la Région flamande pour la période 2012-2016, rapportées à la population des lieux de destination. Cela permet d'avoir une meilleure vue sur l'importance de ces destinations lors du contrôle pour leur population.

Une fois de plus, la périphérie bruxelloise située en Région flamande (« Rand ») et une zone plus large autour de celle-ci se démarquent, avec un contrefort important vers la vallée de la Dendre en Région flamande-Orientale (figure 6.4).

Les communes côtières et les lieux comme Renaix ou Hoegaarden, Tirlemont et Landen ressortent aussi. Ils s'avèrent d'ailleurs être relativement plus importants que les villes d'Anvers et Gand si l'on ne tient pas compte de la taille de la population.

Figure 6.4 : Taux de migrations depuis la RBC vers les communes de la Région flamande pour la période 2012-2016 (pour 1 000 habitants des communes de destination (%))



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Sur la base de la carte avec les taux de migration par commune de la Région flamande pour 2012-2016, nous distinguons six zones présentant un impact relativement important des migrations depuis la RBC en rapport avec la population des communes qui les composent : 1) les communes flamandes de l'agglomération bruxelloise autour de la Région de Bruxelles-Capitale, 2) les grandes villes d'Anvers et Gand, 3) Louvain, 4) Tirlemont et les communes de Landen et Hoegaarden, 5) les communes côtières, et 6) Renaix.

La vallée de la Dendre (reprenant Alost) ainsi que les communes de Tirlemont, Landen et Hoegaarden font partie de la zone résidentielle des migrants alternants de la RBC (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019). Il est donc instructif de tout d'abord vérifier comment les migrations interrégionales entre la RBC et les communes flamandes se positionnent dans les « régions urbaines » de la Région flamande, pour ensuite examiner plusieurs zones précisées ou villes-centres flamandes.

Le tableau 6.2 illustre l'évolution (sur les quatre périodes successives) du nombre de migrations (N) de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) vers les communes de la Région flamande (FLA) selon leur répartition selon la typologie des régions urbaines (cf. Addendum 1). L'importance relative (%) de ces zones dans l'ensemble des migrations RBC>FLA est aussi indiquée.

Tableau 6.2 : Evolution des migrations depuis la RBC vers les sous-régions flamandes selon la typologie des régions urbaines

Zone	N com.	En nombre de migrations				En pourcentage de migrations			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles (en FLA)	20	47 807	55 500	62 721	68 365	63,4	62,7	62,2	62,4
Banlieue de Bruxelles (en FLA)	8	3 589	4 147	4 529	5 256	4,8	4,7	4,5	4,8
Zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en FLA)	27	6 501	9 090	11 759	12 586	8,6	10,3	11,7	11,5
Agglomération GV (en FLA)	28	4 402	5 276	6 235	6 290	5,8	6,0	6,2	5,7
Agglomération VM (en FLA)	19	4 821	5 357	5 860	6 486	6,4	6,0	5,8	5,9
Reste FLA	206	8 239	9 196	9 740	10 517	10,9	10,4	9,7	9,6
Total FLA	308	75 359	88 566	100 844	109 500	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : 1) RBC = Région de Bruxelles-Capitale, FLA = Région flamande, GV = grande ville (en FLA), VM = ville moyenne (en FLA), selon la répartition des régions urbaines (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Nous observons tout d'abord une croissance importante des migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la Région flamande (RBC>FLA) : de manière globale, cette migration a augmenté de près de la moitié durant la période 2012-2016 en comparaison avec 1997-2001 (indice 145).

Dans le tableau 6.2, on observe surtout l'importance relative croissante des migrations de RBC vers la zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles situées en FLA (reprenant par exemple Alost, Opwijk, Tirlémont, Tremelo). Les chiffres ont pratiquement doublé (indice 194 si l'on compare la dernière et la première période, de 8,6% en 1997-2001 à 11,5% en 2012-2016).

Nous constatons par contre une diminution de l'importance relative, en dépit de la croissance en chiffres absolus, du « reste des communes flamandes » (respectivement de 10,9% à 9,6%).

L'importance relative de la région urbaine de Bruxelles (= agglomération + banlieue en FLA) et des agglomérations des grandes (GV) et moyennes (MV) villes flamandes en tant que destination de la migration RBC>FLA ne change pratiquement pas.

Le tableau 6.3 fournit pour la migration RBC>FLA de plus amples détails pour les grandes villes flamandes séparément en tant que destination, outre la périphérie flamande autour de Bruxelles (selon la définition flamande avec 19 communes périphériques ; cf. Addendum 2 ci-dessous), la vallée de la Dendre, la région autour de Tirlemont (Tienen), les (autres) communes côtières et Renaix (Ronse).

Tableau 6.3 : Evolution des migrations depuis la RBC vers les grandes villes-centres et d'autres destination d'intérêt en Région flamande

Ville/Zone	N com.	En nombre de migrations				En pourcentage des migrations			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Anvers	1	2 428	2 877	3 617	3 529	3,2	3,2	3,6	3,2
Gand	1	1 231	1 532	1 548	1 761	1,6	1,7	1,5	1,6
Bruges	1	470	425	394	414	0,6	0,5	0,4	0,4
Louvain	1	1 029	1 314	1 329	1 660	1,4	1,5	1,3	1,5
Malines	1	1 013	1 382	1 487	1 409	1,3	1,6	1,5	1,3
Périphérie flamande	19	46 488	54 011	61 133	66 981	61,7	61,0	60,6	61,2
Vallée de la Dendre	4	2 752	4 238	5 812	6 020	3,7	4,8	5,8	5,5
Tirlemont, Landen, Hoegaarden	3	521	679	880	1 023	0,69	0,77	0,87	0,93
Côte (excepté Bruges)	9	3 338	3 170	3 011	2 993	4,4	3,6	3,0	2,7
Renaix	1	418	866	818	607	0,6	1,0	0,8	0,6
Reste FLA	267	15 671	18 072	20 815	23 103	20,8	20,4	20,6	21,1
Total FLA	308	75 359	88 566	100 844	109 500	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : La vallée de la Dendre comprend les communes suivantes : Alost, Denderleeuw, Ninove, Grammont; elles font partie avec (Tirlemont, Landen et Hoegaarden) de la zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (cf. Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

L'importance relative de la ville d'Anvers en tant que destination pour la migration RBC>FLA a légèrement augmenté durant la période 2007-2011, mais elle a de nouveau légèrement baissé lors de la période 2012-2016. Nous observons peu d'évolution dans les autres grandes villes flamandes à ce niveau.

L'élément le plus frappant est l'augmentation de l'importance relative de la vallée de la Dendre en tant que destination pour la migration RBC>FLA (de 3,7% en 1997-2001 à 5,8% et 5,5% lors des périodes plus récentes). En termes de chiffres aussi, nous observons une importante augmentation de la migration vers la vallée de la Dendre (indice 219 en cas de comparaison de la dernière et de la première période versus indice 145 pour la migration totale).

Une légère augmentation de l'importance relative de la région autour de Tirlemont est également observée (indice 196). Il y a cependant une diminution de l'importance relative des communes côtières à ce niveau.

Renaix est un peu à part, avec une nette augmentation (près du double) des chiffres concernant les migrations vers la commune à facilités de Région flamande-Orientale depuis la RBC au milieu des années 2000, puis une diminution (et une importance relative) les années suivantes.

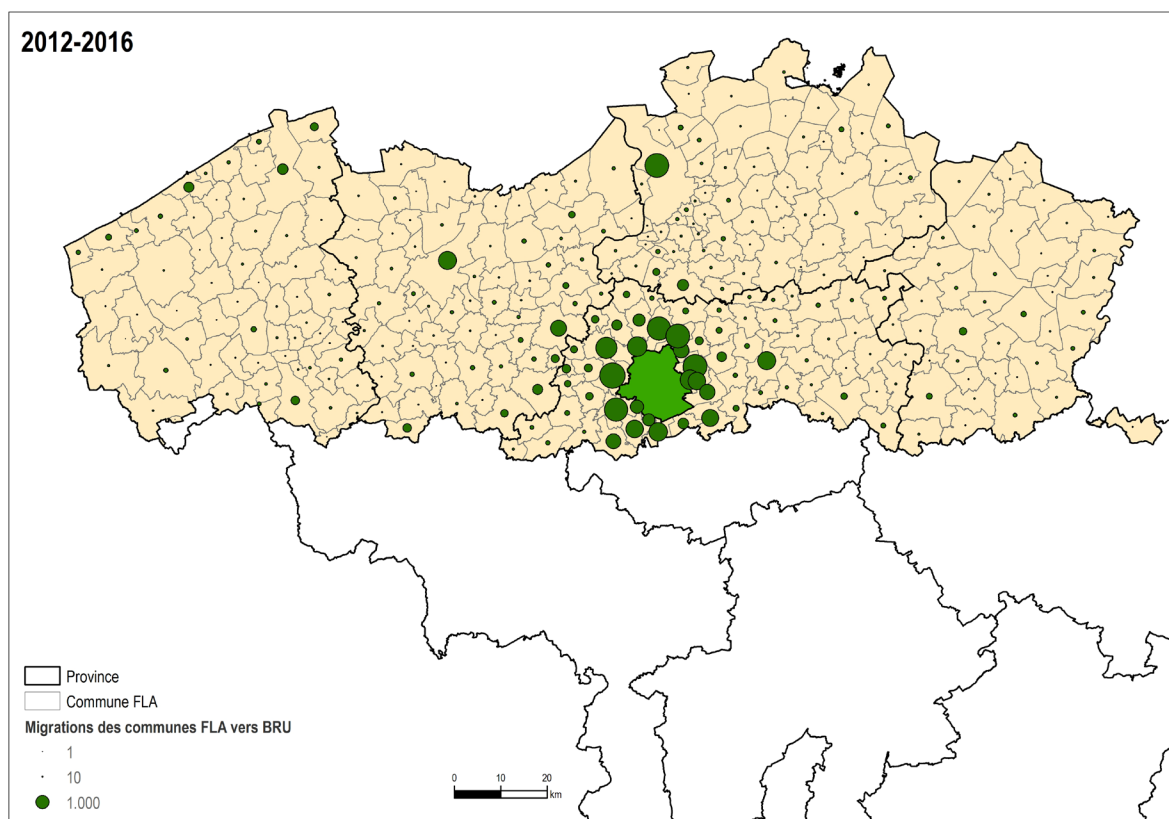
6.2.2. Migrations des communes de la Région flamande vers la RBC - Départs

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016, 64 600 migrations ont été enregistrées depuis les communes de la Région flamande vers la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), soit 12 900 sur une base annuelle.

La figure 6.5 reflète quelque peu la figure 6.3, en ce sens que de nombreuses communes enregistrant un nombre important de départs vers la RBC sont également des communes comptant de nombreuses arrivées depuis la RBC. Comme nous l'avons déjà observé pour les mouvements interrégionaux entre la RBC et la Région wallonne, il y a ici aussi une grande interaction dans pratiquement le même groupe de communes flamandes : de nombreuses communes dans la périphérie flamande autour de la RBC, les plus grandes villes flamandes et les communes côtières.

Depuis la vallée de la Dendre aussi (Alost, Denderleeuw, Ninove et Grammont), il y a relativement beaucoup d'émigrations vers la RBC. Pour Tirlemont et les environs, c'est plutôt limité.

Figure 6.5 : Migrations depuis les communes de la Région flamande vers la RBC pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Si nous considérons toute la période d'observation, de 1997 à 2016, de nombreuses communes de la périphérie flamande autour de la RBC se démarquent à nouveau en tête du classement des endroits depuis lesquels on migre vers la RBC, outre les grandes villes flamandes d'Anvers, Gand et Louvain (tableau 6.4).

Tableau 6.4 : Communes flamandes qui cumulent 50% des migrations vers la RBC, 1997-2016

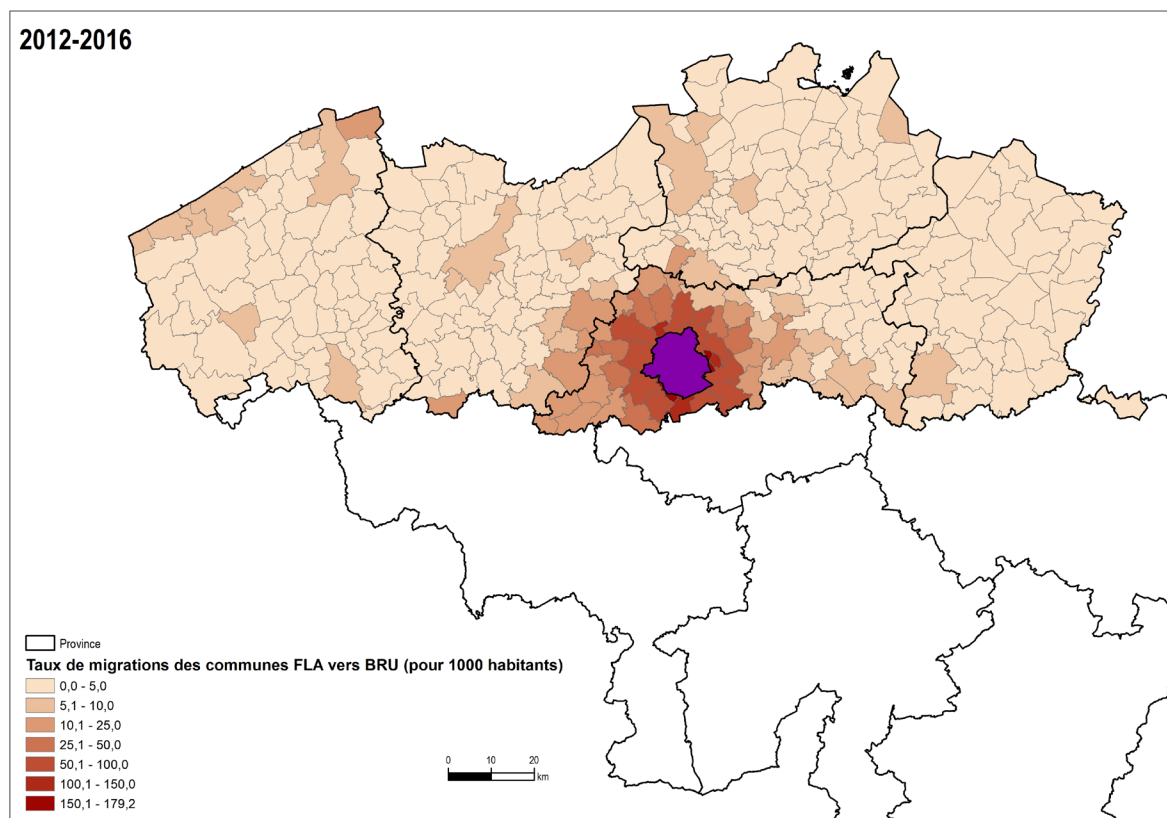
Code INS	Commune	N	% en tout	% cum
23016	Dilbeek	13 405	5,7	5,7
11002	Anvers	12 059	5,2	10,9
23077	Leeuw-Saint-Pierre	10 820	4,6	15,5
23088	Vilvorde	10 647	4,6	20,1
23094	Zaventem	10 547	4,5	24,6
23025	Grimbergen	10 245	4,4	29,0
23002	Asse	8 574	3,7	32,7
23102	Wemmel	7 796	3,3	36,0
23099	Crainhem	7 571	3,2	39,2
23101	Rhode-Saint-Genèse	7 461	3,2	42,4
44021	Gand	6 837	2,9	45,3
23003	Beersel	6 207	2,7	48,0
24062	Louvain	6 108	2,6	50,6
	...			
	Région flamande	233 660	100,0	

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Les taux d'émigration depuis les communes de la Région flamande vers la RBC en 2012-2016 reflètent une fois de plus l'importance des interactions entre la périphérie flamande et la RBC. Par extension, cela vaut aussi pour la partie sud-est de la province du Brabant flamand (Louvain - Tirlemont) et plus à l'est vers Saint-Trond dans le Limbourg (figure 6.6).

Nous observons aussi des taux d'émigration plus élevés dans les grandes villes flamandes (Anvers, Gand, Louvain, Courtrai), les communes côtières (en particulier Knokke-Heist), la vallée de la Dendre (Alost, Denderleeuw, Ninove).

Figure 6.6 : Migrations des communes de la Région flamande vers la RBC pour la période 2012-2016, (pour 1000 habitants (%))



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Le tableau 6.5 illustre l'évolution (sur les quatre périodes distinctes) du nombre de migrations (N) de la Région flamande (FLA) vers la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) selon la répartition des communes flamandes selon la typologie des régions urbaines. L'importance relative (%) de ces zones dans l'ensemble des migrations FLA>RBC est aussi indiquée.

Tableau 6.5 : Evolution des migrations depuis les sous-régions flamandes (typologie des régions urbaines) vers la RBC

Zone	N com.	En nombre de migrations				En pourcentage de migrations			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles (en FLA)	20	30 778	30 573	33 473	36 159	55,8	56,2	56,2	56,0
Banlieue de Bruxelles (en FLA)	8	2 338	2 130	2 416	2 667	4,2	3,9	4,1	4,1
Zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en FLA)	27	4 281	3 848	4 689	5 694	7,8	7,1	7,9	8,8
Agglomération GV (en FLA)	28	5 279	5 695	5 932	5 940	9,6	10,5	10,0	9,2
Agglomération VM (en FLA)	19	4 838	4 891	5 266	5 681	8,8	9,0	8,8	8,8
Reste FLA	206	7 612	7 274	7 762	8 444	13,8	13,4	13,0	13,1
Total FLA	308	55 126	54 411	59 538	64 585	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : 1) RBC = Région de Bruxelles-Capitale, FLA = Région flamande, GV = grande ville (en FLA), VM = ville moyenne (en FLA), selon la typologie des régions urbaines (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Nous observons ici aussi une croissance importante sur les quatre périodes de migration FLA>RBC. L'augmentation est plus modeste que la migration inverse ($\text{indice}(\text{période}4/\text{période}1) = 117$ pour FLA>RBC contre indice 145 pour RBC>FLA).

Le tableau 6.5 illustre l'importance (légèrement) croissante de la zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles en tant que lieu d'origine de la migration FLA>RBC (de 7,8% en 1997-2001 à 8,8% en 2012-2016). Cette augmentation s'élève à environ 1.400 unités si nous comparons la période 4 (2012-2016) avec la période 1 (1997-2001).

Au début des années 2000, nous avons aussi observé une augmentation de l'importance relative des agglomérations des grandes villes d'Anvers et de Gand en tant que zones de départ dans la migration FLA>RBC (de 9,6% en 1997-2001 à 10,5% en 2002-2006), mais ensuite, la part pour cette zone a de nouveau baissé (9,2% en 2012-2016). Notons toutefois que les migrations absolues ont continué d'augmenter.

Le tableau 6.6 fournit pour la migration FLA>RBC de plus amples détails pour les grandes villes flamandes séparément en tant que zone d'origine, outre la périphérie flamande autour de Bruxelles (selon la définition flamande avec 19 communes périphériques), la vallée de la Dendre, la région autour de Tirlemont, les (autres) communes côtières et Renaix.

Tableau 6.6 : Evolution des migrations depuis les grandes villes-centres et d'autres destination d'intérêt en Région flamande vers la RBC

Ville/Zone	N com.	N				%			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Anvers	1	2 739	3 094	3 161	3 065	5,0	5,7	5,3	4,7
Gand	1	1 530	1 720	1 824	1 763	2,8	3,2	3,1	2,7
Bruges	1	559	520	706	642	1,0	1,0	1,2	1,0
Louvain	1	1 358	1 463	1 501	1 786	2,5	2,7	2,5	2,8
Malines	1	636	736	826	725	1,2	1,4	1,4	1,1
Périphérie flamande	19	29 918	29 800	32 944	35 443	54,3	54,8	55,3	54,9
Vallée de la Dendre	4	1 730	1 574	2 107	2 594	3,1	2,9	3,5	4,0
Tirlemont, Landen, Hoegaarden	3	398	329	345	417	0,7	0,6	0,6	0,6
Côte (exc. Bruges)	9	1 824	1 707	1 701	1 682	3,3	3,1	2,9	2,6
Renaix	1	547	411	462	423	1,0	0,8	0,8	0,7
Reste FLA	267	13 887	13 057	13 961	16 045	25,2	24,0	23,4	24,8
Total FLA	308	55 126	54 411	59 538	64 585	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : La vallée de la Dendre comprend ces communes : Alost, Denderleeuw, Ninove, Grammont ; elles font partie avec [Tirlemont, Landen et Hoegaarden] de la zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (cf. Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

La principale augmentation en termes d'importance au cours des périodes successives concerne une fois de plus la vallée de la Dendre (augmentation de la part de 3,1% pour 1997-2001 à 4% pour 2012-2016). En chiffres, cela représente une croissance de +50% (indice 2012-2016/1997-2001 = 150 vs. indice 117 pour la Région flamande dans son ensemble).

La zone des communes côtières (indice 92) et Renaix (indice 77) se situent parmi les localisations en baisse, ce qui se reflète aussi dans la diminution de leur importance relative en tant que zone d'origine pour la migration FLA>RBC.

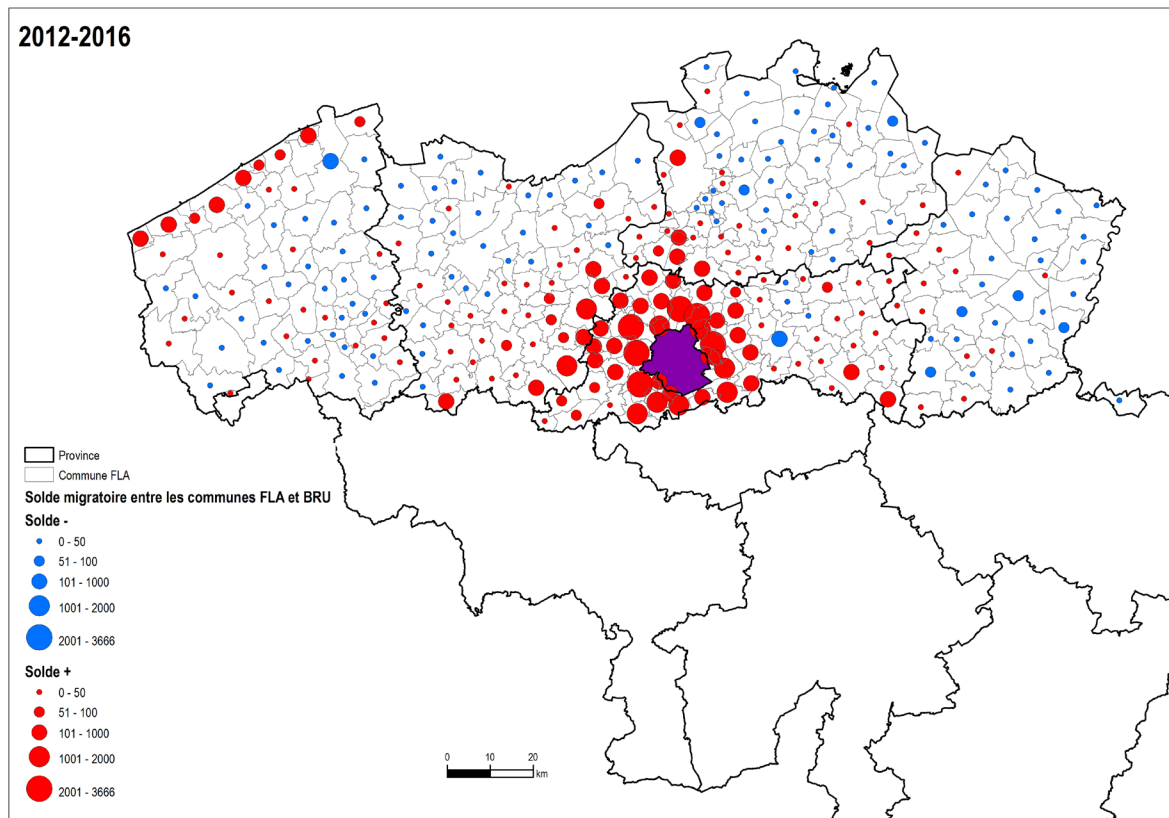
6.2.3. Solde des mouvements migratoires entre les communes de la Région flamande et la RBC.

Le solde migratoire illustre la différence des immigrations et des émigrations depuis et vers une zone décrite, c'est-à-dire la différence entre les immigrations depuis la RBC vers les communes (et les villes) flamandes, et les émigrations depuis les communes flamandes vers la RBC.

Durant la période 2012-2016, il y a eu au total 109 500 immigrations depuis la RBC vers les communes flamandes contre 64 400 émigrations vers la RBC. Le solde positif est donc de +44 900 pour la Région flamande (soit environ +9.000 chaque année).

Par rapport à la population, on observe un doublement du solde migratoire entre la RBC et la Région flamande pour la Région flamande de +0,7‰ en 1997-2001 à +1,4‰ en 2012-2016, avec surtout une augmentation au début des années 2000.

Figure 6.7 : Solde migratoire pour les communes de la Région flamande avec la RBC, 2012-2016



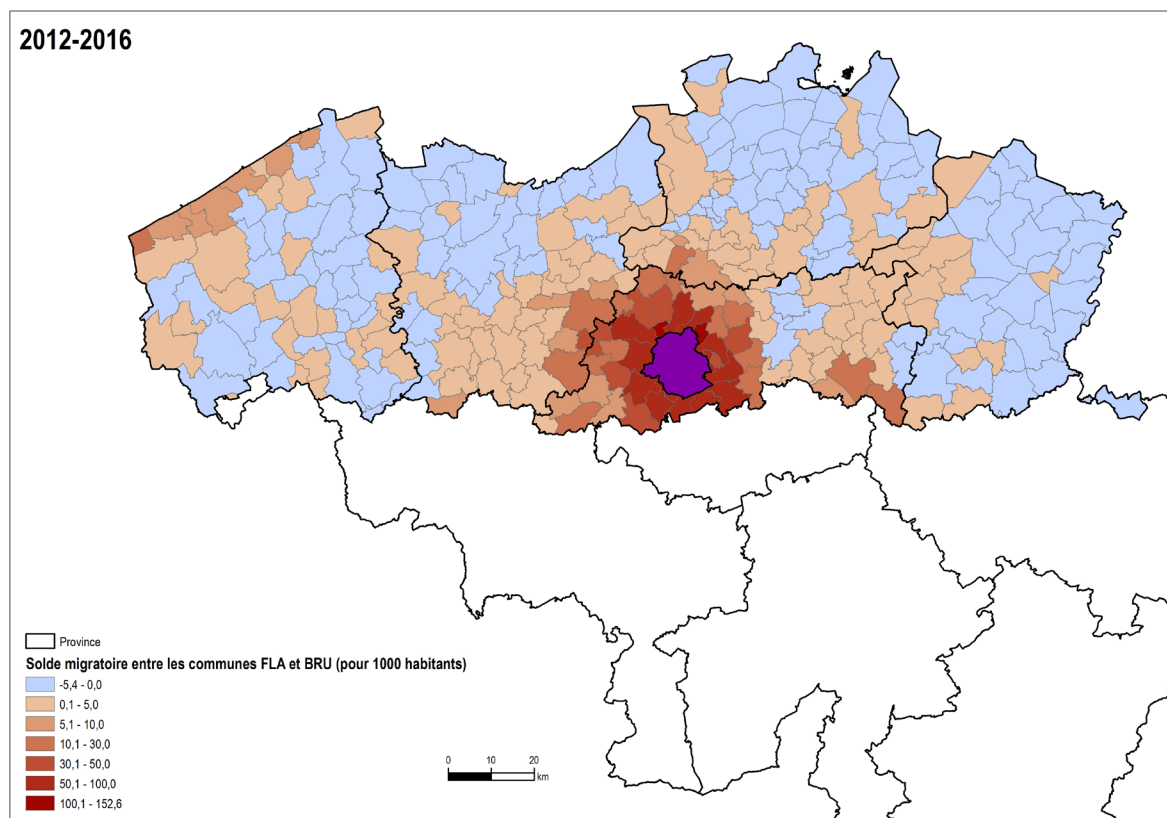
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

De nombreux soldes migratoires communaux pour la période 2012-2016 sont en équilibre ou positifs ($179/308 = 58\%$ des communes flamandes), les autres sont négatifs ($129/308 = 42\%$). Nous retrouvons des soldes positifs dans et autour de la périphérie flamande autour de la RBC - et en particulier du côté nord et ouest de la RBC - dans la vallée de la Dendre, à Tirlemont et dans ses environs, à la côte et (bien que de manière plus limitée en termes d'ampleur), dans des villes comme Anvers et Sint-Niklaas.

Le solde positif pour la périphérie autour de la RBC peut se lire comme une expression de 1) la forme classique connue de périurbanisation, avec déménagement de familles aisées d'âge moyen vers la périphérie urbaine (périphérie flamande), et 2) une migration (plus récente) vers des communes plus éloignées où le logement est plus abordable (vallée de la Dendre, Tirlemont).

Notons aussi que le solde migratoire est négatif pour Gand, Bruges et Louvain, et n'est positif que de manière limitée pour Anvers (figure 6.7). On observe en effet que les migrations entre la RBC et les grandes villes flamandes reflètent des mouvements d'entrée et de sortie réciproques qui sont soit plus ou moins en équilibre soit donnent un résultat positif ou négatif, donc sans présenter de tendance remarquable.

Figure 6.8 : Solde migratoire pour les communes de la Région flamande vers la RBC, 2012-2016, pour 1000 habitants (%)



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Le solde migratoire (pour les mouvements de 2012-2016) par rapport au nombre d'habitants de la commune illustre surtout la forte périurbanisation autour de la région de la capitale, avec ses grands contreforts plus loin : la vallée de la Dendre et, plus loin dans le sud de la Région flamande-Orientale et dans le Brabant flamand (surtout près de la RBC et autour de Tirlemont), ainsi que dans des parties adjacentes des provinces d'Anvers et de Limbourg (figure 6.8).

Notons que les soldes négatifs pour 1.000 habitants sont situés dans un groupe contigu de communes dans le Brabant flamand, d'une part dans et autour de Louvain (cf. Tremelo, Rotselaar, Holsbeek), et d'autre part à l'est (Geetbets, Léau).

On observe aussi un solde migratoire positif à la côte et dans des parties du sud de la Région flamande-Occidentale.

Tableau 6.7 : Évolution du solde migratoire entre la RBC et les zones définies sur base des régions urbaines en FLA

Zone	N com.	N			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles (en FLA)	20	+17 029	+24 927	+29 248	+32 206
Banlieue de Bruxelles (en FLA)	8	+1 251	+2 017	+2 113	+2 589
Zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en FLA)	27	+2 220	+5 242	+7 070	+6 892
Agglomération GV (en FLA)	28	-877	-419	+303	+350
Agglomération VM (en FLA)	19	-17	+466	+594	+805
Reste FLA	206	+627	+1 922	+1 978	+2 073
Total FLA	308	+20 233	+34 155	+41 306	+44 915

Note : 1) RBC = Région de Bruxelles-Capitale, FLA = Région flamande, GV = grande ville (en FLA), VM = ville moyenne (en FLA), selon la typologie des régions urbaines (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Dans la période récente (2012-2016), toutes les zones étudiées présentent un solde migratoire positif avec la RBC (tableau 6.7). Ce n'était pas toujours le cas pour les agglomérations des grandes et moyennes villes dans les périodes précédentes.

Pour l'ensemble des communes flamandes, on observe une forte croissance du solde migratoire (indice 2012-2016/1997-2001=222). La croissance de l'afflux net est surtout disproportionnée dans la large zone des migrants alternants de Bruxelles (indice 310), signe d'un étalement urbain toujours en cours autour de la RBC (Vermeiren et al., 2018).

Tableau 6.8 : Évolution du solde migratoire entre la RBC et les grandes villes-centres ou d'autres destinations d'intérêt en FLA

Ville/Zone	N com.	N			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Anvers	1	-311	-217	+456	+464
Gand	1	-299	-188	-276	-2
Bruges	1	-89	-95	-312	-228
Louvain	1	-329	-149	-172	-126
Malines	1	+377	+646	+661	+684
Périphérie flamande	19	+16 570	+24 211	+28 189	+31 538
Vallée de la Dendre	4	+1 022	+2 664	+3 705	+3 426
Tirlemont, Landen, Hoegaarden	3	+123	+350	+535	+606
Communes côtières (exc. Bruges)	9	+1 514	+1 463	+1 310	+1 311
Renaix	1	-129	+455	+356	+184
Reste FLA	267	+1 784	+5 015	+6 854	+7 058
Total FLA	308	+20 233	+34 155	+41 306	+44 915

Note : La vallée de la Dendre comprend ces communes : Alost, Denderleeuw, Ninove, Grammont ; elles font partie avec (Tirlemont, Landen et Hoegaarden) de la zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (cf. Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Les soldes migratoires entre les grandes villes flamandes et la RBC présentent des disparités avec des soldes négatifs pour Gand, Bruges et Louvain (tableau 6.8) et des soldes positifs pour Anvers, et surtout Malines. Pour Malines, les soldes sont positifs dans chaque période distincte. Il semble donc que Malines soit attractive pour les habitants de la RBC.

La vallée de la Dendre (indice 2012-2016/1997-2001 = 335) et la région de Tirlemont, Landen et Hoegaarden (indice 493) constituent des lieux d'établissement toujours plus attrayants pour les personnes qui quittent la RBC comme on le voit au tableau 6.8.

ADDENDUM 1 : Répartition des communes en villes-régions et zones partielles, Région flamande (308 communes)

Zone	N	Communes
Agglomération de Bruxelles (en FLA)	20	Asse, Beersel, Dilbeek, Grimbergen, Hal, Hoeilaart, Machelen, Overijse, Leeuw-Saint-Pierre, Steenokkerzeel, Vilvorde, Zaventem, Drogenbos, Crainhem, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Wemmel, Wezembeek-Oppem, Kortenberg, Tervuren.
Banlieue de Bruxelles (en FLA)	8	Gooik, Hérinnes, Kampenhout, Meise, Merchtem, Pepingen, Ternat, Lennik
Zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en FLA)	27	Biévène, Gammerages, Kapelle-Op-Den-Bos, Liedekerke, Londerzeel, Opwijk, Roosdaal, Affligem, Boortmeerbeek, Haacht, Hoegaarden, Keerbergen, Landen, Tirlémont, Tremelo, Alost, Denderleeuw, Grammont, Haaltert, Herzele, Lede, Ninove, Zottegem, Erpe-Mere, Buggenhout, Lebbeke, Lierde
Agglomération GV (en FLA)	28	Aartselaar, Anvers, Boechout, Boom, Borsbeek, Brasschaat, Edegem, Hemiksem, Hove, Kapellen, Kontich, Lint, Mortsel, Niel, Schelle, Schilde, Schoten, Stabroek, Wijnegem, Wommelgem, Zwijndrecht, De Pinte, Evergem, Gand, Lochristi, Melle, Merelbeke, Sint-Martens-Latem
Agglomération VM (en FLA)	19	Bonheiden, Malines, Sint-Katelijne-Waver, Oud-Turnhout, Turnhout, Herent, Louvain, Bruges, Harelbeke, Courtrai, Kuurne, Wevelgem, Bredene, Ostende, Roulers, Sint-Niklaas, Genk, Hasselt, Zonhoven

Source : (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019)

ADDENDUM 2 : Périphérie flamande (« Rand ») autour de la RBC (délimitation selon le décret flamand)

Zone	N	Communes
Sans facilités linguistiques	13	Asse, Dilbeek, Grimbergen, Hal, Hoeilaart, Machelen, Meise, Merchtem, Overijse, Leeuw-Saint-Pierre, Vilvorde, Zaventem, Tervuren
Avec facilités linguistiques	6	Drogenbos, Crainhem, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Wemmel, Wezenbeek-Oppem

6.3. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LES COMMUNES DE LA RBC

Dans cette section, nous commentons les relations entre la Région flamande et les communes de la RBC.

6.3.1. Migrations de la Région flamande vers les communes de la RBC - Entrées

Le nombre de migrations de la Région flamande vers les communes de la RBC est resté relativement stable entre 1997 et 2017 et a oscillé entre 10 000 et 14 000 unités (figure 6.1), avec toutefois une légère hausse depuis la fin des années 2000. Le taux d'immigration est néanmoins en baisse, puisque la population bruxelloise a nettement augmenté au cours de cette période.

Vers quelles communes bruxelloises sont dirigés les flux en provenance de la Région flamande ?

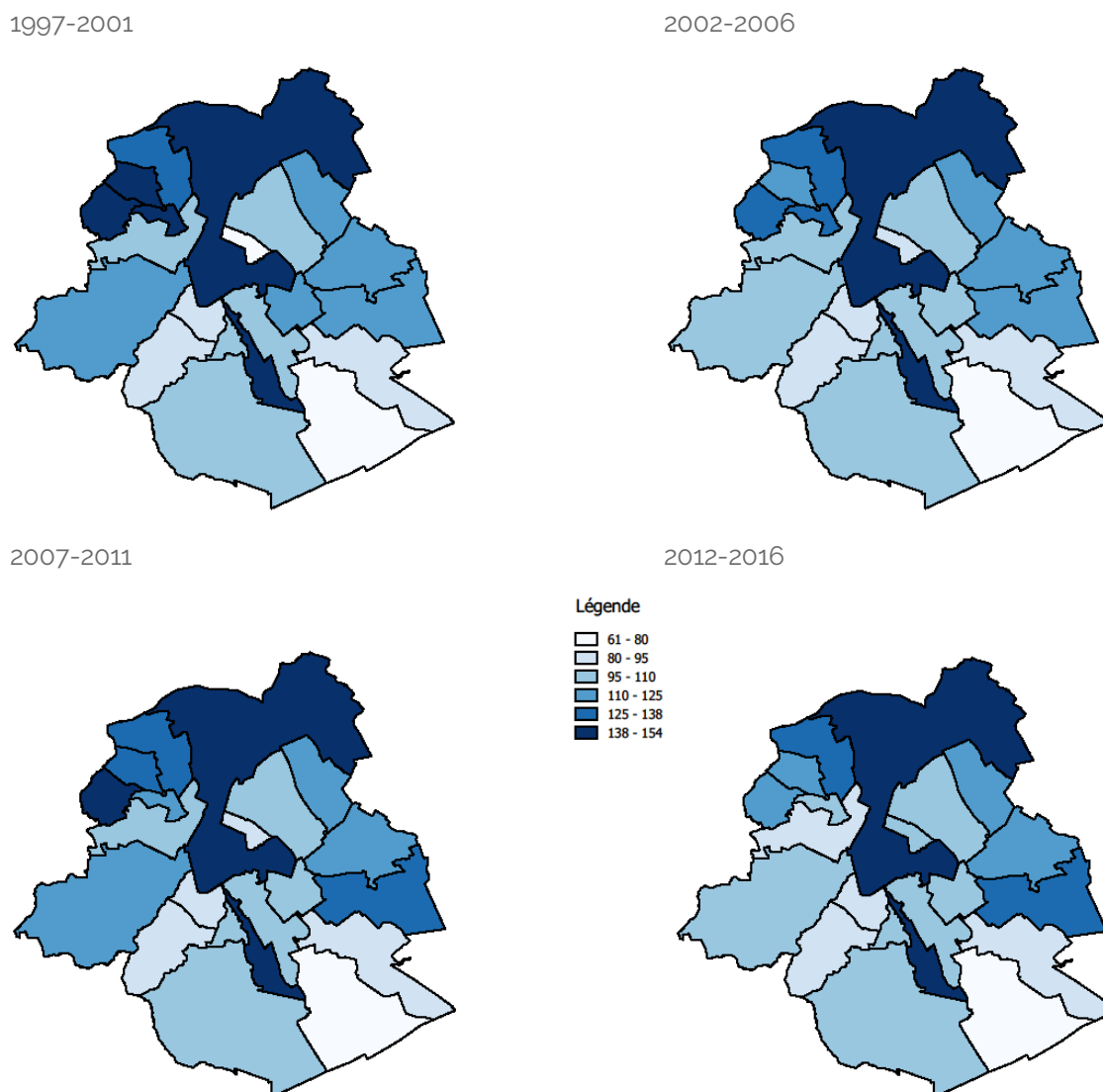
Tout d'abord, ce sont les communes au poids démographique le plus important qui engrangent le plus d'immigrations (tableau 6.9). Ainsi, entre 1997 et 2017, cinq des dix-neuf communes concentrent

plus de la moitié de ces immigrations : la Ville de Bruxelles (près d'un cinquième d'entre elles), Schaerbeek, Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean et Ixelles.

En rapportant le nombre d'entrées à l'effectif de population de la commune de destination, on obtient le taux d'immigration, meilleur indicateur de l'attractivité relative de chacune des 19 communes (figures 6.10 à 6.13). Au cours de chaque période quinquennale, la Ville de Bruxelles est la commune la plus attractive, suivie par Berchem-Sainte-Agathe et Jette. Globalement, les communes de la moitié nord (de Berchem-Sainte-Agathe à Woluwe Saint-Pierre) sont plus attractives que les communes de la moitié sud (d'Auderghem à Molenbeek-Saint-Jean, ainsi que Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode) pour les flux en provenance de la Région flamande. Comparativement aux taux d'immigration depuis la Wallonie, il y a moins de différences entre les communes bruxelloises en provenance de la Région flamande (rapport de 2 pour 1 entre les valeurs extrêmes, contre 3 pour 1 en provenance de la Wallonie). Au cours de chacune des 4 périodes quinquennales, Watermael-Boitsfort est la commune la moins attractive de la Région. Auderghem, Forest et Saint-Gilles font également partie du top 5 des communes les moins attractives depuis la Région flamande au cours de chacune des 4 périodes étudiées.

En conclusion, la structure spatiale des flux d'entrées, en termes relatifs, au sein de communes bruxelloises et depuis la Région flamande est presque l'inverse de ceux en provenance de la Wallonie (cf. 5.2.1), avec des flux plus importants dans le nord et l'ouest de la RBC. Cela rejoint les conclusions d'analyses menées sur les relations socio-spatiales entre Bruxelles et sa périphérie (De Maesschalck *et al.*, 2015).

Figures 6.10 à 6.13 : Taux d'immigration de la Région flamande vers les communes de la RBC (pour mille habitants)



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 6.9 : Communes bruxelloises qui cumulent 50% des migrations de la Région flamande vers la RBC, 1997-2016

NOM	Migrations depuis la Région flamande (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
Bruxelles-Ville	43 409	18,6%	18,6%
Schaerbeek	23 604	10,1%	28,7%
Anderlecht	22 207	9,5%	38,2%
Molenbeek-Saint-Jean	16 336	7,0%	45,2%
Ixelles	16 315	7,0%	52,2%

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

6.3.2. Migrations des communes de la RBC vers la Région flamande - Sorties

Le nombre de migrations de la RBC vers la Région flamande a globalement augmenté entre 1997 et 2017 et est passé de 15 000 à plus de 24 000 unités (figure 6.1). Cette augmentation étant plus importante que celle de la population bruxelloise, le taux d'émigration vers la Région flamande est globalement en hausse.

Depuis quelles communes bruxelloises partent les flux en direction de la Région flamande ?

Ici aussi, ce sont des communes au poids démographique le plus important dont partent une majorité des émigrations vers la Région flamande. Ainsi, entre 1997 et 2017, cinq des dix-neuf communes concentrent plus de la moitié de ces émigrations (tableau 6.10) : la Ville de Bruxelles (plus d'un sixième d'entre elles), Schaerbeek, Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean et Uccle. Ce sont les mêmes communes qui envoient également le plus de migrations vers la Région flamande.

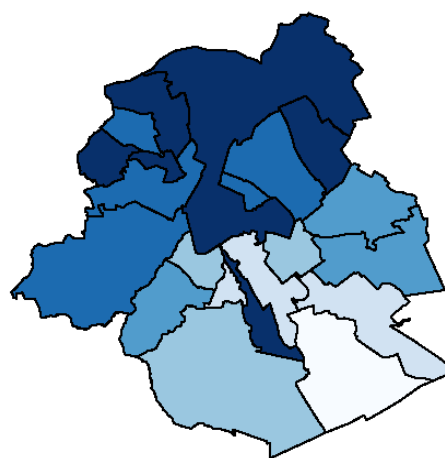
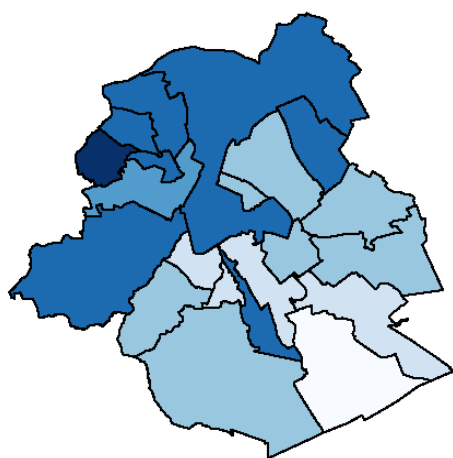
En rapportant le nombre de sorties à l'effectif de population de la commune d'origine, on obtient le taux d'émigration de chacune des 19 communes (figures 6.14 à 6.17). Les cartes de cet indicateur montrent deux éléments importants : d'une part, une structuration nord-ouest/sud-est très nette, et, d'autre part, une augmentation généralisée des taux d'émigration au cours des 4 périodes successives en direction de la Région flamande. Les communes de la moitié nord et ouest sont proportionnellement les plus importantes pourvoyeuses de migrants en direction de la Région flamande. Parmi celles-ci, Berchem-Sainte-Agathe, Jette, la Ville de Bruxelles, Koekelberg et Ganshoren se distinguent avec des taux d'émigration particulièrement élevés. Au contraire, Ixelles, et a fortiori Watermael-Boitsfort, envoient relativement peu de migrants vers la Région flamande. Le ratio entre les communes qui envoient le plus et le moins varie entre 2,5 et 3 selon la période quinquennale considérée.

On observe donc la même structure spatiale que pour l'immigration depuis la Région flamande : une opposition nord et ouest / sud et est, avec des valeurs inversées par rapport à ce qui est observé en direction de la Wallonie (cf. 5.3.2.). En effet, en direction de la Région flamande, ce sont les communes du nord et de l'ouest de la RBC qui envoient le plus de migrations, alors que vers la Wallonie, ce sont celles du sud et de l'est.

Figures 6.14 à 6.17 : Taux d'émigration des communes de la RBC vers la Région flamande (pour mille habitants)

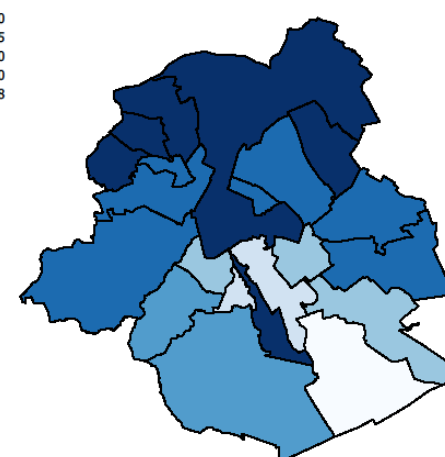
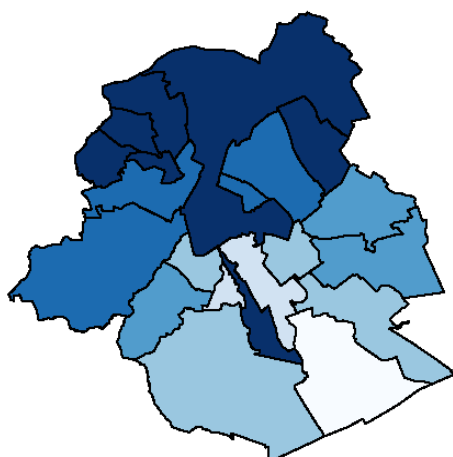
1997-2001

2002-2006

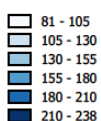


2007-2011

2012-2016



Légende



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 6.10 : Communes bruxelloises qui cumulent 50% des migrations de la RBC vers la Région flamande, 1997-2016

NOM	Migrations vers la Région flamande (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
Bruxelles-Ville	66 364	17,7%	17,7%
Schaerbeek	42 919	11,5%	29,2%
Anderlecht	39 852	10,7%	39,9%
Molenbeek-Saint-Jean	30 682	8,2%	48,1%
Uccle	22 680	6,1%	54,1%

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

6.3.3. Soldes migratoires des communes de la RBC avec la Région flamande

Pour l'ensemble des 19 communes bruxelloises, le solde migratoire annuel avec la Région flamande a oscillé entre -4 000 et -5 000 unités entre 1997 et 2002 (figure 6.1) et a diminué progressivement à partir de 2002 pour atteindre les -8 000 unités en 2006. Ensuite, il est resté stable pendant plus de 10 ans. À partir de 2013, il a recommencé à diminuer, pour atteindre les -11 000 unités pour l'année 2016. Cela veut donc dire qu'au jeu des échanges migratoires entre les deux régions, la Région flamande est de plus en plus gagnante.

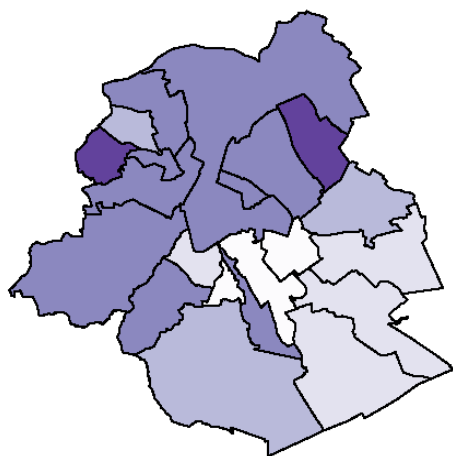
Le solde migratoire est négatif pour chacune des 4 périodes et pour chaque commune bruxelloise (figures 6.18 à 6.21). Cela veut donc dire que chaque commune bruxelloise perd des habitants au profit de la Région flamande, par le jeu des migrations internes. Ce phénomène s'est aggravé au cours des 4 périodes quinquennales successives.

Malgré un solde en diminution, sa répartition est relativement stable au cours des 4 périodes quinquennales. Le solde migratoire avec la Région flamande a diminué dans toutes les communes bruxelloises, avec les valeurs les plus faibles (les plus fortement négatives) dans un ensemble de communes allant de Forest à Evere, en passant par le nord-ouest de la RBC. Parmi celles-ci, Berchem-Sainte-Agathe et Evere sont à tour de rôle les communes qui perdent proportionnellement le plus d'habitants au bénéfice de la Région flamande. Les communes du sud-est sont celles qui perdent le moins d'habitants à l'égard de la Région flamande pour chacune des 4 périodes quinquennales. Parmi celles-ci, Ixelles et Watermael-Boitsfort sont celles qui sont les moins déficitaires à l'égard de la Région flamande.

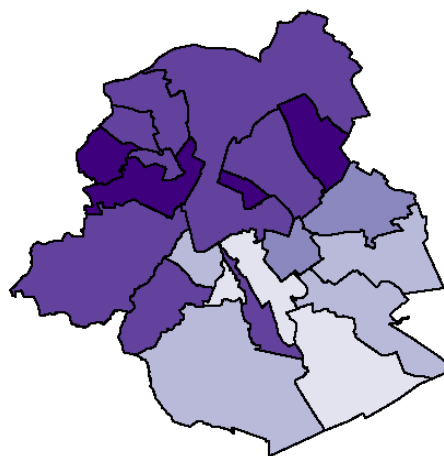
La répartition spatiale des soldes migratoires avec la Région flamande est donc semblable à celle des flux (entrées et sorties) échangés avec la Région flamande (cf. 6.3.1 et 6.3.2) : opposition nord et ouest (valeurs les plus négatives) / sud et est (valeurs les moins négatives). Cela diffère donc des soldes migratoires avec la Wallonie (cf. 5.3.3.), pour lesquels la structure spatiale est de type centre / périphérie.

Figure 6.18 à 6.21 : Solde migratoire des communes de la RBC avec la Région flamande (pour mille habitants)

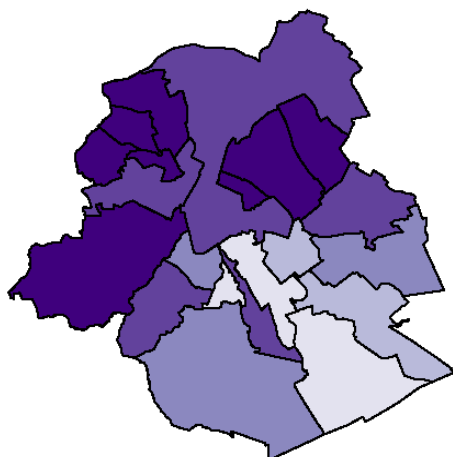
1997-2001



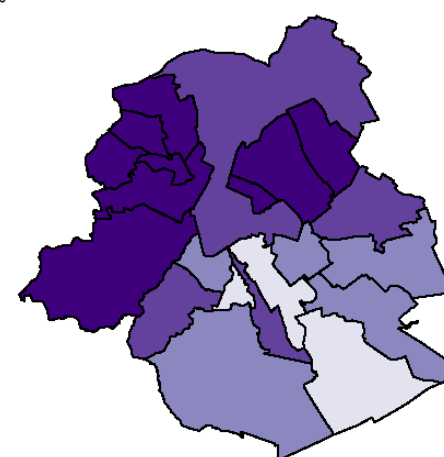
2002-2006



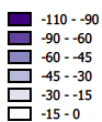
2007-2011



2012-2016



Légende



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

7. Flux migratoires entre la Région flamande et la Wallonie

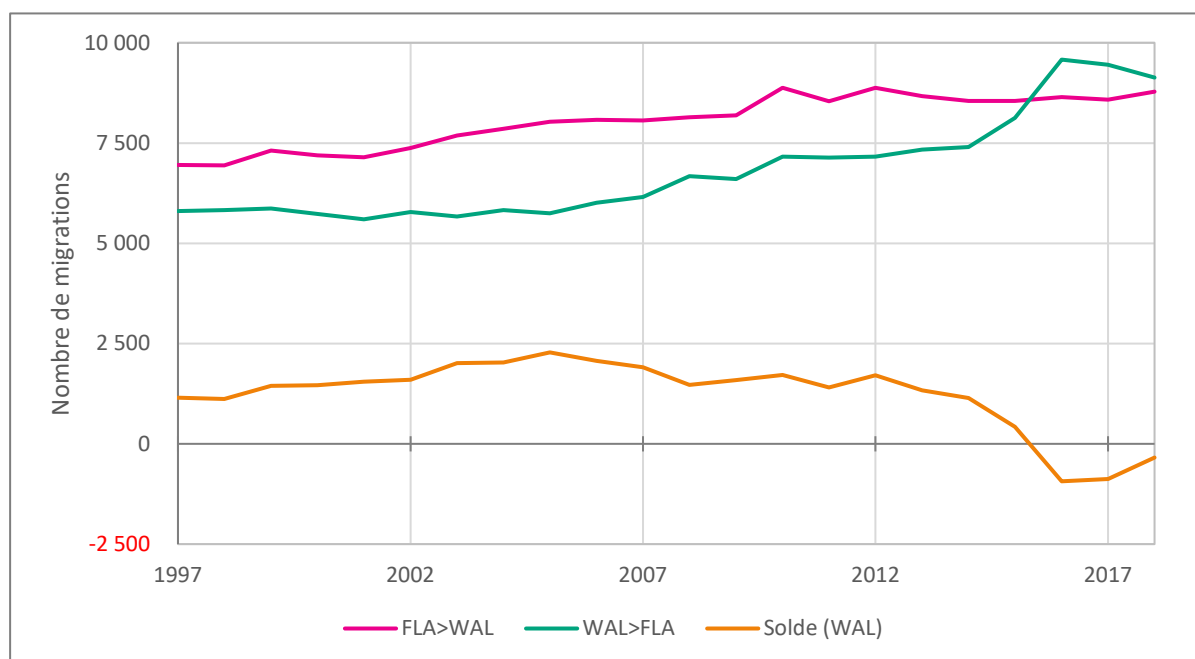
7.1. SYNTHÈSE DES MIGRATIONS ENTRE LES DEUX RÉGIONS SUR LES QUATRE PÉRIODES

Entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2016, 7984 habitants par an en moyenne ont quitté la Région flamande pour la Wallonie et 6562 ont effectué la migration inverse. Sur cette période de 20 ans (Figure 7.1), les migrations depuis la Région flamande ont augmenté à partir de 2002 jusqu'à un pic en 2010 à 9000 migrations/an. Elles se sont ensuite stabilisées. Les migrations depuis la Wallonie vers la Région flamande étaient relativement stables entre 1997 et 2005, puis ont commencé à augmenter jusqu'à 7000 migrations par an entre 2010 et 2014. En 2015 et 2016, les flux vers la Région flamande augmentent alors de manière élevée, inversant le solde migratoire en faveur de la Région flamande.

L'intensité migratoire (= immigrations + émigrations) entre les deux régions a donc augmenté au cours de ces 20 ans. Elle est passée de 12 873 échanges par an en moyenne sur la période 1997-2001 à 16 576 échanges par an au cours de la période 2012-2016.

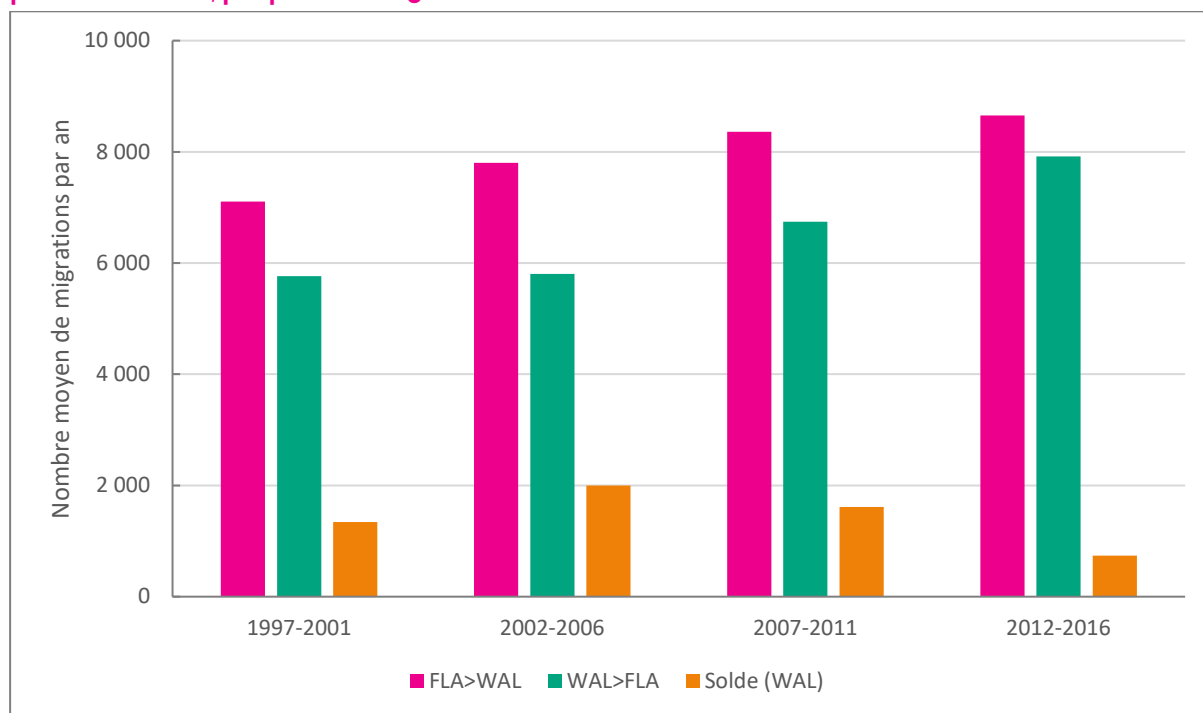
Sur les quatre périodes étudiées (figure 7.2), les échanges migratoires ont été au profit de la Wallonie mais, comme écrit ci-dessus, cette tendance a changé au cours de la dernière période. Pour les années 2017 et 2018, le solde est toujours négatif pour la Wallonie, mais de façon moins importante, en raison surtout de la diminution des migrations de Wallonie vers la Région flamande.

Figure 7.1 : Évolution annuelle des flux migratoires entre la Région flamande et la Wallonie de 1997 à 2018, et solde migratoire pour la Wallonie



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 7.2 : Évolution des flux migratoires entre la Région flamande et la Wallonie et solde migratoire pour la Wallonie, par période de 5 ans



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

7.2. MIGRATIONS ENTRE LA WALLONIE ET LES COMMUNES DE LA RÉGION FLAMANDE

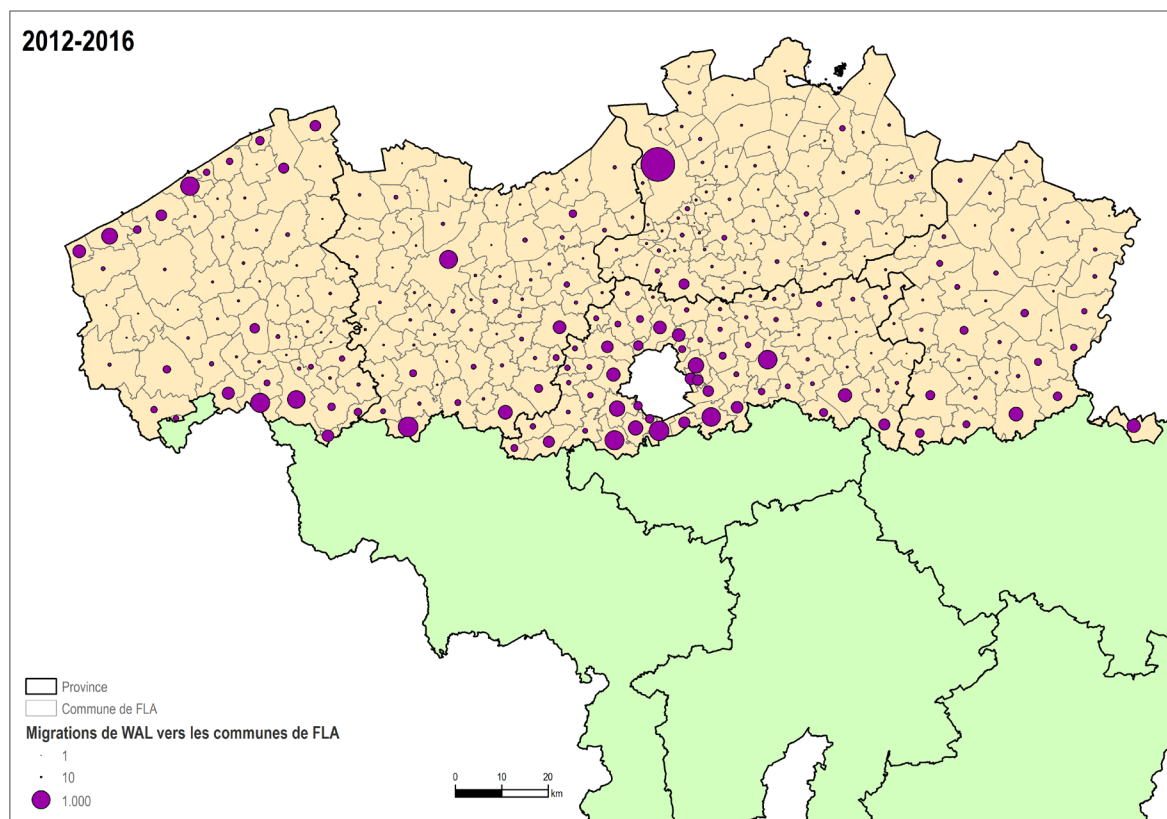
7.2.1. Migrations depuis la Wallonie vers les communes de la Région flamande - Arrivées

Anvers est la principale destination pour les migrants venant de Wallonie (WAL) vers la Région flamande (FLA) ces dernières années (2012-2016). Gand, seconde ville de la Région flamande, l'est dans une bien moindre mesure (figure 7.3).

Nous observons aussi, le long de la frontière régionale avec la Wallonie, et autour de la RBC, de nombreuses destinations privilégiées pour la migration depuis la Wallonie.

Viennent ensuite les communes de la Côte, et particulièrement La Panne, Coxyde, Ostende et Knokke-Heist.

Figure 7.3 : Migrations de la Wallonie vers les communes de la Région flamande sur la période 2012-2016



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Pour l'ensemble des migrations entre 1997 et 2016, les communes qui cumulent 50% des migrations en provenance de la Wallonie sont au nombre de 21 (tableau 7.1).

On y retrouve 5 villes-centres, avec Anvers, Ostende et Courtrai en tête du classement. Neuf communes jouxtant la frontière linguistique (dont Renaix, Hal et Overijse) figurent également dans le haut de cette liste. Cette liste mentionne aussi sept communes de la périphérie bruxelloise (certaines se chevauchant avec la catégorie commune à la frontière linguistique), trois communes côtières (La Panne, Coxyde et à nouveau Ostende) et une commune frontalière avec la France (Menen).

Tableau 7.1 : Communes flamandes qui cumulent 50% des migrations en provenance de la Wallonie sur la période 1997-2016

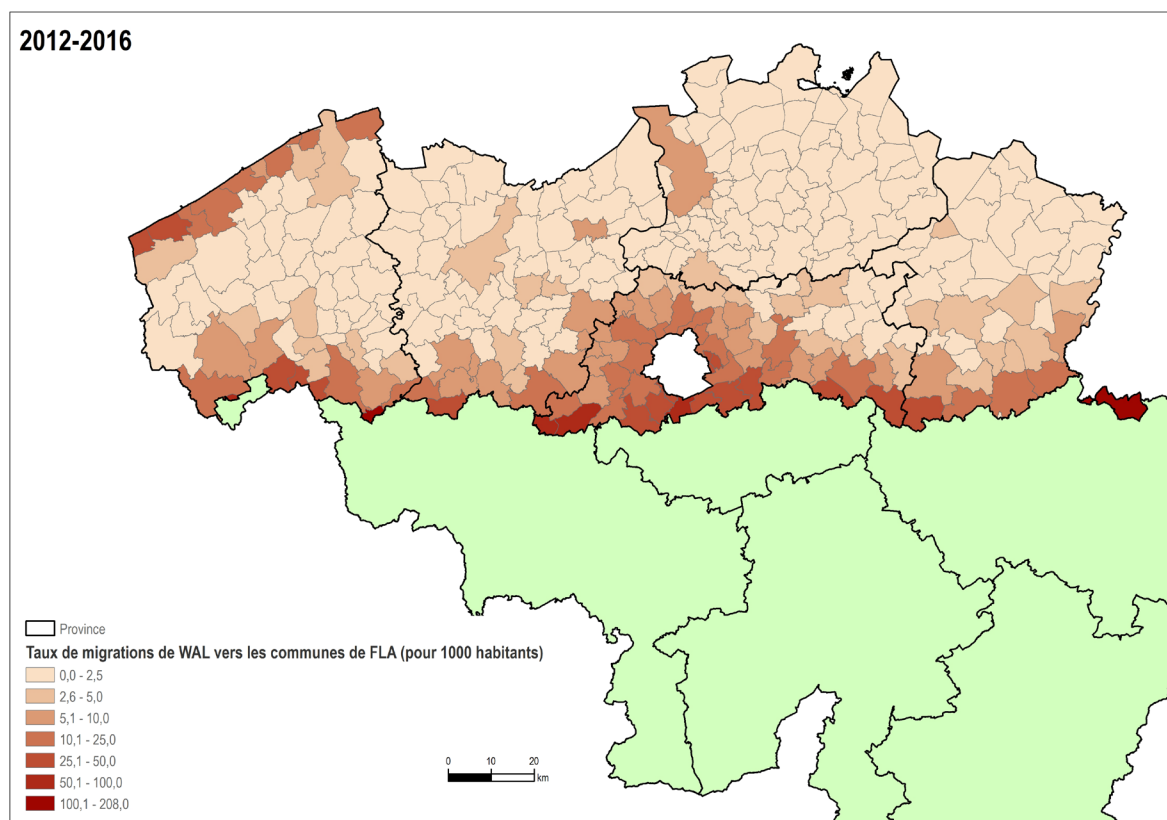
Commune	Type de commune	N	% en tout	% cumulatif
Anvers	VC	7 977	6,1	6,1
Renaix	CL	5 258	4,0	10,1
Menen	CF	4 123	3,1	13,2
Rhode-Saint-Genèse	PF	4 010	3,1	16,3
Hal	CL, PF	3 791	2,9	19,2
Overijse	CL, PF	3 777	2,9	22,1
Ostende	VC, CC	3 485	2,7	24,7
Courtrai	VC	3 392	2,6	27,3
Gand	VC	3 109	2,4	29,7
Coxyde	CC	3 047	2,3	32,0
Louvain	VC	2 910	2,2	34,2
Zaventem	PF	2 661	2,0	36,2
Leeuw-Saint-Pierre	PF	2 541	1,9	38,2
Beersel	CL, PF	2 244	1,7	39,9
La Panne	CC	2 088	1,6	41,5
Tongres	CL	2 059	1,6	43,0
Dilbeek	PF	1 900	1,4	44,5
Grammont	CL	1 861	1,4	45,9
Tirlemont	CL	1 805	1,4	47,3
Wervik	CL	1 804	1,4	48,7
Landen	CL	1 774	1,4	50,0
...				
Total		131 184	100,0	

Note : Type de commune -> VC = ville-centre (5) ; CF = communes frontalières (1) ; CL = commune à la frontière linguistique (9) ; PF = Périphérie flamande (7) ; CC = communes côtières (3).

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

La carte suivante (figure 7.4) illustre le nombre total de migrations pour la période 2012-2016 depuis la Wallonie (WAL) vers les communes de la Région flamande (FLA) rapporté à la population des communes de destination. Il s'agit de taux d'immigration, exprimé par 1.000 habitants des communes de destination.

Figure 7.4 : Migration depuis la Wallonie vers des communes de la Région flamande, 2012-2016, taux d'immigration par 1 000 unités de population ()



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Une fois de plus, ce sont surtout - pour les taux d'immigration depuis la Wallonie - les villes ou communes flamandes le long de la frontière régionale entre la Région flamande et la Wallonie, les communes périphériques de la RBC et les communes du littoral, qui se démarquent. Voici les villes ou communes où les taux sont les plus élevés :

- le long de la frontière régionale : Messines, Wervik, Menen, Espierres-Helchin, Renaix, Biévène, Hérisinnes, Drogenbos, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Overijse, Hoeilaart, Hoegaarden, Gingelom et Fourons (figure 7.3).
- à la côte : La Panne et Coxyde.

Anvers, et surtout Gand, se distinguent moins en taux d'immigration, qu'en nombre absolu d'immigrations depuis la Wallonie.

Le tableau 7.2 illustre l'évolution (sur les quatre périodes d'étude) du nombre de migrations (N) depuis la Région wallonne (WAL) vers les communes de la Région flamande (FLA) selon la typologie des régions urbaines. L'importance relative (%) de ces zones dans l'ensemble des migrations WAL>FLA est aussi indiquée.

Tableau 7.2 : Évolution des migrations depuis la Wallonie vers les communes flamandes selon la typologie des régions urbaines

Zone	N com.	N				%			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles (en FLA)	20	8 059	8 255	9 186	10 174	27,3	28,4	27,2	25,7
Banlieue de Bruxelles (en FLA)	8	766	777	928	1 043	2,6	2,7	2,8	2,6
Zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en FLA)	27	2 605	2 576	3 110	3 705	8,8	8,9	9,2	9,4
Agglomération GV (en FLA)	28	2 268	2 249	3 517	5 125	7,7	7,7	10,4	12,9
Agglomération VM (en FLA)	19	3 941	3 456	4 181	5 253	13,3	11,9	12,4	13,3
Reste FLA	206	11 919	11 724	12 804	14 300	40,3	40,4	38,0	36,1
Total FLA	308	29 558	29 037	33 726	39 600	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : 1) WAL = Région wallonne, FLA = Région flamande, RBC = Région de Bruxelles-Capitale ; GV = grande ville (en FLA), VM = ville moyenne (en FLA), selon la répartition des régions urbaines (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019) - cf. chapitre 3.

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Nous observons tout d'abord une croissance importante des migrations depuis la Wallonie vers la Région flamande (WAL>FLA) : de manière globale, cette migration a augmenté d'un tiers durant la période 2012-2016 en comparaison avec 1997-2001 (indice 134).

On observe surtout dans le tableau 7.2 la forte augmentation de l'importance relative des grandes villes flamandes et de leur agglomération périphérique (GV) pour l'immigration depuis la Wallonie (de 7,7% en 1997-2001 à 12,9% en 2012-2016). Le nombre d'immigrations y a plus que doublé si nous comparons la dernière période avec la première.

Par ailleurs, on observe l'importance relative croissante de la zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en Région flamande) comme destination de WAL>FLA (de 8,8% en 1997-2001 à 9,4% en 2012-2016). Les chiffres ont pratiquement augmenté d'un facteur 1,5 (indice 142 si l'on compare la dernière période avec la première).

Il y a cependant une diminution de l'importance relative du « reste des communes de FLA » (respectivement de 40,3% en 1997-2001 à 36,1% en 2012-2016) bien que les chiffres absolus aient augmenté.

Nous observons aussi une diminution de l'importance relative de l'agglomération de Bruxelles (en FLA) pour la migration WAL>FLA (de 28,4% en 2002-2006 à 25,7% en 2012-2016). L'importance relative de la banlieue de Bruxelles ne change pas.

Le tableau 7.3 illustre en outre l'image pour les 13 villes-centres flamandes en tant que destination pour la migration WAL>FLA, outre la périphérie flamande autour de la RBC (selon la définition flamande avec 19 communes périphériques), la vallée de la Dendre (sans Alost), la région autour de Tirlemont, les (autres) communes côtières et Renaix.

Tableau 7.3 : Évolution des immigrations depuis la Wallonie vers les villes-centres flamandes et d'autres destinations spécifiques en Région flamande

Ville/Zone	N com.	N				%			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Anvers	1	1 173	1 214	2 115	3 484	3,9	4,2	6,3	8,8
Louvain	1	624	573	658	1 071	2,1	2,0	2,0	2,7
Ostende	1	1 027	764	767	1 041	3,4	2,6	2,3	2,6
Gand	1	567	653	884	1 024	1,9	2,2	2,6	2,6
Courtrai	1	819	766	875	957	2,7	2,6	2,6	2,4
Alost	1	176	190	354	526	0,6	0,7	1,0	1,3
Bruges	1	373	235	323	330	1,2	0,8	1,0	0,8
Malines	1	231	231	285	323	0,8	0,8	0,8	0,8
Roulers	1	187	63	175	297	0,6	0,2	0,5	0,8
Genk	1	307	156	269	203	1,0	0,5	0,8	0,5
Sint-Niklaas	1	182	82	142	181	0,6	0,3	0,4	0,5
Hasselt	1	279	112	137	172	0,9	0,4	0,4	0,4
Turnhout	1	32	62	63	104	0,11	0,21	0,19	0,26
Périphérie flamande	19	7 160	7 433	8 175	9 082	23,5	25,6	24,2	22,9
Côte (sans Bruges & Ostende)	8	2 913	2 802	2 661	2 713	9,6	9,7	7,9	6,9
Renaix	1	1 336	1 379	1 352	1 201	4,4	4,8	4,0	3,0
Tirlemont, Landen, Hoegaarden	3	1 059	988	1 107	1 132	3,5	3,4	3,3	2,9
Denderstreek (sans Alost)	3	611	601	722	918	2,0	2,1	2,1	2,3
Reste FLA	261	11 175	10 720	12 662	14 841	36,7	36,9	37,5	37,5
Total FLA	308	29 558	29 037	33 726	39 600	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : Le Denderstreek comprend les communes de (Denderleeuw, Ninove, Grammont).

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

L'importance relative de la ville d'Anvers en tant que destination pour la migration WAL>FLA a clairement augmenté depuis la moitié des années 2000. En comparaison avec la période 1997-2001, nous observons plus d'un doublement de l'importance d'Anvers dans la période 2012-2016 ; les chiffres absolus ont d'ailleurs triplé. L'importance relative des villes-centres de Louvain, Gand, Alost et Roulers en tant que lieu de destination a également augmenté.

Nous relevons cependant une diminution de l'importance relative des villes-centres comme Ostende, Courtrai et Bruges.

Outre Alost, d'autres communes de la vallée de la Dendre (Denderleeuw, Ninove, Grammont) gagnent légèrement en importance en tant que lieu de destination en cas d'émigration depuis la Wallonie.

La périphérie flamande, les autres communes côtières (outre Ostende et Bruges), Renaix et le groupe (Tirlemont, Landen, Hoegaarden) voient toutefois une diminution de leur importance relative comme lieu de destination. Pour Renaix, cela survient après une certaine augmentation au début des années 2000.

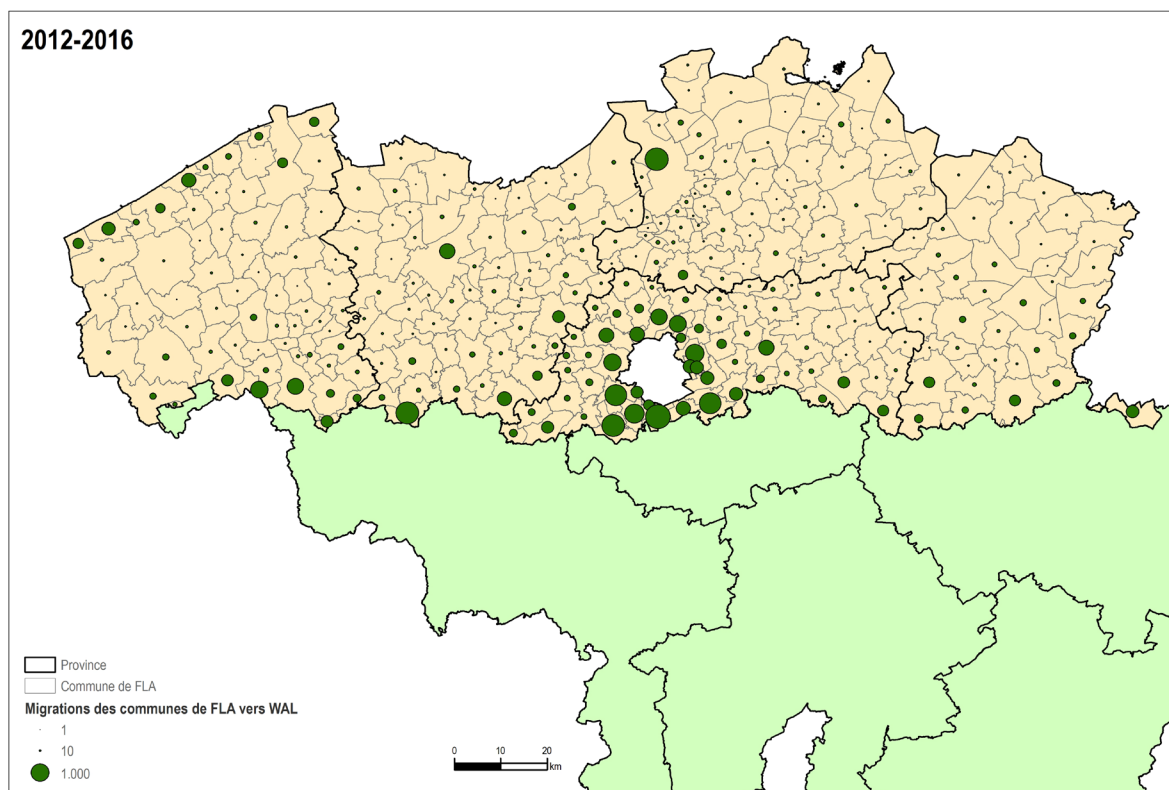
7.2.2. Migrations des communes de la Région flamande vers la Wallonie - Départs

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016, 43 300 migrations (chiffre arrondi) ont été enregistrées depuis des communes de la Région flamande vers la Wallonie, soit environ 10 800 sur une base annuelle. Notons que cette migration depuis la **Région flamande** vers la WAL est supérieure que la migration vers la **Région flamande** depuis la Wallonie (39 600 en 2012-2016). Ces moyennes sur l'ensemble de la période de 5 ans dissimulent cependant un revirement en 2016 (cf. figures 7.1 et 7.2).

La figure 7.5 ressemble quelque peu à la figure 7.3, en ce sens que de nombreuses communes enregistrant un nombre important de départs vers la WAL sont également des communes comptant de nombreuses arrivées depuis la WAL. Il y a visiblement ici aussi une grande interaction dans pratiquement le même groupe de communes flamandes : les communes à la limite régionale, les communes de la périphérie flamande de la RBC, les grandes villes flamandes et les communes côtières.

Depuis la vallée de la Dendre aussi, il y a eu beaucoup d'émigrations vers la Wallonie dans les années 2012-2016, surtout depuis Grammont, Ninove et Alost.

Figure 7.5 : Migration depuis des communes de la Région flamande vers la Wallonie pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Si nous considérons toute la période d'observation (de 1997 à 2016), nous recensons 21 villes ou communes flamandes depuis lesquelles la moitié des émigrations vers la Wallonie sont parties. Une fois de plus, ce sont surtout les communes à la frontière régionale, les communes de la périphérie flamande autour de la RBC, plusieurs villes-centres (avec Anvers, Courtrai et Louvain en tête de file) qui se démarquent.

Tableau 7.4 : Communes flamandes qui cumulent 50% des migrations vers la Wallonie sur la période 1997-2016

Commune	Zone partielle	N	% en tout	% cumulatif
Rhode-Saint-Genèse	CL, PF	6 896	4,3	4,3
Renaix	CL	6 409	4,0	8,3
Hal	CL	6 033	3,8	12,1
Anvers	VC	5 781	3,6	15,7
Overijse	CL, PF	5 669	3,6	19,3
Leeuw-Saint-Pierre	CL, PF	5 130	3,2	22,5
Beersel	CL, PF	4 244	2,7	25,2
Zaventem	PF	4 053	2,5	27,7
Menin	CF	3 438	2,2	29,8
Dilbeek	PF	3 433	2,2	32,0
Courtrai	VC	3 228	2,0	34,0
Louvain	VC	3 160	2,0	36,0
Grimbergen	PF	3 093	1,9	37,9
Vilvorde	PF	3 077	1,9	39,9
Gand	VC	2 927	1,8	41,7
Crainhem	CL, PF	2 520	1,6	43,3
Ostende	VC, CC	2 466	1,5	44,8
Wemmel	PF	2 431	1,5	46,3
Hoeilaart	CL, PF	2 274	1,4	47,8
Wezembeek-Oppem	PF	2 227	1,4	49,2
Asse	PF	2 220	1,4	50,6
...				
Total		159 655	100,0	

Note : Zone partielle -> VC = ville-centre (5) ; CF = communes frontalières (1) ; CL = commune à la frontière linguistique (9) ; PF = Périphérie flamande (7) ; CC = communes côtières (3).

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

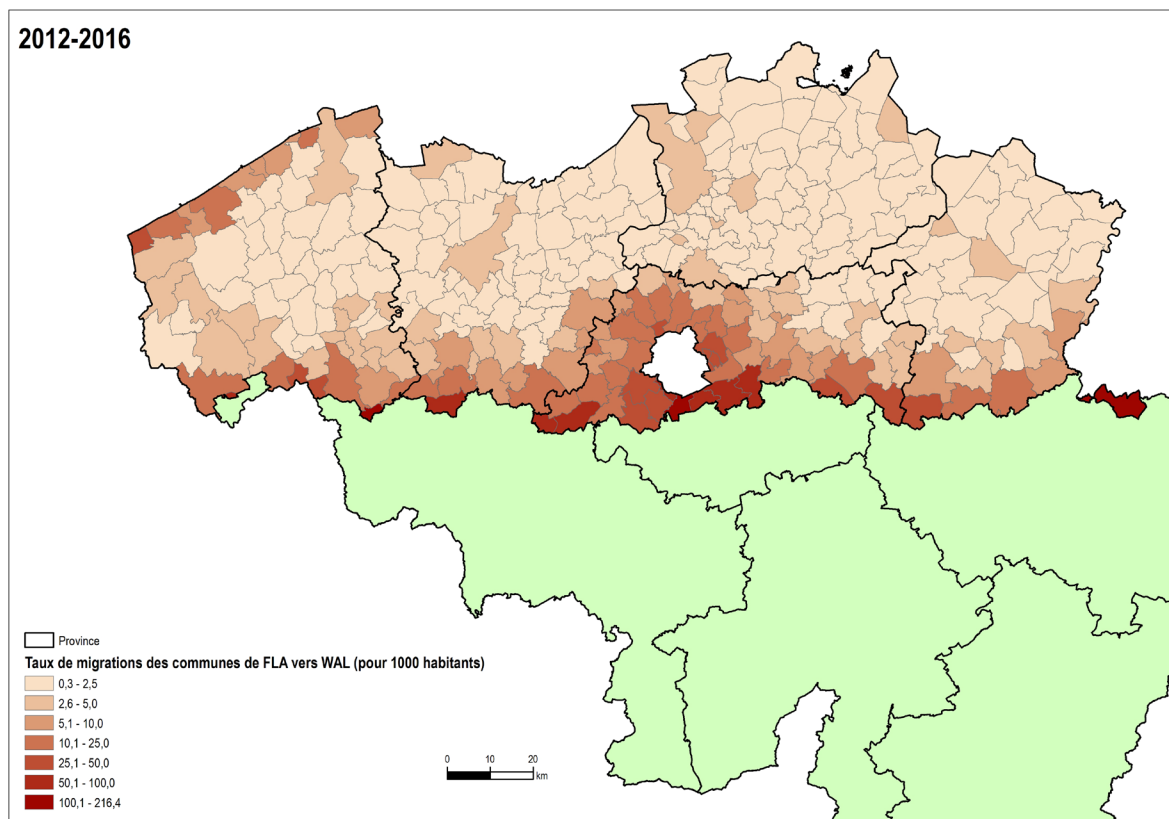
Les taux de migration pour les mouvements depuis la Région flamande vers la Wallonie (FLA>WAL) en 2012-2016 illustrent une fois de plus l'importance des communes situées le long de la limite

régionale (comme Menen, Renaix, Fourons), des communes de la périphérie flamande autour de la RBC et des communes côtières (figure 7.6).

Tout comme pour l'immigration depuis la Wallonie, nous observons pour l'émigration vers la Wallonie une diminution de l'importance des grandes villes d'Anvers et de Gand si nous associons les chiffres à l'ampleur de la population ; les deux villes se démarquent moins.

Notons d'ailleurs que la carte illustrant les taux d'émigration (figure 7.6) chevauche pour ainsi dire totalement la carte des taux d'immigration (figure 7.4). Autrement dit, les principales communes d'arrivée depuis la Wallonie sont aussi les principales communes de départ vers la Wallonie.

Figure 7.6 : Migration depuis des communes de la Région flamande vers la Wallonie pour la période 2012-2016, taux d'émigration pour 1 000 habitants ()



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Le tableau 7.5 illustre l'évolution des migrations depuis les communes de la Région flamande vers la Wallonie selon la typologie des régions urbaines pour les communes flamandes.

Tableau 7.5 : Évolution des migrations vers la Wallonie depuis les communes flamandes selon la typologie des régions urbaines

Zone	N com.	N				%			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles (en FLA)	20	13 348	15 195	16 283	16 503	37,6	38,9	38,9	38,1
Banlieue de Bruxelles (en FLA)	8	1 200	1 265	1 374	1 491	3,4	3,2	3,3	3,4
Zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en FLA)	27	3 065	3 477	3 727	4 083	8,6	8,9	8,9	9,4
Agglomération GV (en FLA)	28	2 361	2 822	3 117	3 169	6,6	7,2	7,5	7,3
Agglomération VM (en FLA)	19	3 689	3 934	4 133	4 019	10,4	10,1	9,9	9,3
Reste FLA	206	11 879	12 332	13 172	14 017	33,4	31,6	31,5	32,4
Total FLA	308	35 542	39 025	41 806	43 282	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : 1) RBC = Région de Bruxelles-Capitale, FLA = Région flamande, GV = grande ville (en FLA), VM = ville moyenne (en FLA), selon la typologie des régions urbaines (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; IBSA, IWEP, Statistiek Vlaanderen.

Notons aussi ici la croissance importante sur les quatre périodes de la migration FLA>WAL (indice 122 - en cas de comparaison de la période 2012-2016 avec la période 1997-2001). Cette croissance est un peu inférieure à la croissance relative du mouvement inverse WAL>FLA (indice 130).

Le tableau illustre l'importance (légèrement) croissante (surtout ces dernières années) de la zone résidentielle de navette de la RBC en tant que lieu de départ de la migration FLA>RBC (de 8,6% en 1997-2001 à 9,4% en 2012-2016). Cette zone comprend aussi les communes du Denderstreek (vallée de la Dendre) ou Tirlémont et les environs.

Sur les quatre périodes, les migrations de départ depuis les agglomérations des grandes villes d'Anvers et de Gand sont en augmentation (de 6,6% en 1997-2001 à 7,2% en 2002-2006 et 7,3% en 2012-2016).

Par contre, l'importance relative de l'ensemble des agglomérations des villes moyennes flamandes a un peu baissé (de 10,4% en 1997-2001 à 9,3% en 2012-2016).

Le tableau 7.6 donne plus de détails concernant les villes-centres flamandes et d'autres destinations en tant que lieux de départ dans la migration FLA>WAL.

Tableau 7.6 : Évolution des migrations depuis les villes-centres flamandes et d'autres lieux de départ spécifiques en FLA vers la Wallonie

Ville/Zone	N com.	N				%			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Anvers	1	1 179	1 364	1 566	1 672	3,3	3,5	3,7	3,9
Courtrai	1	749	763	867	849	2,1	2,0	2,1	2,0
Louvain	1	827	812	765	756	2,3	2,1	1,8	1,7
Gand	1	614	719	872	722	1,7	1,8	2,1	1,7
Ostende	1	598	632	620	616	1,7	1,6	1,5	1,4
Alost	1	199	284	316	468	0,6	0,7	0,8	1,1
Bruges	1	275	248	326	307	0,8	0,6	0,8	0,7
Malines	1	240	280	327	290	0,7	0,7	0,8	0,7
Sint-Niklaas	1	77	118	140	161	0,2	0,3	0,3	0,4
Roulers	1	61	98	118	145	0,2	0,3	0,3	0,3
Genk	1	145	187	166	143	0,4	0,5	0,4	0,3
Hasselt	1	131	117	146	131	0,4	0,3	0,3	0,3
Turnhout	1	58	69	67	93	0,2	0,2	0,2	0,2
Périphérie flamande	19	11 887	13 769	14 621	14 834	33,4	35,3	35,0	34,3
Communes côtières (excepté Bruges, Ostende)	8	1 852	2 002	1 838	2 022	5,2	5,1	4,4	4,7
Renaix	1	1 570	1 503	1 771	1 565	4,4	3,9	4,2	3,6
Vallée de la Dendre (sans Alost)	3	658	844	821	1 058	1,9	2,2	2,0	2,4
Tirlemont, Landen, Hoegaarden	3	1 210	1 207	1 206	1 026	3,4	3,1	2,9	2,4
Reste FLA	261	13 212	14 009	15 253	16 424	37,2	35,9	36,5	37,9
Total FLA	308	35 542	39 025	41 806	43 282	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : La vallée de la Dendre comprend les communes de Denderleeuw, Ninove, Grammont.

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

L'importance relative de la ville d'Anvers en tant que lieu de départ pour la migration FLA>WAL a légèrement augmenté au fil des périodes successives (de 3,3% en 1997-2001 à 3,9% en 2012-2016).

Nous observons ce phénomène aussi pour Alost (respectivement de 0,6% à 1,1%) et les autres communes de la vallée de la Dendre (respectivement de 1,9% à 2,4%).

Louvain fait partie des communes en baisse en ce qui concerne la part de départs dans l'ensemble (respectivement de 2,3% à 1,7%). Il en va de même pour les communes côtières (y compris Ostende et Bruges), Tirlemont et les communes avoisinantes.

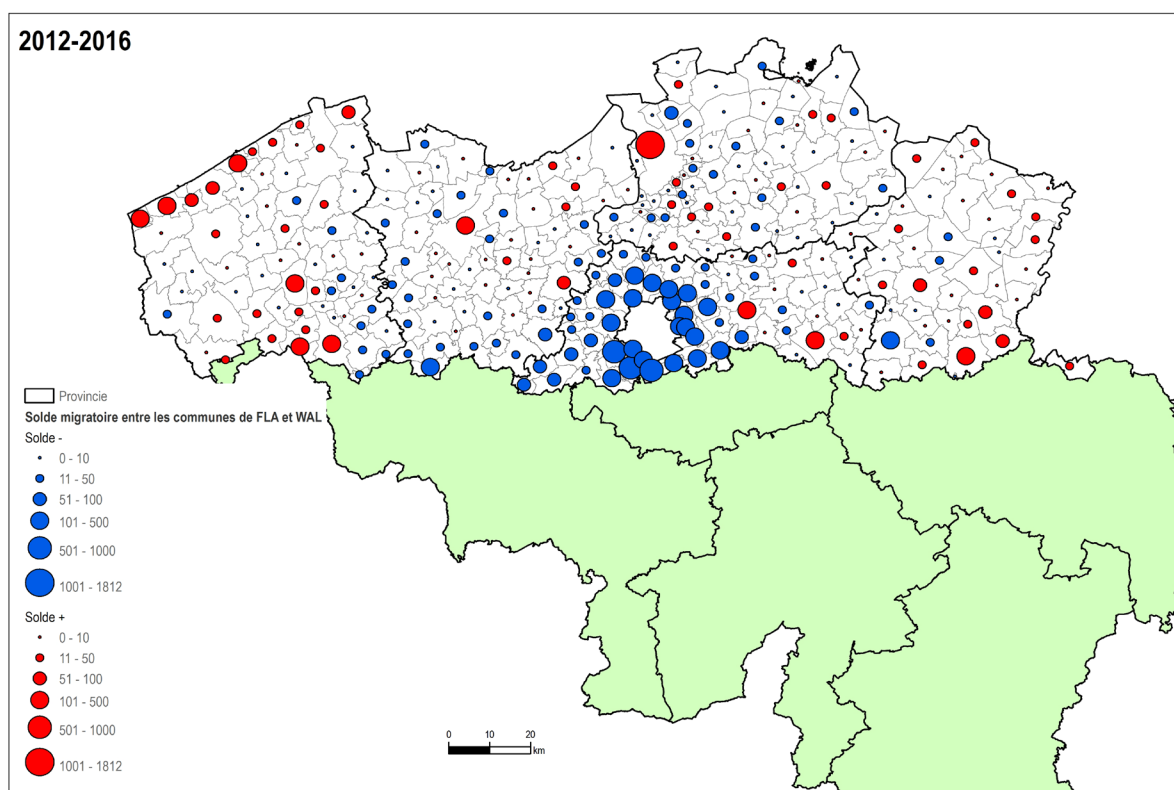
7.2.3. Solde des mouvements migratoires entre les communes de la Région flamande et la Wallonie

Le solde migratoire est la différence entre les immigrations et les émigrations depuis et vers une zone décrite, à savoir ici les immigrations depuis la Wallonie (WAL) vers les communes flamandes, et inversement, les émigrations depuis les communes flamandes vers la Wallonie.

Durant la période 2012-2016, il y a eu au total 39.600 immigrations depuis la Wallonie vers des communes flamandes contre 43.300 émigrations des communes flamandes vers la Wallonie. Le solde est donc une perte de 3.700 unités pour la Région flamande au cours de la période 2012-2016.

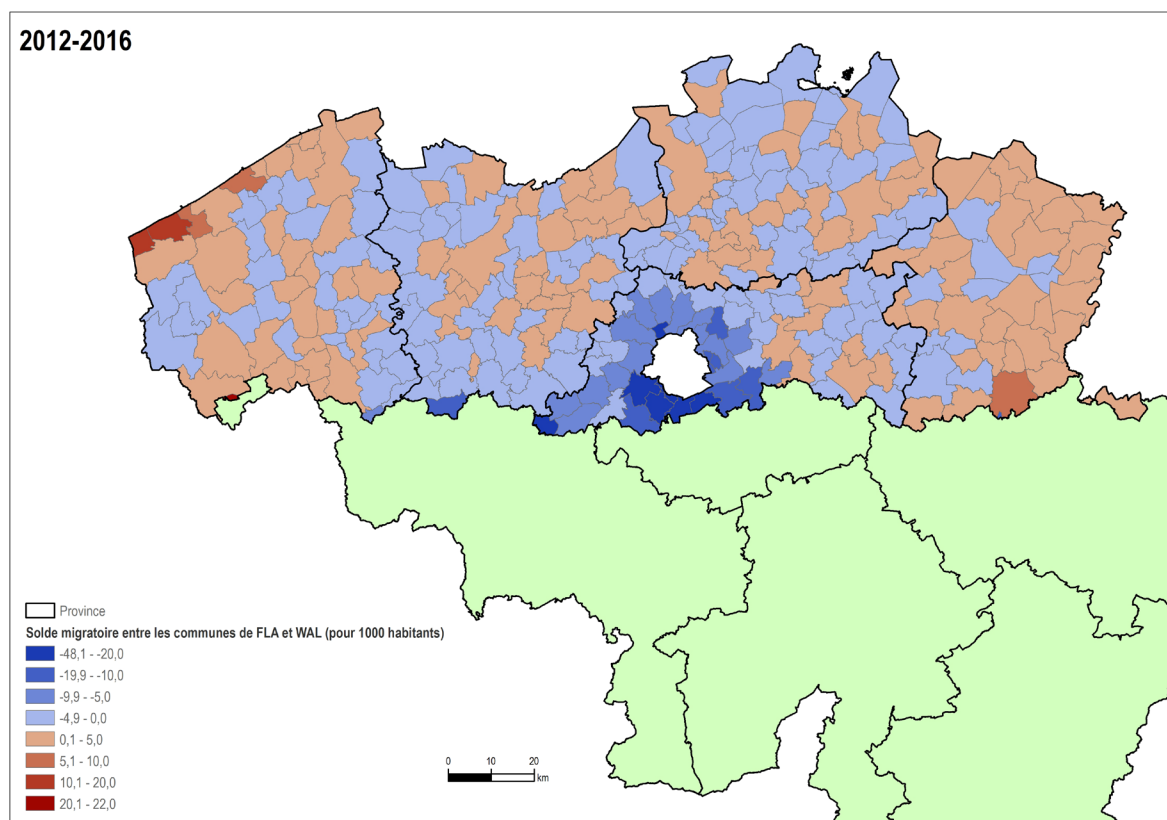
La figure 7.7 met en évidence des soldes négatifs dans les communes flamandes à la frontière linguistique dans les provinces de Flandre-Orientale (dont Renaix) et du Brabant flamand, et surtout dans la périphérie flamande de la RBC. Cependant, de nombreuses villes et communes flamandes présentent des soldes clairement positifs, comme Anvers et Gand, Ostende, La Panne, Coxyde, Roulers ou Louvain, et dans les communes de la frontière linguistique de Menen, Courtrai, Tirlemont et Heers, Tongres et Riemst (figure 7.7).

Figure 7.7 : Solde migratoire entre les communes de la Région flamande et la Wallonie pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 7.8 : Solde migratoire pour 1000 habitants entre les communes de la Région flamande et la Wallonie pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Calculé pour 1.000 habitants, le solde migratoire (durant la période 2012-2016) vers la Wallonie est le plus important à Renaix et dans quelques communes du Brabant flamand, surtout au sud de la RBC (figure 7.8).

Les communes qui se démarquent avec les plus grands soldes positifs pour la migration depuis et vers la Wallonie par habitant sont Messines, La Panne et Tongres. Nous pouvons aussi observer sur la carte que de plus grandes zones contiguës avec soldes positifs sont situées à la côte, dans le sud de la Flandre-Occidentale et dans le sud et l'est du Limbourg (sauf Saint-Trond).

Tableau 7.7 : Évolution du solde migratoire entre la Wallonie et les communes flamandes selon la typologie des régions urbaines en Région flamande (FLA)

Zone	N com.	N			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Agglomération de Bruxelles (en FLA)	20	-5 411	-6 940	-7 097	-6 329
Banlieue de Bruxelles (en FLA)	8	-462	-488	-446	-448
Zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (en FLA)	27	-593	-901	-617	-378
Agglomération GV (en FLA)	28	-292	-573	+400	+1 956
Agglomération VM (en FLA)	19	+70	-478	+48	+1 234
Reste FLA	206	-33	-608	-368	+283
Total FLA	308	-6 721	-9 988	-8 080	-3 682

Note : 1) WAL = Région wallonne, FLA = Région flamande, RBC = Région de Bruxelles-Capitale ; GV = grande ville (en FLA), VM = ville moyenne (en FLA), selon la typologie des régions urbaines (Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Durant la période récente (2012-2016), les soldes migratoires avec la Wallonie sont positifs dans les communes non liées à la région urbaine de Bruxelles (tableau 7.7). Dans les communes liées à la région urbaine de Bruxelles (agglomération, banlieue, zone résidentielle de navette), ils sont négatifs. Puisque ce dernier groupe pèse plus lourd dans l'ensemble, le solde global pour cette période est également négatif.

Pour l'ensemble des communes flamandes, on observe une diminution de moitié du nombre de soldes migratoires négatifs si l'on compare la période 4 (2012-2016) avec la période 1 (1997-2001) (tableau 7.8). Cela est surtout dû à la récente augmentation des soldes positifs pour les agglomérations des grandes et moyennes villes.

Tableau 7.8 : Évolution du solde migratoire entre la Wallonie et les villes-centres flamandes ou d'autres lieux d'intérêt en Région flamande (FLA)

Ville/Zone	N com.	N			
		1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
Anvers	1	-15	-150	+549	+1 812
Ostende	1	+315	+132	+147	+425
Louvain	1	-219	-239	-107	+315
Gand	1	-66	-66	+12	+302
Roulers	1	+11	-35	+57	+152
Courtrai	1	+45	+3	+8	+108
Genk	1	+42	-31	+103	+60
Alost	1	-42	-94	+38	+58
Hasselt	1	+29	-5	-9	+41
Malines	1	-24	-49	-42	+33
Bruges	1	-14	-13	-3	+23
Sint-Niklaas	1	-13	-36	+2	+20
Turnhout	1	-26	-7	-4	+11
Communes côtières (exc. Bruges, Ostende)	8	+981	+800	+823	+691
Tirlemont, Landen, Hoegaarden	3	-184	-219	-99	+106
Vallée de la Dendre (sans Alost)	3	-77	-243	-99	-140
Renaix	1	-244	-124	-419	-364
Périphérie flamande (« Rand »)	19	-4 862	-6 336	-6 446	-5 752
Reste FLA	261	-2 358	-3 276	-2 591	-1 583
Total FLA	308	-6 721	-9 988	-8 080	-3 682

Note : La vallée de la Dendre comprend les communes de Denderleeuw, Ninove, Grammont ; elles font partie avec (Tirlemont, Landen et Hoegaarden) de la zone résidentielle des migrants alternants de Bruxelles (cf. Vanderstraeten & Van Hecke, 2019).

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Toutes les villes-centres de la Région flamande ont gagné des habitants par rapport à la Wallonie durant la période récente (2012-2016) alors que durant les périodes précédentes les soldes étaient négatifs. L'augmentation du solde est particulièrement prononcée à Anvers et Ostende mais aussi à Louvain, Gand, Roulers et Courtrai.

Les soldes sont également positifs pour les (autres) communes côtières sur les quatre périodes. Pour Tirlemont et les communes avoisinantes, les soldes sont positifs durant la période 2012-2016 mais étaient négatifs précédemment, comme pour les grandes villes.

Dans les autres zones distinctes, comme la vallée de la Dendre, Renaix et la périphérie flamande, les soldes sont négatifs.

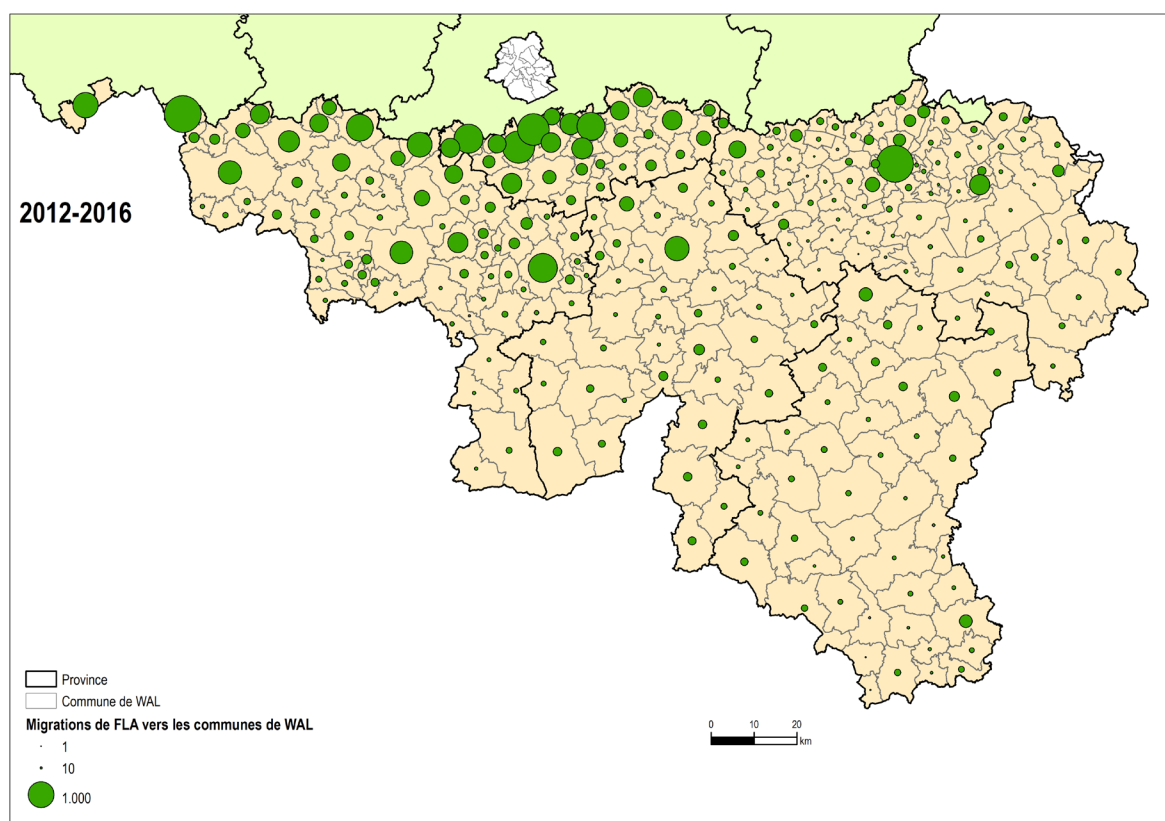
7.3. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LES COMMUNES DE WALLONIE

7.3.1. Migrations de la région flamande vers les communes de Wallonie - Entrées

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016, 43 282 migrations ont été enregistrées de la Région flamande vers la Wallonie, soit en moyenne 8656 migrations par an.

Sur la figure 7.9 correspondant aux migrations absolues vers les communes wallonnes pour la période 2012-2016, on note des flux élevés vers les communes en bordure de la limite régionale, particulièrement depuis l'extrême ouest (Comines-Warneton et Mouscron) jusqu'au Brabant wallon. Les flux sont particulièrement élevés vers les communes du Brabant wallon telles que Tubize, Braine-l'Alleud et Waterloo. En province de Liège, le nombre d'entrées depuis la Région flamande est par contre plus faible. Des flux élevés ont également lieu vers les communes centrales des principales agglomérations wallonnes à savoir Liège, Charleroi, Tournai, Namur, Mons et La Louvière.

Figure 7.9 : Migrations de la Région flamande (FLA) vers les communes de Wallonie (WAL) pour la période 2012-2016, en nombre de migrations.



Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

Tableau 7.9 : Communes wallonnes qui cumulent 50% des migrations de la région flamande, 1997-2016

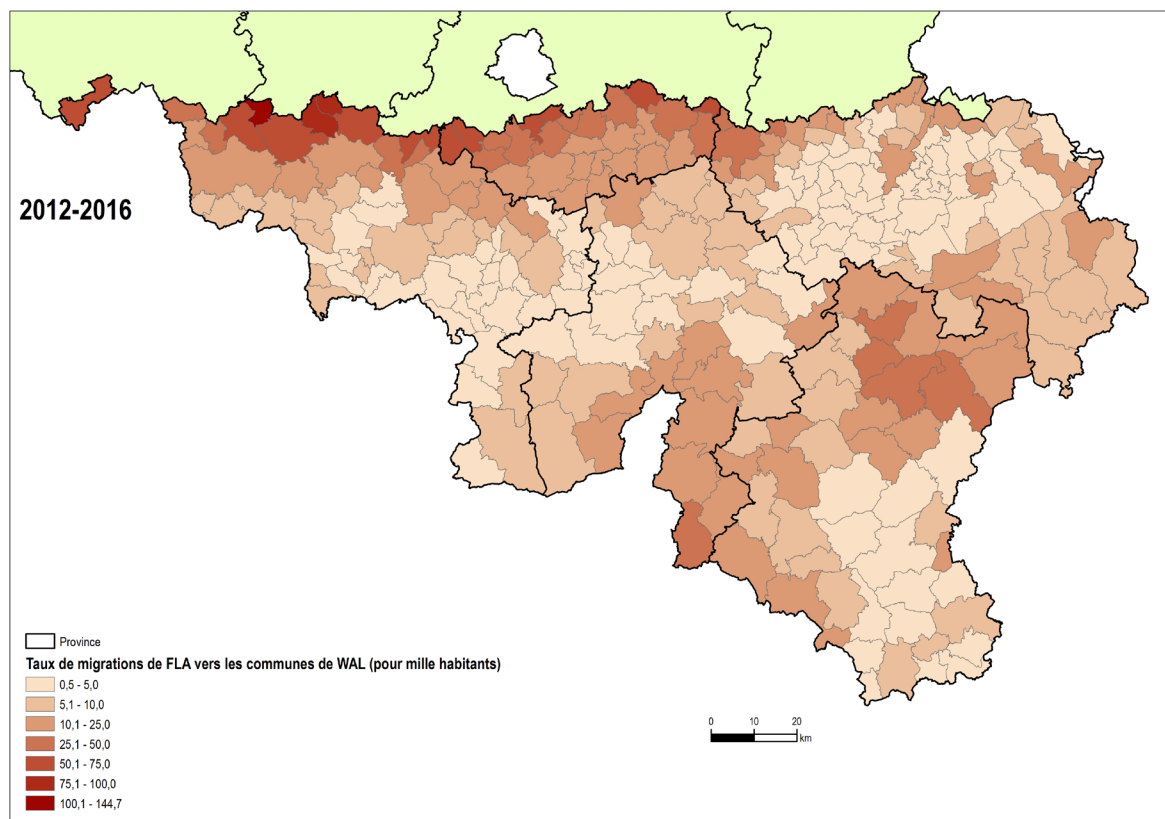
CODE INS	NOM	Migrations de la région flamande (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
54007	Mouscron	7 598	4,8	4,8
62063	Liège	6 443	4,0	8,8
25014	Braine-L'Alleud	5 642	3,5	12,3
25110	Waterloo	5 552	3,5	15,8
52011	Charleroi	4 323	2,7	18,5
25105	Tubize	4 304	2,7	21,2
25112	Wavre	4 288	2,7	23,9
55010	Enghien	3 854	2,4	26,3
55023	Lessines	3 685	2,3	28,6
54010	Comines	3 385	2,1	30,7
57081	Tournai	3 006	1,9	32,6
92094	Namur	3 005	1,9	34,5
25091	Rixensart	2 948	1,8	36,3
25121	Ottignies-Louvain-La-Neuve	2 599	1,6	38,0
51065	Frasnes-Lez-Anvaing	2 568	1,6	39,6
53053	Mons	2 538	1,6	41,2
25048	Jodoigne	2 449	1,5	42,7
25037	Grez-Doiceau	2 340	1,5	44,2
25119	Lasne	2 083	1,3	45,5
57095	Mont-De-L'Enclus	2 070	1,3	46,8
25072	Nivelles	2 013	1,3	48,0
51017	Ellezelles	2 009	1,3	49,3
25123	Rebecq	1 935	1,2	50,5
	...			
	Wallonie	159 689	100	100

Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

L'analyse des taux d'immigration pour la période 2012-2016 (figure 7.10) met en évidence le niveau élevé des flux entrants depuis la Région flamande dans les communes limitrophes situées en Hainaut et en Brabant wallon. Ces taux sont particulièrement élevés pour les communes de Mont-de-l'Enclus, Ellezelles et Flobecq (contiguës à la province de Région flamande Orientale). Certaines communes d'Ardenne et du sud namurois présentent également des taux aussi élevés que certaines communes plus proches de la limite régionale. Pour ces communes plus rurales et touristiques, il s'agirait de migrations de retraites (Grimmeau, Decroly, Wertz, 2012, p. 27). Le poids des migrations

vers les principales agglomérations wallonnes est très relativisé. Ces taux mettent aussi en évidence les faibles flux, relativement à leur population, vers la grande majorité des communes de la province de Liège et le pourtour des communes de Charleroi et Mons.

Figure 7.10 : Taux de migrations de la Région flamande vers les communes de Wallonie pour la période 2012-2016, en nombre de migrations pour 1000 habitants



Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

7.3.2. Migrations des communes de Wallonie vers la Région flamande - Sorties

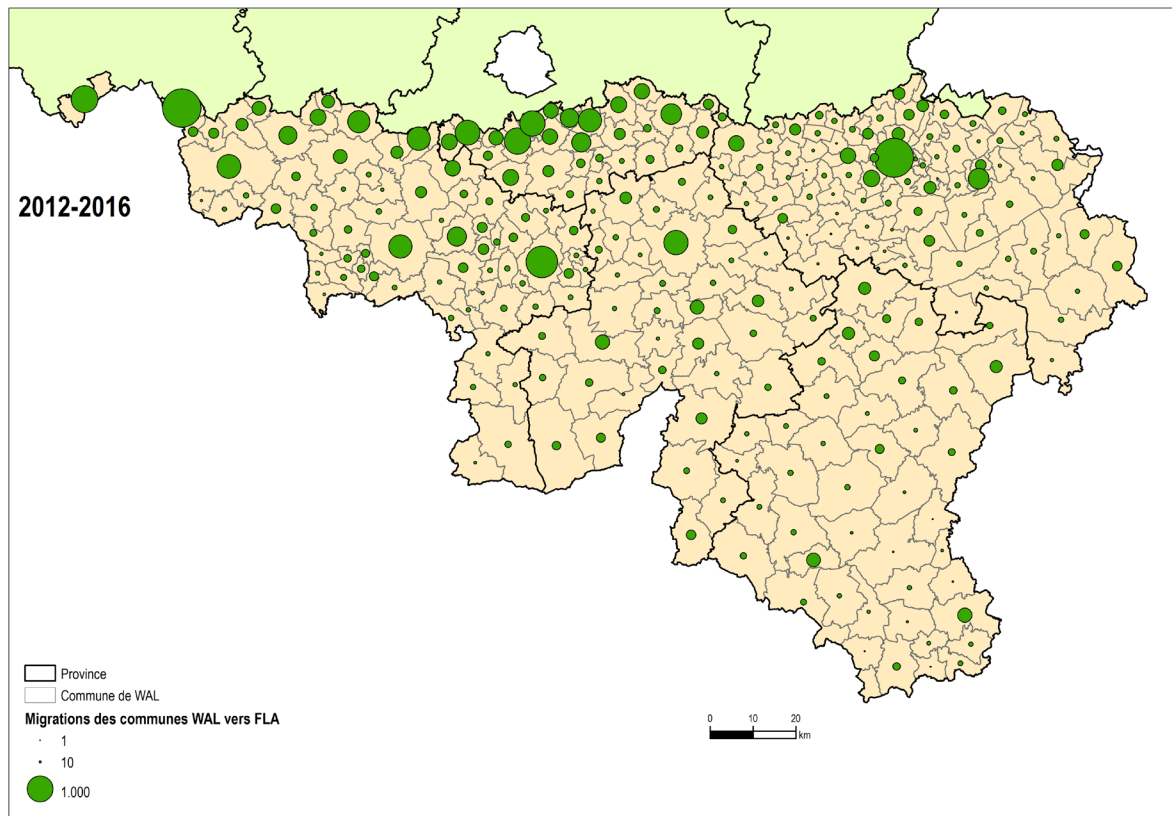
Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016, 39 600 migrations ont été enregistrées de la Wallonie vers la Région flamande, soit en moyenne 7920 migrations par an.

Cette dernière période de 5 ans sur les 4 périodes étudiées montre cependant une augmentation importante dans les flux dirigés vers la Région flamande qui est expliquée ci-dessous et au chapitre 9.3.

Sur la figure 7.11 correspondant aux flux depuis les communes wallonnes pour la période 2012-2016, on note que les communes qui envoient le plus de migrations sont fort similaires à celles qui reçoivent le plus de migrations de la Région flamande. Ce phénomène met en évidence le lien migratoire qu'entretiennent les communes avec la Région flamande dans les deux directions (intensité migratoire).

Les communes qui ont généré le plus de migrations vers la Région flamande entre 1997 et 2016 (tableau 7.10) sont Mouscron et Comines-Warneton qui disposent d'une localisation frontalière particulière, les grandes villes de Charleroi et Liège mais aussi des communes centrales du Brabant wallon telles que Tubize, Braine-l'Alleud et Waterloo.

Figure 7.11 : Migrations des communes de Wallonie vers la Région flamande pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

Tableau 7.10 : Communes wallonnes qui cumulent 50% des migrations vers la Région flamande, 1997-2016

CODE INS	NOM	Migrations vers la Région flamande (1997-2016)	% dans le total	% cumulé
54007	Mouscron	8 458	6,4	6,4
62063	Liège	7 130	5,4	11,9
52011	Charleroi	5 077	3,9	15,7
54010	Comines-Warneton	4 012	3,1	18,8
25014	Braine-L'Alleud	3 468	2,6	21,4
25110	Waterloo	3 437	2,6	24,1
25105	Tubize	2 918	2,2	26,3
57081	Tournai	2 897	2,2	28,5
55010	Enghien	2 867	2,2	30,7
53053	Mons	2 727	2,1	32,8
92094	Namur	2 701	2,1	34,8
25112	Wavre	2 607	2,0	36,8
55023	Lessines	2 415	1,8	38,6
25091	Rixensart	2 041	1,6	40,2
25121	Ottignies-Louvain-La-Neuve	1 933	1,5	41,7
51065	Frasnes-Lez-Anvaing	1 904	1,5	43,1
25048	Jodoigne	1 847	1,4	44,5
55022	La Louvière	1 751	1,3	45,9
63079	Verviers	1 736	1,3	47,2
51017	Ellezelles	1 448	1,1	48,3
57095	Mont-De-L'Enclus	1 364	1,0	49,3
25072	Nivelles	1 360	1,0	50,4
	...			
	Wallonie	131 242	100	100

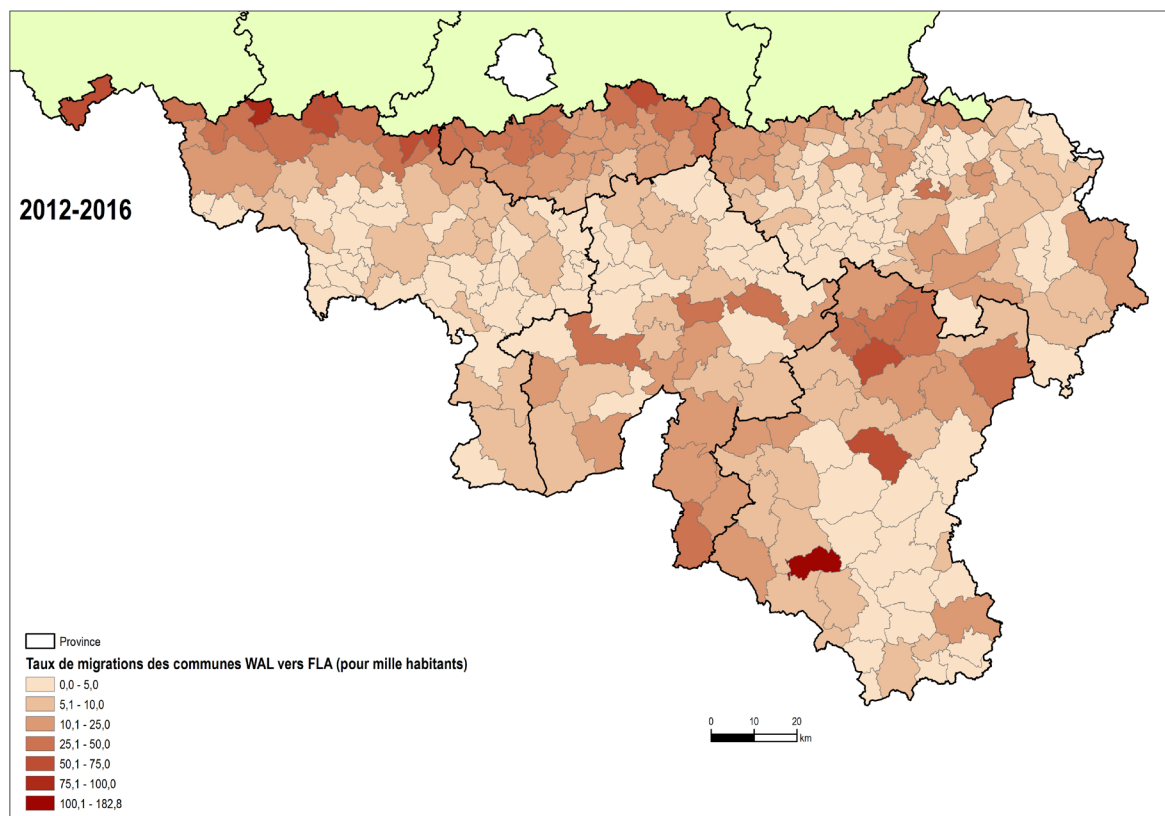
Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

Les taux d'émigration des communes de Wallonie vers la Région flamande pour la période 2012-2016 (figure 7.12) sont également plus élevés dans les communes limitrophes de Hainaut et de Brabant wallon. On constate cependant dans cette direction de flux des valeurs extrêmement élevées pour certaines communes plus éloignées de la Région flamande. Il s'agit du même phénomène constaté vis-à-vis de la RBC et particulier à cette dernière période 2012-2016 : il s'agit plus que probablement de migrations depuis des communes accueillant des centres de demandeurs d'asile. Une fois régularisés et ayant obtenu le statut de réfugiés, ils se redirigent

notamment vers la Région flamande (probablement dans les grandes villes) pour faciliter leur insertion sociale (regroupement) et professionnelle. Cette hypothèse se précise sur base de l'analyse des migrations par groupe de nationalité réalisée au chapitre 9.3⁹.

Le taux d'émigration le plus marquant sur cette carte est celui de la commune d'Herbeumont avec un taux de 182,8 migrations pour mille habitants.

Figure 7.12 : Taux de migrations des communes de Wallonie vers la Région flamande pour la période 2012-2016, en nombre de migrations pour 1000 habitants



Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

7.3.3. Soldes migratoires des communes wallonnes avec la Région flamande

Le solde migratoire des communes de Wallonie avec la Région flamande correspond à la différence entre les migrations entrantes et sortantes analysées plus haut. Il permet de savoir si une commune a gagné ou perdu des habitants par rapport à la Région flamande.

La figure 7.13 représente cartographiquement ces soldes migratoires pour la période 2012-2016. Elle permet de voir les communes wallonnes qui ont gagné (en rouge) ou perdu (en bleu) des habitants par rapport à la Région flamande. Sur cette période, la Région flamande a perdu 3682 habitants au profit de la Wallonie. Cependant, comme on l'a vu plus haut, le solde est devenu positif pour la Région flamande à partir de 2016 suite principalement à l'augmentation des sorties de la Wallonie à partir de 2015.

⁹ On note pour les années 2015 et 2016 une forte hausse des migrations de Wallonie vers la Flandre de ressortissants non européens. Une analyse plus fine montre que les nationalités les plus représentées dans ces flux sont les Syriens, les Irakiens et les Afghans (voir chapitre 9.3).

La répartition spatiale des soldes migratoires de/vers la Région flamande met en évidence les pertes de la Région flamande au profit de communes wallonnes proches de la frontière régionale, dans le nord du Hainaut et du Brabant wallon. Les soldes s'affaiblissent généralement avec la distance à la limite régionale. A proximité de la RBC, on peut distinguer plusieurs couronnes avec des soldes importants au profit essentiellement des communes les plus proches de la limite, en particulier pour les deux communes de l'agglomération bruxelloise que sont Braine-l'Alleud et Waterloo, mais aussi des communes de la banlieue Wavre, Tubize et Rixensart (tableau 7.11). Il s'agit probablement en partie de flux de périurbanisation de l'agglomération flamande de Bruxelles vers la Wallonie. Au total, une grande partie des communes situées au nord du sillon Sambre-et-Meuse depuis Namur jusque Mons ont connu des soldes migratoires positifs. L'attractivité résidentielle wallonne à proximité de la limite régionale peut sans doute s'expliquer par des prix de l'immobilier plus faibles au niveau wallon, permettant de s'installer plus facilement en Wallonie tout en restant à proximité de son lieu de travail. Le développement économique du Brabant wallon pourrait également expliquer la venue de migrants de la Région flamande. Cette attractivité est moins marquée au niveau de la province de Liège. L'absence de grand pôle d'emploi à proximité de la limite régionale peut en partie l'expliquer.

Tableau 7.11 : Les 10 communes wallonnes avec le solde migratoire le plus élevé, positif et négatif, avec la Région flamande sur la période 2012-2016

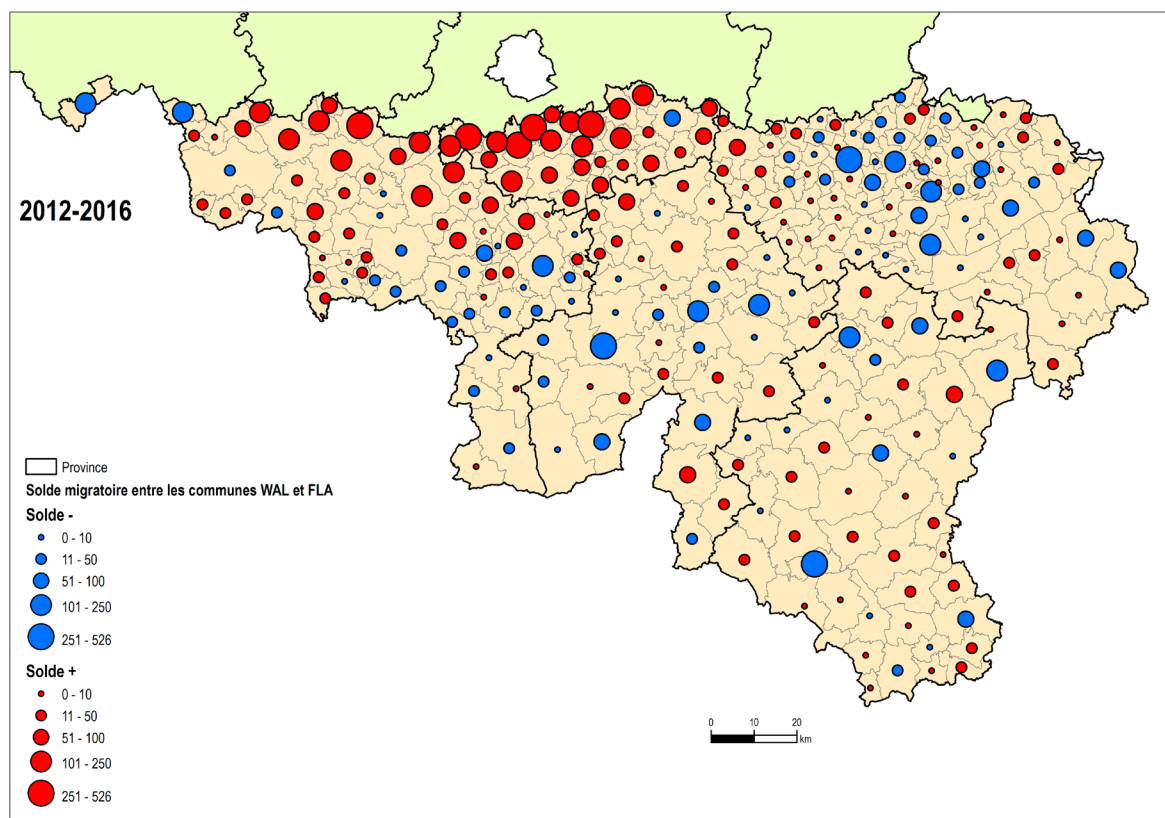
INS_CODE	NOM	Solde migratoire + 2012-2016 avec la Région flamande	INS_CODE	NOM	Solde migratoire - 2012-2016 avec la Région flamande
25110	Waterloo	526	62118	Grâce-Hollogne	-279
25014	Braine-L'Alleud	513	84029	Herbeumont	-279
25105	Tubize	363	93022	Florennes	-251
25112	Wavre	344	52011	Charleroi	-216
55023	Lessines	339	62063	Liège	-203
57095	Mont-De-L'Enclus	239	83028	Hotton	-194
25072	Nivelles	221	62122	Trooz	-191
25119	Lasne	205	91141	Yvoir	-191
25123	Rebecq	175	91059	Hamois	-172
25015	Braine-Le-Château	173	82037	Gouvy	-153

Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

Sur cette période 2012-2016, deux communes situées à la limite régionale présentent des soldes en faveur de la Région flamande particulièrement élevés et contrastés avec les autres communes limitrophes : Comines-Warneton et Mouscron. Des soldes négatifs élevés concernent également les principales villes wallonnes et leur agglomération mais aussi les communes parfois rurales qui accueillent des centres pour demandeurs d'asile : Florennes, Herbeumont, Yvoir, Sainte-Ode, Hotton, Trooz, Gouvy, Hamois (Natoye), Büllingen (Manderfeld), Beauraing (Pondrôme), Aywaille et Bütgenbach notamment. Les communes plus rurales ressortent mieux sur la carte des soldes relatifs (figure 7.14). Les chapitres 7.2 et 9.3 mettent en évidence que les flux issus de ces communes sont

essentiellement dirigés vers les grandes villes : principalement vers Antwerpen mais aussi vers Leuven, Oostende, Gent et Kortrijk.

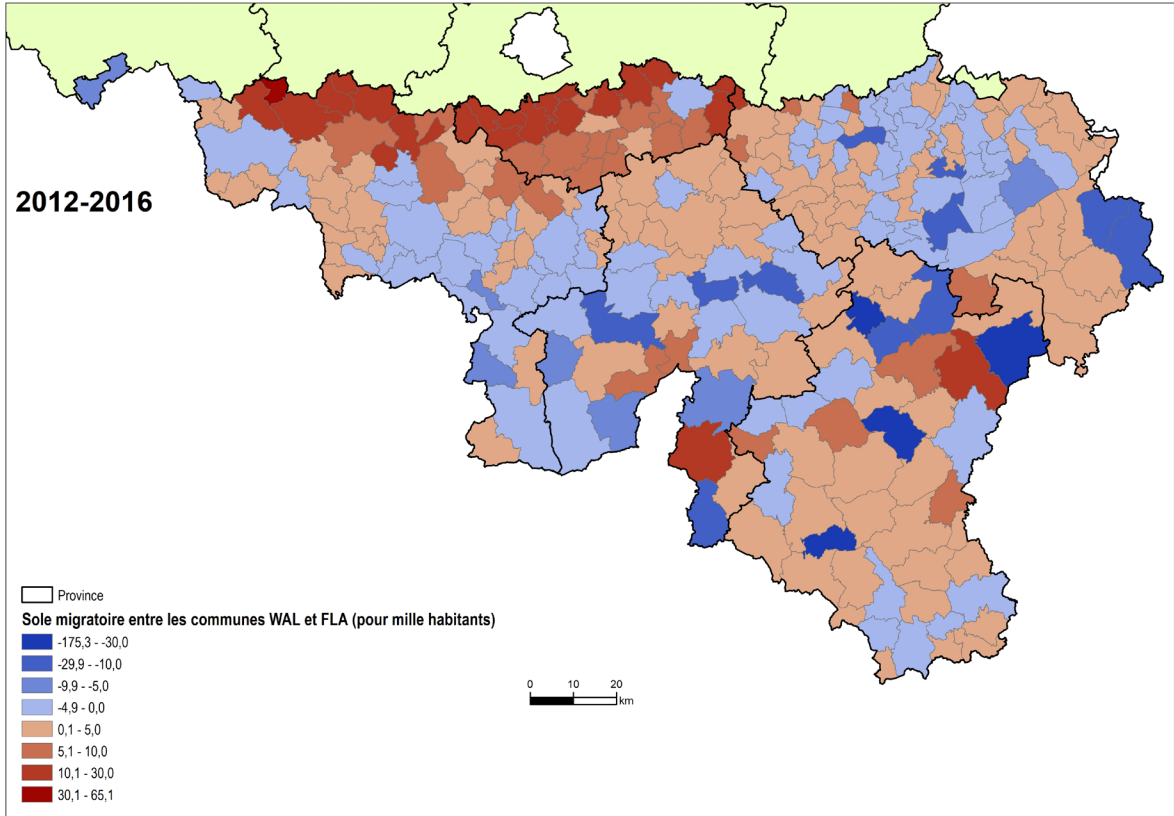
Figure 7.13 : Solde migratoire des communes de Wallonie avec la Région flamande pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

L'analyse des soldes migratoires relatifs (figure 7.14) met également en évidence l'attractivité résidentielle wallonne de certaines communes d'Ardenne telles qu'Houffalize, Gedinne et la Roche-en-Ardenne. Cette attractivité est sans doute plus liée à des migrations de retraite (Grimmeau, Decroly, Wertz, 2012, p. 27).

Figure 7.14 : Solde migratoire pour 1000 habitants des communes de Wallonie avec la Région flamande pour la période 2012-2016



Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

8. Les migrations interrégionales selon l'âge

8.1. MIGRATIONS ET CYCLE DE VIE

Les chapitres précédents ont abordé les migrations interrégionales en termes de flux entre les régions envisagées deux à deux, détaillés par communes. L'objectif de ce chapitre est de décrire les migrations interrégionales envisagées selon le comportement migratoire des individus, à travers une variable sociodémographique déterminante : l'âge des individus. Il s'agit de l'élément clé du concept de cycle de vie et permet donc de mettre en relation le comportement migratoire des individus avec d'autres événements démographiques (notamment familiaux, scolaires et professionnels).

Classiquement, les migrations internes, en Belgique comme ailleurs, suivent le schéma suivant. Leur intensité est très importante aux jeunes âges adultes, et, dans une moindre mesure, lors de la petite enfance. Cela correspond au fait qu'au fil des âges de la vie se succèdent un ensemble d'éléments du cycle de vie, s'insérant dans le parcours de vie, qui entraînent fréquemment un déménagement (Lelièvre, 2011 ; Pasteels, Lodewijckx & Mortelmans, 2013) :

- La décohabitation parentale ou l'émancipation. Fréquemment, après l'âge de fin de l'enseignement obligatoire (18 ans), les étudiants quittent le domicile parental, pour se rapprocher du lieu de leur premier emploi ou de leurs études supérieures¹⁰. À ce type de migration est parfois associée la mise en ménage avec le conjoint, mais c'est loin d'être systématique, et différents modes d'habitation coexistent (seul, cohabitation avec son conjoint, collocation avec plusieurs personnes). La décohabitation parentale est fréquente aux alentours de l'entrée sur le marché du travail, et notamment en direction des centres urbains, qui offrent de nombreuses aménités (travail, offres d'enseignement, culturelles et de loisirs, marché immobilier locatif, transports publics).
- La migration de périurbanisation. Assez fréquemment, les jeunes ménages avec jeunes enfants quittent les centres urbains pour accéder à la propriété et pour bénéficier d'un cadre de vie plus vert (et d'un jardin), ainsi que d'un logement plus spacieux que ce qu'ils auraient pu se permettre financièrement en restant en ville. Cette migration centrifuge a pour destination les espaces extérieurs à la ville [de la proche banlieue à un espace périurbain lointain, en fonction des choix résidentiels, eux-mêmes calqués sur un ensemble de contraintes (capacités financières, lieu(x) de travail et de scolarisation des enfants, présence et localisation des grands-parents, moyens de transport)]. Très majoritairement, la migration périurbaine implique la possession d'une, voire de deux voitures par ménage, qui permet l'accès au lieu de travail (souvent encore localisé dans le centre urbain) ou à des transports publics y menant (à une distance-temps acceptable du lieu de travail, pour pouvoir effectuer quotidiennement la navette domicile-travail).
- La migration de retraite. À la fin de la vie active, de nombreuses personnes effectuent une migration résidentielle pour se rapprocher d'un cadre de vie plus adapté aux aspirations de leur vie de retraités, en termes d'environnement et de logement (petites villes bien équipées, ou, également, en Belgique : communes verdoyantes des vallées de l'Ourthe et de la

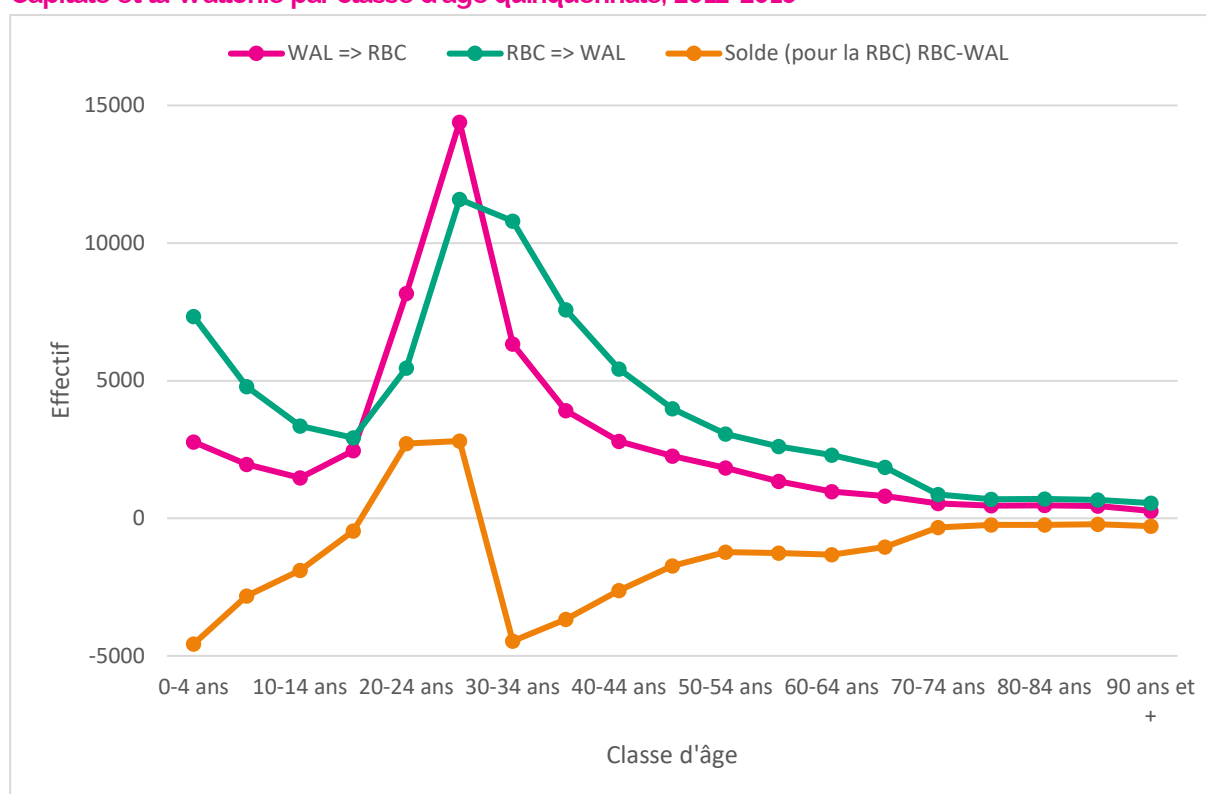
¹⁰ Notamment pour « kotter » près de leur établissement d'enseignement supérieur. Cependant, rares sont ceux qui se domicilient légalement dans leur kot, et, de ce fait, ce type de migration est largement sous-estimé dans les données issues du Registre National (Poulain et Hern, 2013). Ce n'est pas le cas lors de la location d'un appartement classique, qui implique souvent la domiciliation, c'est-à-dire la déclaration auprès de la nouvelle administration communale. En conclusion, dans les données, la migration vers le kot d'étudiant est rarement enregistrée, au contraire de celle en direction du premier appartement de type classique.

Semois, communes du littoral, voir Grimmeau *et al.*, 2015). La contrainte de la distance au lieu de travail n'est plus de mise.

8.2. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA WALLONIE SELON L'ÂGE

Globalement défavorables à la Région de Bruxelles-Capitale (cf. chapitre 5), les flux migratoires entre celle-ci et la Wallonie varient fortement selon l'âge pour la période 2012-2016 (figure 8.1). En direction de la RBC (tableaux 8.1, 8.2, figure 8.3), l'essentiel des migrations concerne des jeunes adultes de la vingtaine (entre 42 et 46% des migrations), même si cette prédominance a tendance à s'amenuiser au fil des 4 périodes quinquennales, et que le nombre total a tendance à diminuer. Cela correspond, au sein du cycle de vie, à la migration d'émancipation et de décohabitation parentale en direction de la grande ville, très importante entre la Wallonie et la RBC. La diminution de la prédominance des vingtenaires peut s'expliquer par le développement de pôles d'emploi et culturels en Wallonie périurbaine (Brabant wallon), rendant de ce fait la RBC moins attractive pour ces jeunes adultes.

Figure 8.1 : Nombre de migrations et solde migratoire (pour la RBC) entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie par classe d'âge quinquennale, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.1 : Nombre de migrations depuis la Wallonie vers la Région de Bruxelles-Capitale, par groupes d'âge

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	4 863	4 221	4 813	4 727
10-19 ans	4 385	3 965	3 990	3 936
20-29 ans	25 822	23 409	22 985	22 572
30-44 ans	12 411	12 480	13 161	13 044
45-64 ans	5 416	5 395	5 999	6 407
65 ans et +	2 576	2 394	2 517	2 977
Total	55 473	51 864	53 465	53 663

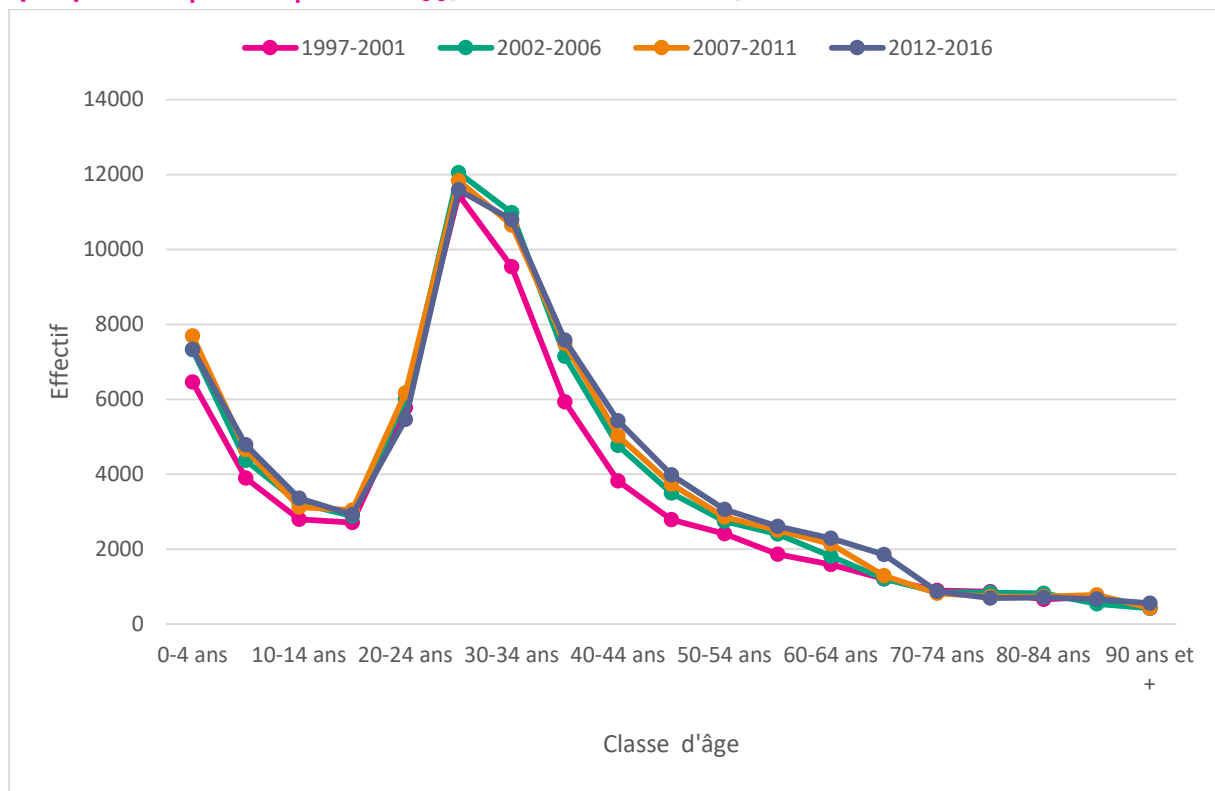
Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.2 : Part relative de chaque groupe d'âge dans les migrations depuis la Wallonie vers la Région de Bruxelles-Capitale

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	8,8%	8,1%	9,0%	8,8%
10-19 ans	7,9%	7,6%	7,5%	7,3%
20-29 ans	46,5%	45,1%	43,0%	42,1%
30-44 ans	22,4%	24,1%	24,6%	24,3%
45-64 ans	9,8%	10,4%	11,2%	11,9%
65 ans et +	4,6%	4,6%	4,7%	5,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

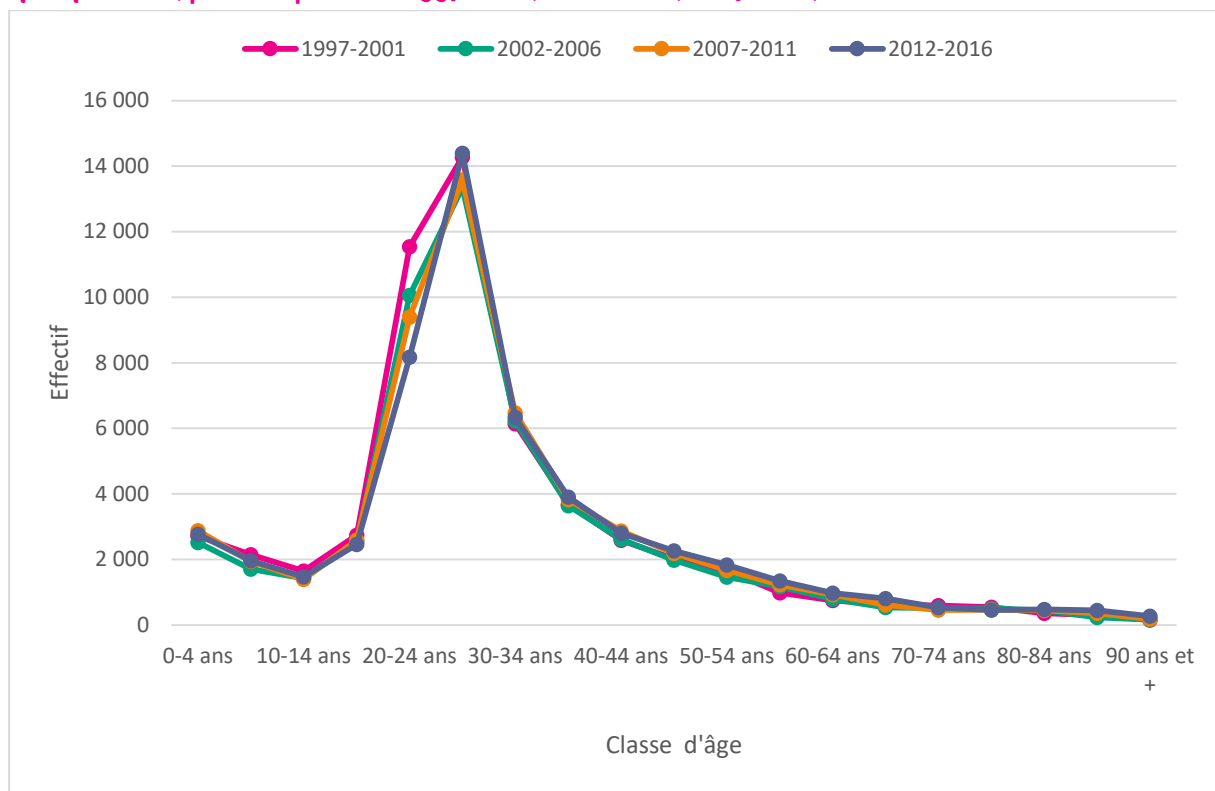
Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 8.2 : Migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la Wallonie par classes d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen

Figure 8.3 : Migrations depuis la Wallonie vers la Région de Bruxelles-Capitale par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

En direction de la Wallonie (tableaux 8.3 et 8.4, figure 8.2), les migrations les plus nombreuses sont enregistrées chez les trentenaires (30% de 30 à 44 ans), ainsi que chez les jeunes enfants (15% de moins de 10 ans), ce qui correspond aux âges-clés de la périurbanisation. Les vingtenaires sont également nombreux, mais leur proportion a tendance à diminuer au fil des périodes quinquennales successives, ce qui peut s'expliquer par un retardement dans le calendrier de la périurbanisation. Les jeunes adultes se périurbanisent donc plus tard, ce qui peut s'expliquer par la cherté du logement. Ces flux ont eu globalement tendance à augmenter (chapitre 5), et c'est particulièrement le cas chez les 30-44 ans (19 300 migrations entre 1997 et 2002, 23 800 entre 2012 et 2017) et chez les 45-64 ans, chez qui les augmentations sont les plus importantes.

Tableau 8.3 : Nombre de migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la Wallonie, par groupes d'âge

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	10 357	11 693	12 351	12 118
10-19 ans	5 508	6 110	6 161	6 286
20-29 ans	17 238	18 058	18 001	17 052
30-44 ans	19 288	22 893	23 163	23 803
45-64 ans	8 654	10 445	11 225	11 945
65 ans et +	4 765	4 676	4 789	5 340
Total	65 810	73 875	75 690	76 544

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.4 : Part relative de chaque groupe d'âge dans les migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la Wallonie

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	15,7%	15,8%	16,3%	15,8%
10-19 ans	8,4%	8,3%	8,1%	8,2%
20-29 ans	26,2%	24,4%	23,8%	22,3%
30-44 ans	29,3%	31,0%	30,6%	31,1%
45-64 ans	13,1%	14,1%	14,8%	15,6%
65 ans et +	7,2%	6,3%	6,3%	7,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

En termes de solde migratoire (tableau 8.5, figure 8.4), la Région bruxelloise est gagnante entre 20 et 29 ans, mais perdante à tous les autres groupes d'âges. C'est particulièrement le cas des jeunes trentenaires et des jeunes enfants. À partir de 30 ans, et pour tous les âges supérieurs, les soldes restent négatifs, mais de moins en moins avec l'âge, pour atteindre presque l'équilibre à partir de 70-74 ans. Cela tend donc à confirmer certaines analyses du chapitre 5.2., à savoir que les échanges migratoires entre la RBC et la Wallonie répondent pour une grande partie (plus de 50%) au phénomène de périurbanisation entre une grande ville et sa large périphérie. Au cours des quatre périodes quinquennales étudiées, on constate une nette diminution du solde (en défaveur de la RBC) entre la première et la deuxième période, soit entre 1997-2001 et 2002-2006. C'est notamment le cas

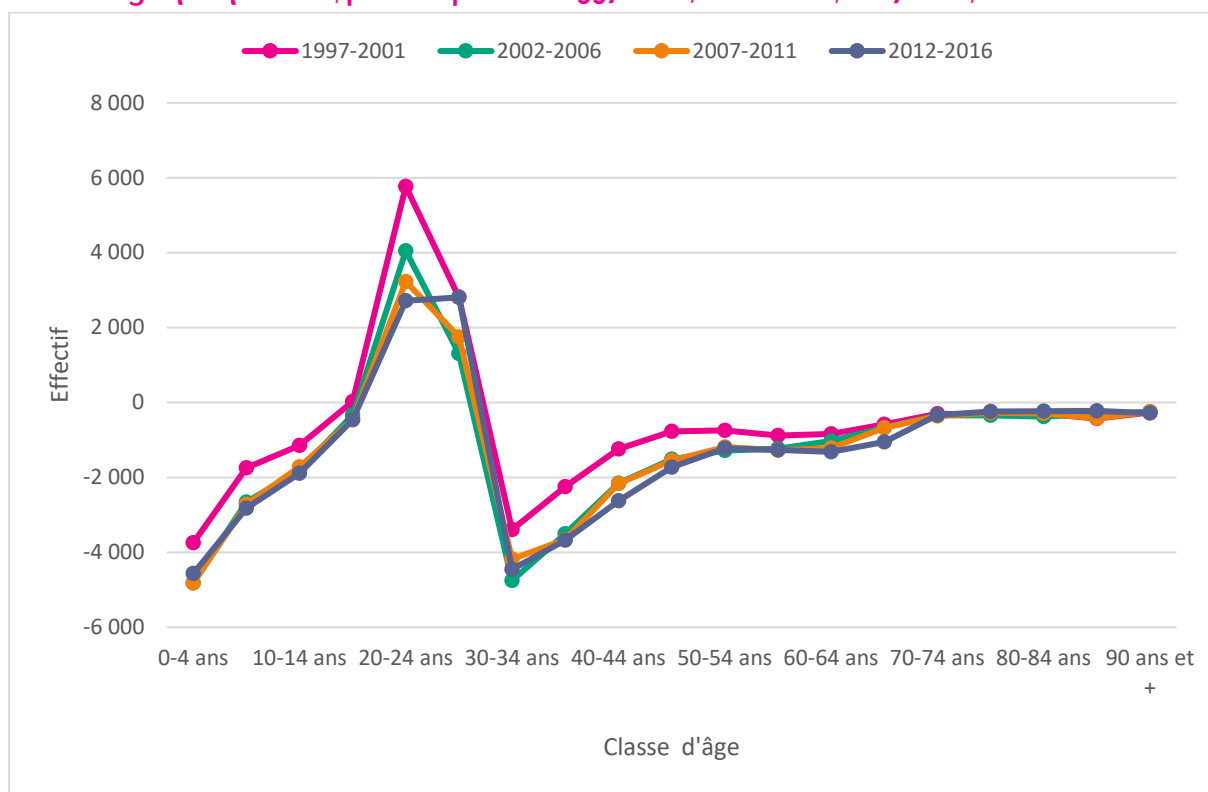
chez les 20-29 ans, pour lesquels la RBC est moins attractive (par rapport à la Wallonie) que lors de la première période quinquennale. Comme écrit précédemment, il peut s'agir d'une baisse relative de l'attractivité de la RBC pour ces jeunes adultes.

Tableau 8.5 : Solde migratoire (pour la RBC) de chaque groupe d'âge dans les migrations entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	-5 494	-7 472	-7 538	-7 391
10-19 ans	-1 123	-2 145	-2 171	-2 350
20-29 ans	8 584	5 351	4 984	5 520
30-44 ans	-6 877	-10 413	-10 002	-10 759
45-64 ans	-3 238	-5 050	-5 226	-5 538
65 ans et +	-2 189	-2 282	-2 272	-2 363
Total	-10 337	-22 011	-22 225	-22 881

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 8.4 : Solde migratoire (pour la RBC) entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



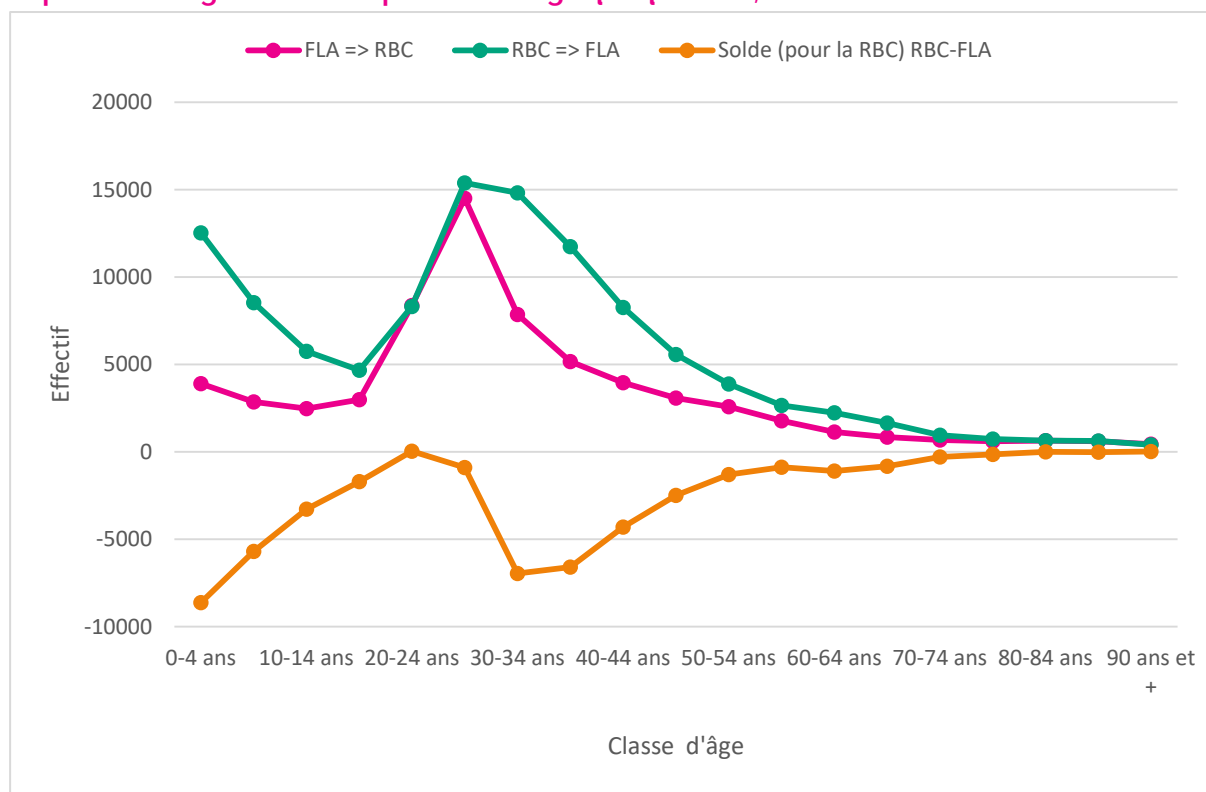
Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

8.3. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA RÉGION FLAMANDE SELON L'ÂGE

Eux aussi globalement défavorables à la Région de Bruxelles-Capitale (cf. chapitre 6), les flux migratoires entre celle-ci et la région flamande varient fortement selon l'âge entre 2012 et 2016 (figure 8.5). En direction de la RBC (tableaux 8.6, 8.7, figure 8.7), plus d'un tiers des migrations

concerne des jeunes adultes de la vingtaine. Si cette prédominance est beaucoup moins nette que celle des migrations entre la Wallonie et la RBC, le nombre de migrations a augmenté entre les 4 périodes quinquennales envisagées, notamment entre 2007-2011 et 2012-2016. La migration d'émancipation en direction de la RBC est relativement moins prédominante depuis la région flamande que depuis la Wallonie.

Figure 8.5 : Nombre de migrations et solde migratoire (pour la RBC) entre la Région de Bruxelles-Capitale et la région flamande par classe d'âge quinquennale, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.6 : Nombre de migrations depuis la région flamande vers la Région de Bruxelles-Capitale, par groupes d'âge

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	5 964	5 372	6 275	6 775
10-19 ans	5 015	4 837	5 290	5 465
20-29 ans	19 857	19 551	20 524	22 891
30-44 ans	14 765	14 715	15 996	16 997
45-64 ans	6 141	6 483	7 730	8 611
65 ans et +	3 384	3 453	3 595	3 846
Total	55 126	54 411	59 410	64 585

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.7 : Part relative de chaque groupe d'âge dans les migrations depuis la région flamande vers la Région de Bruxelles-Capitale

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	10,8%	9,9%	10,6%	10,5%
10-19 ans	9,1%	8,9%	8,9%	8,5%
20-29 ans	36,0%	35,9%	34,5%	35,4%
30-44 ans	26,8%	27,0%	26,9%	26,3%
45-64 ans	11,1%	11,9%	13,0%	13,3%
65 ans et +	6,1%	6,3%	6,1%	6,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

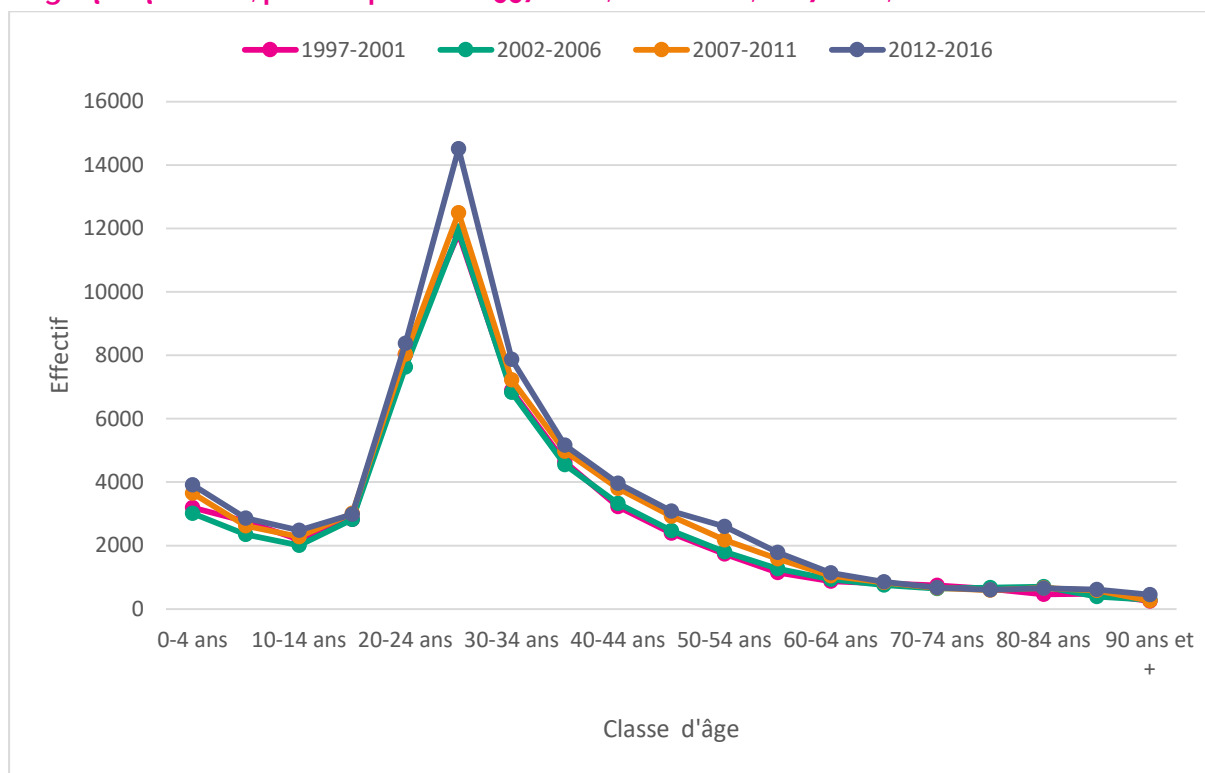
Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 8.6 : Migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la région flamande par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen

Figure 8.7 : Migrations depuis la région flamande vers la Région de Bruxelles-Capitale par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

En direction de la région flamande (tableaux 8.8 et 8.9, figure 8.6), les migrations sont en nette augmentation au cours des 4 périodes quinquennales. Cette augmentation est particulièrement importante chez les enfants de moins de 10 ans, dont le nombre de migrations a augmenté de près de 70 % entre 1997-2002 (12 500) et 2012-2017 (21 100). Elle est aussi très importante chez les 30-44 ans (+12 000, soit +55 % entre 1997-2002 et 2012-2017) et chez les 45-64 ans (+5 000, soit +55 % entre 1997-2002 et 2012-2017). On observe donc une très nette hausse des migrations aux âges-clés de la périurbanisation entre la RBC et la région flamande, mais également aux âges actifs plus élevés (45-64 ans) et chez les adolescents. Comme par rapport à la Wallonie (cf. 8.2), la proportion de vingtenaires diminue également au fil des périodes quinquennales. Ici aussi, il peut s'agir du retardement du calendrier de la périurbanisation, qui peut s'expliquer par la cherté du logement.

Tableau 8.8 : Nombre de migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la région flamande, par groupes d'âge

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	12 521	15 921	18 954	21 079
10-19 ans	6 907	8 985	10 021	10 432
20-29 ans	18 688	19 924	22 080	23 724
30-44 ans	22 940	27 999	32 078	34 838
45-64 ans	9 422	11 045	12 591	14 365
65 ans et +	4 881	4 692	4 801	5 062
Total	75 359	88 566	100 525	109 500

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.9 : Part relative de chaque groupe d'âge dans les migrations depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la région flamande

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	16,6%	18,0%	18,9%	19,3%
10-19 ans	9,2%	10,1%	10,0%	9,5%
20-29 ans	24,8%	22,5%	22,0%	21,7%
30-44 ans	30,4%	31,6%	31,9%	31,8%
45-64 ans	12,5%	12,5%	12,5%	13,1%
65 ans et +	6,5%	5,3%	4,8%	4,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

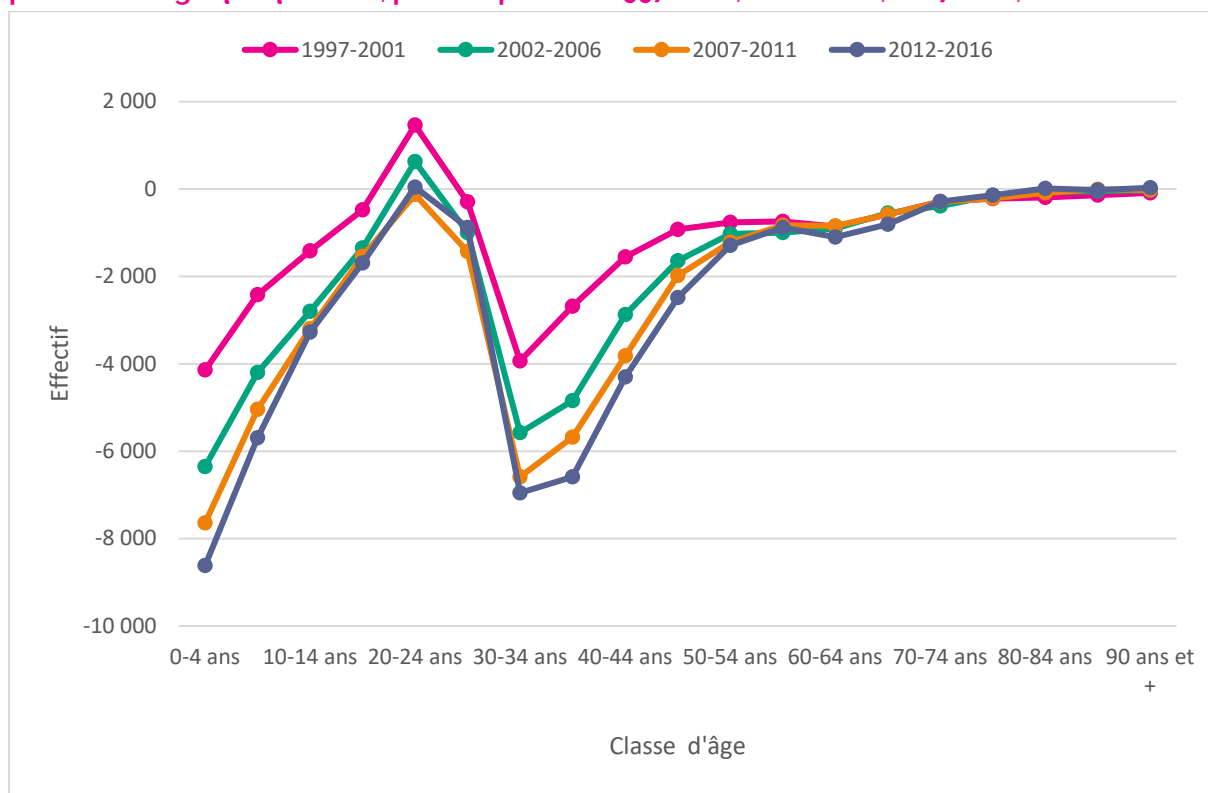
En termes de solde migratoire, entre 2012 et 2016, la Région bruxelloise est perdante à tous les groupes d'âge (tableau 8.10, figure 8.8). C'est particulièrement le cas des jeunes trentenaires et, encore plus, des jeunes enfants. À partir de 30 ans, et pour tous les âges supérieurs, les soldes restent négatifs, mais de moins en moins avec l'âge, pour atteindre presque l'équilibre à partir de 70-74 ans. Au cours de 4 périodes quinquennales étudiées, on constate une nette diminution du solde (en défaveur de la RBC) entre 1997-2001 et 2002-2006. C'est particulièrement le cas chez les 30-44 ans et les enfants de moins de 10 ans : pour ces deux tranches d'âges, le solde migratoire est plus de deux fois plus négatif entre 2012 et 2016 qu'entre 1997 et 2001. Le mouvement de périurbanisation entre la RBC et la région flamande s'est clairement intensifié au fil des périodes quinquennales successives.

Tableau 8.10 : Solde migratoire (pour la RBC) de chaque groupe d'âge avec la région flamande

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	-6 557	-10 549	-12 679	-14 304
10-19 ans	-1 892	-4 148	-4 731	-4 967
20-29 ans	1 169	-373	-1 556	-833
30-44 ans	-8 175	-13 284	-16 082	-17 841
45-64 ans	-3 281	-4 562	-4 861	-5 754
65 ans et +	-1 497	-1 239	-1 206	-1 216
Total	-20 233	-34 155	-41 115	-44 915

Source : Statbel ; study IBSA, IWEPS, SV.

Figure 8.8 : Solde migratoire (pour la RBC) entre la Région de Bruxelles-Capitale et la région flamande par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016

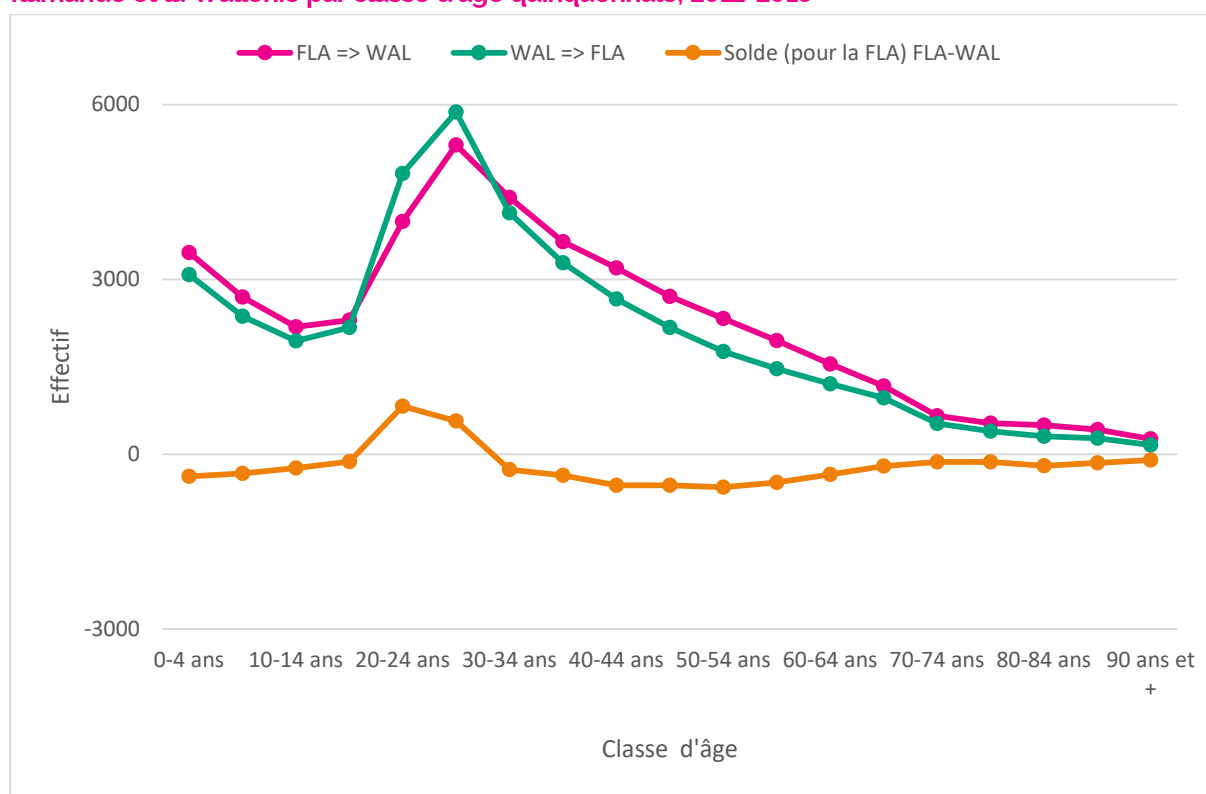


Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

8.4. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LA WALLONIE SELON L'ÂGE

Entre 1997 et 2017, la région flamande est globalement perdante par rapport à la Wallonie en termes de migrations, même si, au cours de ces 20 ans, on se rapproche de l'équilibre durant la période 2012-2016 (chapitre 7). Cela s'observe-t-il également pour chaque tranche d'âge ? Les migrations entre ces deux régions concernent essentiellement des jeunes adultes, ainsi que des jeunes enfants (figure 8.9).

Figure 8.9 : Nombre de migrations et solde migratoire (pour la région flamande) entre la Région flamande et la Wallonie par classe d'âge quinquennale, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

En direction de la région flamande, les migrations depuis la Wallonie ne sont pas particulièrement concentrées à certains âges (tableaux 8.11 et 8.12, figure 8.11). Elles sont les plus nombreuses chez les vingtenaires (un quart des migrations) et les 30-44 ans (également un quart des migrations). C'est au cours des deux périodes les plus récentes que ces migrations vers la région flamande augmentent le plus, et ce, à tous les groupes d'âges. Seules les migrations des seniors (65 ans et plus) n'augmentent que plus faiblement. Au cours de la dernière période (2012-2016), l'augmentation est particulièrement prononcée pour les 20-44 ans.

Tableau 8.11 : Nombre de migrations depuis la Wallonie vers la Région flamande, par groupes d'âge

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	3 938	3 928	4 810	5 447
10-19 ans	3 059	3 144	3 742	4 125
20-29 ans	8 161	7 245	8 237	10 690
30-44 ans	7 156	7 760	8 725	10 093
45-64 ans	4 246	4 725	5 907	6 609
65 ans et +	2 261	2 235	2 263	2 636
Total	28 821	29 037	33 684	39 600

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.12 : Part relative de chaque groupe d'âge dans les migrations depuis la Wallonie vers la Région flamande

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	13,7%	13,5%	14,3%	13,8%
10-19 ans	10,6%	10,8%	11,1%	10,4%
20-29 ans	28,3%	25,0%	24,5%	27,0%
30-44 ans	24,8%	26,7%	25,9%	25,5%
45-64 ans	14,7%	16,3%	17,5%	16,7%
65 ans et +	7,8%	7,7%	6,7%	6,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

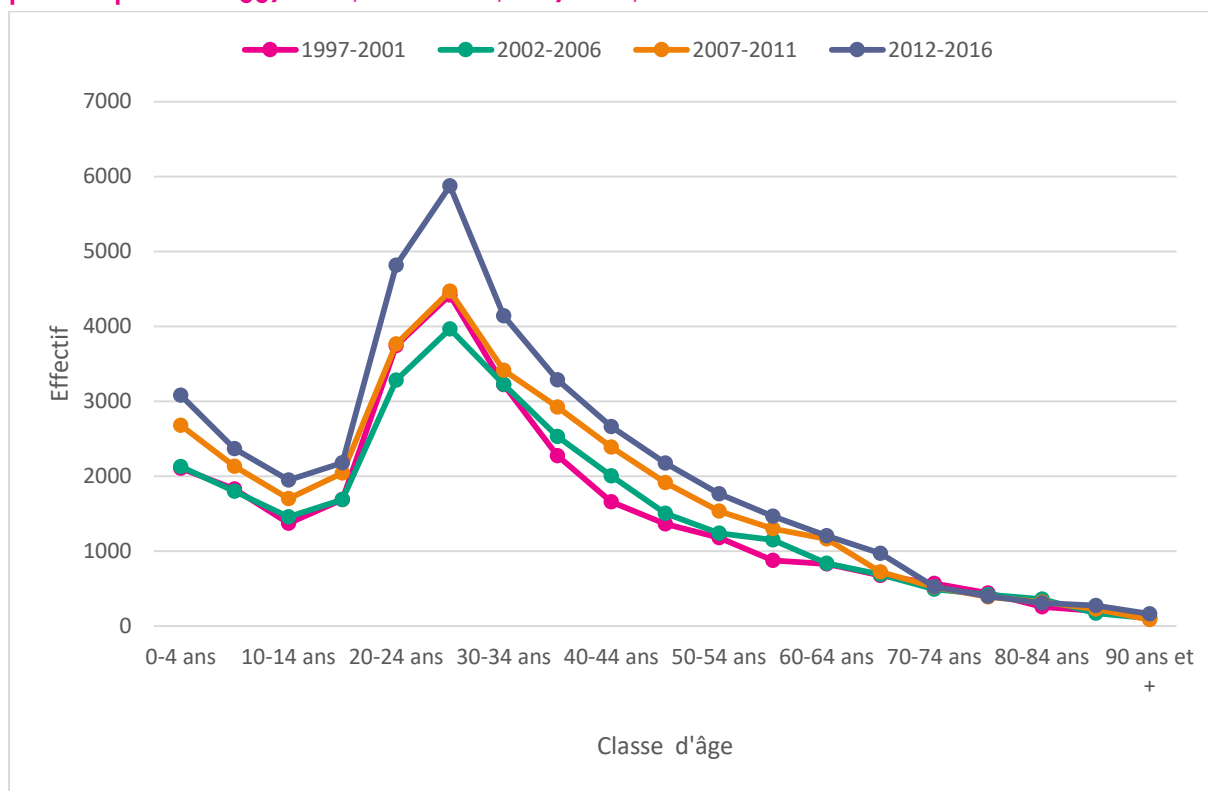
Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 8.10 : Migrations depuis la région flamande vers la Wallonie par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 8.11 : Migrations depuis la Wallonie vers la région flamande par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Les migrations depuis la région flamande vers la Wallonie, elles non plus, ne sont pas beaucoup plus concentrées à certains âges (tableaux 8.13 et 8.14, figure 8.10). Il y a néanmoins plus de 30-44 ans que de vingtenaires. Au fur et à mesure des 4 périodes d'analyse, le nombre de migrations augmente nettement parmi les adultes d'âge mûr (45-64 ans) et parmi les seniors (65 ans et plus). Il peut s'agir de migrations de retraite, ou de préretraite.

Tableau 8.13 : Nombre de migrations depuis la région flamande vers la Wallonie, par groupes d'âge

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	5 716	6 027	6 211	6 158
10-19 ans	3 665	4 236	4 609	4 487
20-29 ans	8 298	8 239	8 747	9 299
30-44 ans	10 044	11 285	11 447	11 251
45-64 ans	5 178	6 424	7 829	8 539
65 ans et +	2 641	2 814	2 911	3 548
Total	35 542	39 025	41 754	43 282

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Tableau 8.14 : Part relative de chaque groupe d'âge dans les migrations depuis la région flamande vers la Wallonie

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	16,1%	15,4%	14,9%	14,2%
10-19 ans	10,3%	10,9%	11,0%	10,4%
20-29 ans	23,3%	21,1%	20,9%	21,5%
30-44 ans	28,3%	28,9%	27,4%	26,0%
45-64 ans	14,6%	16,5%	18,8%	19,7%
65 ans et +	7,4%	7,2%	7,0%	8,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

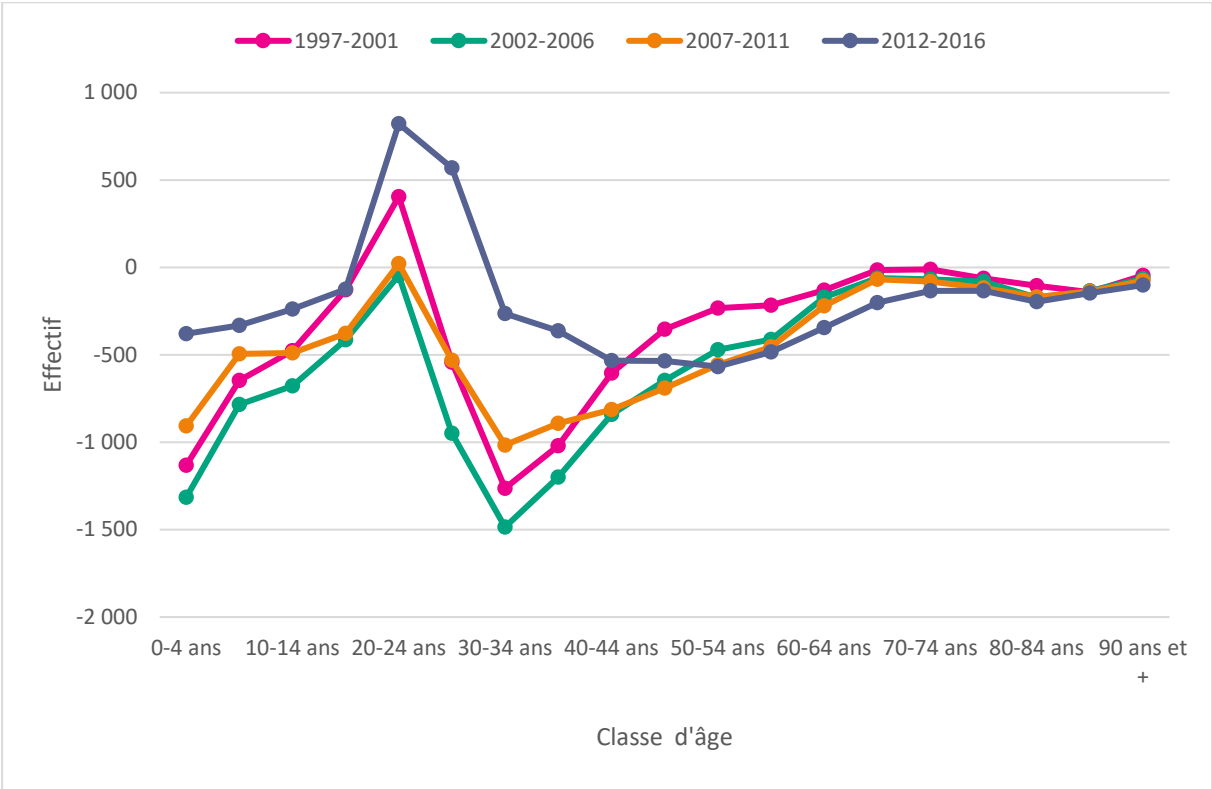
En termes de solde migratoire entre les deux régions, la période 2012-2016 se distingue des 3 périodes précédentes : la région flamande perd beaucoup moins d'habitants qu'auparavant (tableau 8.15, figure 8.12), ce qui s'explique par des migrations depuis les centres fermés (chapitre 7 et 9), qui semblent concerner essentiellement des 20-29 ans et des (leurs ?) enfants. Le solde par groupes d'âge, d'abord très défavorable à la région flamande chez les 30-44 ans et les jeunes enfants (0-9 ans), est, plus récemment défavorable aux adultes d'âge mur (45-64 ans), ainsi qu'aux seniors (65 ans et plus).

Tableau 8.15 : Solde migratoire (pour la Région flamande) de chaque groupe d'âge avec la Wallonie

Groupes d'âge	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016
0-9 ans	-1 778	-2 099	-1 401	-711
10-19 ans	-606	-1 092	-867	-362
20-29 ans	-137	-994	-510	1 391
30-44 ans	-2 888	-3 525	-2 722	-1 158
45-64 ans	-932	-1 699	-1 922	-1 930
65 ans et +	-380	-579	-648	-912
Total	-6 721	-9 988	-8 070	-3 682

Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Figure 8.12 : Solde migratoire (pour la Région flamande) avec la Wallonie par classe d'âge quinquennale, pour les périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011, 2012-2016



Source : Statbel; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

9. Les migrations entre les régions selon le groupe de nationalité

Après avoir décrit les flux migratoires entre les régions selon l'âge, nous examinons ici les flux migratoires selon différents groupes de nationalité.

Statbel fournit des informations sur la nationalité de la « population légale », donc aussi des habitants qui déménagent vers une autre région du pays.

Les catégories principales de la nationalité (dans le système de données consulté) sont :

- (1) Belge (éventuellement en combinaison avec une autre nationalité actuelle)
- (2) Nationalité étrangère, à savoir les personnes qui ne peuvent pas présenter la nationalité belge
- (3) Inconnu
- (4) Autre

Les « étrangers » sont définis par la loi comme étant « toutes les personnes qui n'apportent pas la preuve qu'elles possèdent la nationalité belge ». Dans cette étude, ce groupe reprend les catégories (2), (3) et (4). Elles sont aussi communément désignées comme étant les « non-Belges ».

Pour cette étude, nous faisons les distinctions suivantes selon le groupe de nationalité :

- Belge
- Autres UE15 : groupe avec la nationalité d'un des plus anciens États membres de l'UE, sauf celle de la Belgique, à savoir d'un des pays suivants :
Danemark, Finlande, Irlande, Royaume-Uni, Suède, Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Grèce, Italie, Portugal, Espagne
- UE13 : groupe avec la nationalité d'un des nouveaux États membres de l'UE, à savoir d'un des pays suivants :
Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, République tchèque, Croatie, Malte, Slovénie
- Non-UE : personnes qui ne sont pas des ressortissants d'un État membre de l'UE, y compris le groupe avec la nationalité « Inconnue » ou « Autre » ; regroupées dans les statistiques d'Eurostat sous la dénomination de « Third Country National » (TCN).

Le tableau 9.1 offre un aperçu sur la répartition de ces groupes de nationalité dans la population légale totale de la région pour la période 2012-2016.

Tableau 9.1: Part des différents groupes de nationalité dans la population légale, par région, moyenne pour la période 01/01/2012 - 31/12/2016, en % du total

Nationalité	RBC	FLA	WAL	Belgique
BE	66,3	92,3	90,2	88,9
Autres UE15	15,4	3,7	6,8	5,9
UE13	6,6	1,3	0,5	1,6
Non-UE	11,7	2,8	2,5	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
N	1 169 000	6 430 000	3 582 000	11 187 000

Note : RBC = Région de Bruxelles-Capitale ; FLA = Région flamande ; WAL = Région wallonne.
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

La RBC héberge (en moyenne pour les années 2012-2016) le plus d'étrangers ou de « non-Belges » (1 sur 3), tandis que c'est beaucoup moins le cas dans les deux autres régions (1 sur 10). Aussi bien les ressortissants des autres États membres de l'UE (22%) que les ressortissants d'un pays en dehors de l'UE (12%) sont proportionnellement plus fortement présents dans la RBC.

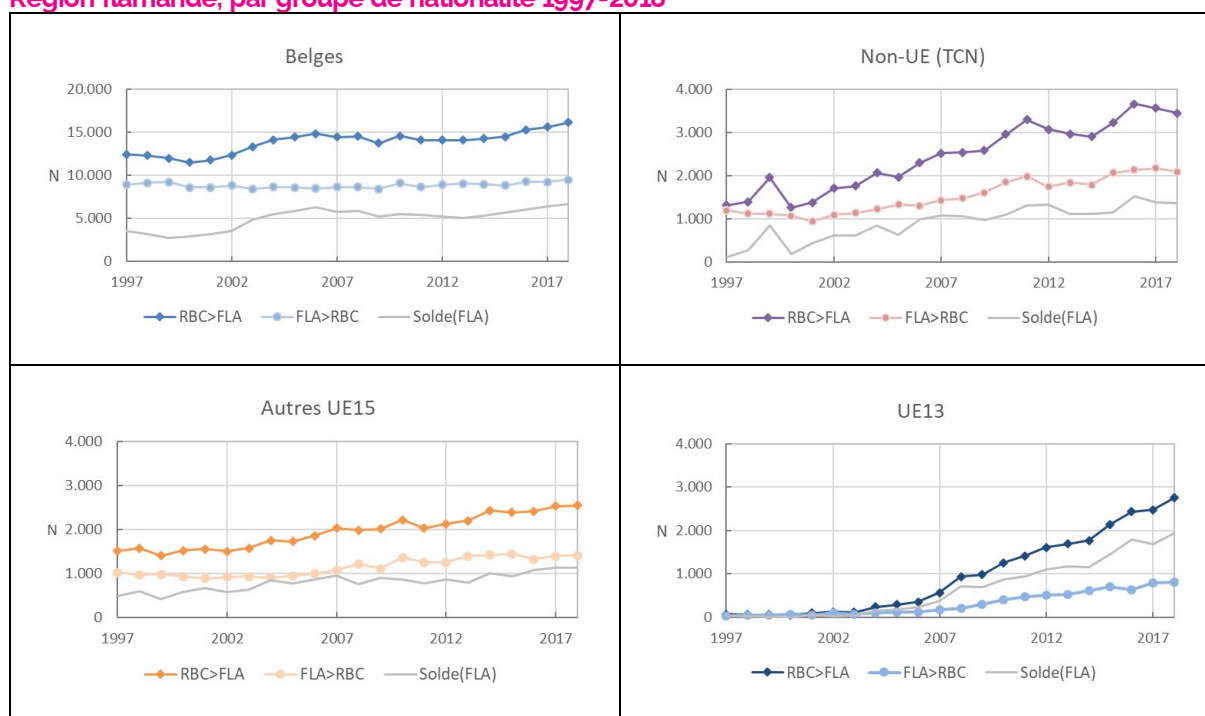
Notons que le groupe « Autres UE15 » est proportionnellement plus fortement présent en Wallonie qu'en Région flamande. Inversement, le groupe UE13 est plus fortement présent en Région flamande qu'en Wallonie.

9.1. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (RBC) ET LA RÉGION FLAMANDE

9.1.1. Évolution des migrations par groupe de nationalité

De manière globale, les migrations depuis la RBC vers la Région flamande (FLA) sont plus nombreuses que ceux depuis la **Région flamande** vers la RBC. Cela donne un solde négatif pour la RBC, qui a d'ailleurs encore diminué au fil des ans (un flux de sortie net de la RBC vers la **Région flamande** de plus ou moins 4.000 unités en 1997 à plus de 10.000 unités en 2017 ; cf. figure 6.1). Nous examinons ici cette évolution pour les différents groupes de nationalité.

Figure 9.1 : Évolution du nombre de migrations RBC>FLA et FLA>RBC ainsi que leur solde pour la Région flamande, par groupe de nationalité 1997-2018



Note : 1) RBC>FLA : migrations de la Région de Bruxelles-Capitale vers la Région flamande ; etc.
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

La figure 9.1 illustre l'évolution des migrations de la RBC vers la Région flamande (RBC>FLA) et inversement (FLA>RBC), par groupe de nationalité au cours de la période 1997-2018.

Pour les flux RBC>FLA, nous pouvons relever ce qui suit :

- 1) Dans tous les groupes de nationalité, nous observons une croissance tendancielle des migrations RBC>FLA entre 1997 et 2018.
- 2) Cette croissance est la plus frappante pour l'UE13, surtout lors des dix dernières années (indice 2017/2007 = 439 ; d'environ 560 unités en 2007 à près de 2.500 en 2017, et 2.750 en 2018).
- 3) On observe également une forte croissance pour le groupe « Non-UE », qui est le plus grand groupe de nationalité parmi les étrangers dans la migration RBC>FLA ces dernières années. Durant les 10 dernières années, entre 2007 et 2017, les chiffres sont près d'une fois et demie plus importants (indice 2017/2007 = 141 ; d'environ 2.500 en 2007 à 3.670 en 2016 et 3.572 en 2017). On note toutefois que la courbe baisse légèrement après l'année record de 2016 (de 3670 pour cette année-là à 3458 en 2018).
- 4) La croissance est plus limitée pour le groupe « Autres UE15 » (indice 2017/2007 = 125).
- 5) Cette remarque vaut aussi pour les Belges (indice 108).

Voici les constats pour les flux FLA>RBC :

- 1) Pour les Belges et les « Autres UE15 », on observe une croissance (très) limitée des chiffres ces dernières années.
- 2) Chez les non-UE et les UE13, cette croissance est proportionnellement plus forte.
- 3) Le rythme de croissance ces dix dernières années (entre 2007 et 2017) du mouvement FLA>RBC est plus ou moins conforme au rythme de croissance du mouvement RBC>FLA : Belges (indice 2017/2007 = 106), Non-UE (indice 151), « Autres UE15 » (indice 129) et UE13 (indice 440).

- 4) Notons aussi que pour le groupe « Non-UE », de manière analogue à la migration RBC>FLA, la migration FLA>RBC a connu une légère baisse entre 2017 et 2018 (2.098 migrations en 2018 contre 2.178 migrations en 2017).

Les constats suivants s'appliquent pour le solde des deux mouvements migratoires (figure 9.1) :

- 1) Toutes les migrations FLA>RBC indiquées par groupe de nationalité sont d'ampleur plus limitée que les migrations RBC>FLA correspondantes. Par conséquent, pour chaque groupe de nationalité, on observe à chaque fois un solde positif (immigration nette) pour la Région flamande ou inversement un solde négatif (émigration nette) pour la RBC.
- 2) De manière globale, la RBC perd des habitants de tous les groupes de nationalité au profit de la Région flamande durant toutes les années d'observation, et ce de plus en plus (en nombres absolus) au fil des ans (cf. aussi figure 6.1).
- 3) Nous pouvons ajouter à cela que pour le groupe de nationalité « Non-UE », le solde positif pour la Région flamande semble se stabiliser ces dernières années (plus ou moins le niveau de +1.400 unités pour 2017 et 2018).

9.1.2. Part des groupes de nationalité dans la migration RBC>FLA

Tableau 9.2 : Evolution des répartitions des migrations RBC>FLA selon les groupes de nationalité sur les quatre périodes de 5 ans en % du total

Nationalité	RBC>FLA				Pop RBC
	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2012-2016
BE	79,8	78,1	70,9	66,1	66,3
Autres UE15	10,1	9,5	10,2	10,6	15,4
UE13	0,4	1,3	5,1	8,8	6,6
Non UE (TCN)	9,7	11,1	13,8	14,5	11,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	75 400	88 600	100 800	109 500	1 169 000

Note : Pop RBC = population moyenne (légale) pour la période 01/01/2012-31/12/2016.
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Le tableau 9.2 illustre les éléments importants suivants :

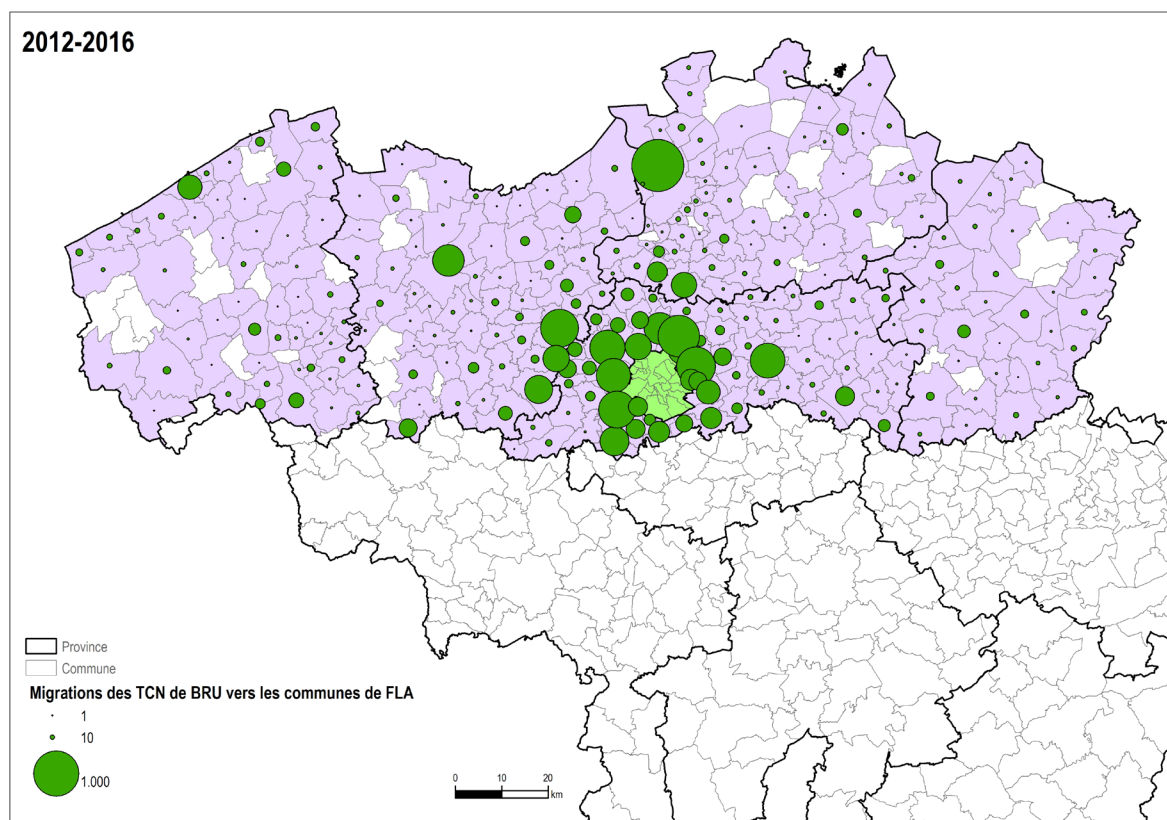
- La répartition par nationalité de la migration RBC>FLA a fortement changé : en 1997-2001, une personne sur cinq était de nationalité étrangère (ou non belge) ; en 2012-2016, c'était une sur trois.
- Le groupe « Non-UE » est pour la période 2012-2016 le plus grand groupe parmi les groupes de nationalité étrangère dans la migration RBC>FLA. Les principales nationalités sont liées au Maroc (15% des TCN), à la RD Congo (11%) et à la Turquie (5%).
- La répartition de la migration RBC>FLA pour 2012-2016 selon la nationalité correspond à la répartition de la population de la RBC selon la nationalité entre le 01/01/2012 et le 31/12/2016, mais avec une légère surreprésentation des UE13 et des Non-UE, et une sous-représentation des « Autres UE15 ».

9.1.3. Lieux de destination pour les Non-UE dans la migration RBC>FLA

La figure 9.2 illustre clairement que l'ensemble des communes autour de la RBC sont des destinations importantes (principalement Vilvorde, Zaventem, Leeuw-Saint-Pierre, Asse, Dilbeek et

Grimbergen), avec un contrefort notable à l'ouest vers la vallée de la Dendre (Alost, Ninove, Denderleeuw et, dans une moindre mesure, Grammont).

Figure 9.2 : Migrations des Non-UE (TCN) de la RBC vers les communes de la Région flamande sur la période 2012-2016



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Anvers, Vilvorde et Zaventem sont les destinations en tête du classement (ensemble 18% du total). Alost, Louvain, Gand, Malines, Ostende et Tirlemont sont également des destinations privilégiées.

Tableau 9.3 : Les cinq villes flamandes attirant le plus de migrations de Non-UE depuis la RBC selon la part dans le total qui s'y déplace sur la période 2012-2016

Ville	Non-UE (%)	Total (%)
Anvers	8,3	3,2
Alost	4,4	2,6
Louvain	3,7	1,5
Gand	3,1	1,6
Malines	1,9	1,3
Somme	21,5	10,3

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Le tableau 9.3 illustre le fait que les ressortissants « Non-UE » dans le déplacement RBC>FLA recherchent beaucoup plus les grandes villes que ce que ce n'est le cas en général (21% des « Non-UE » contre 10% pour le groupe total qui se déplacent de la RBC vers cinq grandes villes en Région flamande).

Renaix et Sint-Niklaas sont des également destinations privilégiées. Nous pouvons ajouter que vers 2005 et 2011, de nombreux Marocains se sont déplacés de la RBC vers Renaix, une commune à facilités linguistiques à la frontière entre la Flandre-Orientale et le Hainaut (environ 26 000 habitants). Cela illustre le fait que les migrations de certains groupes de nationalité peuvent présenter des affinités particulières avec un territoire donné, une génération pionnière amorçant le mouvement qui est ensuite suivi par un groupe ultérieur plus vaste (Zoomers, 2006).

9.1.4. Part des groupes de nationalité dans la migration FLA>RBC

Tableau 9.4 : Evolution des répartitions des migrations FLA>RBC selon les groupes de nationalité sur les quatre périodes de 5 ans en % du total

Nationalité	FLA>RBC				Pop FLA
	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2012-2016
BE	80,9	79,2	73,2	69,9	92,3
Autres UE15	8,7	8,7	7,9	10,6	3,7
UE13	0,4	0,6	0,6	4,6	1,3
Non-UE (TCN)	9,9	11,2	14,1	14,9	2,8
Total	100,0	99,6	95,6	100,0	100,0
N	55 100	54 400	59 500	64 600	6 430 000

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Le tableau 9.4 pour FLA>RBC illustre les principales caractéristiques suivantes :

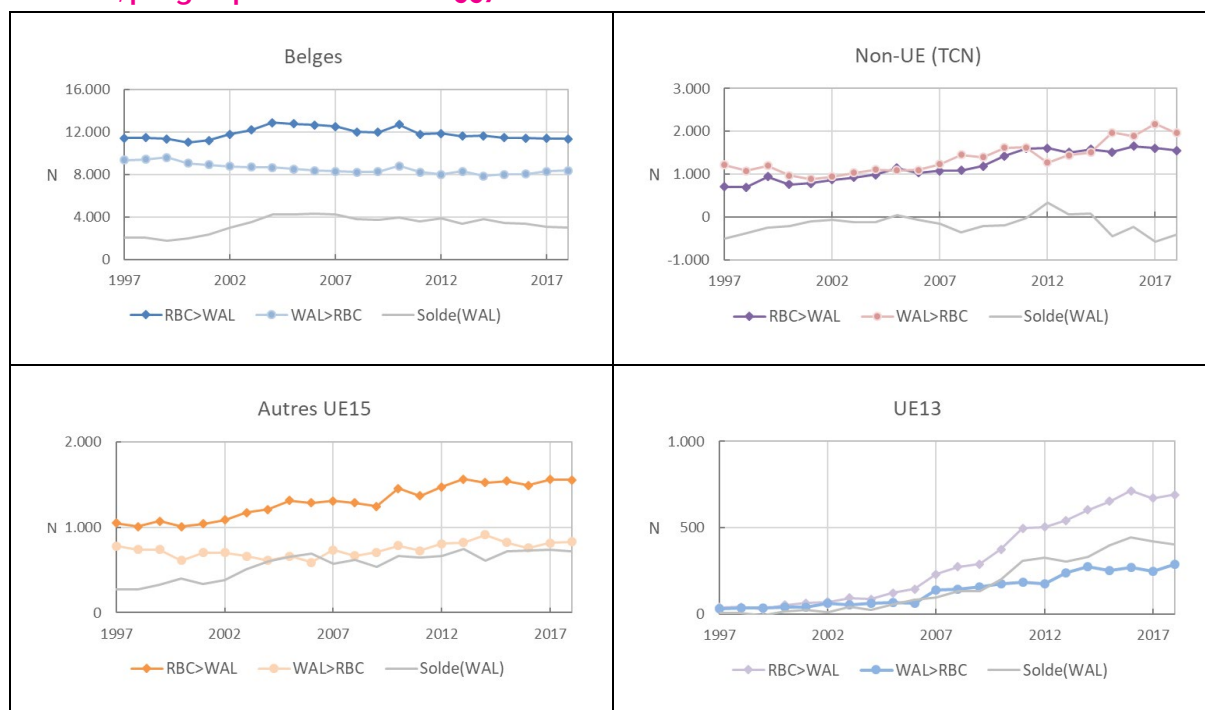
- La répartition par groupes de nationalité de la migration FLA>RBC a fortement changé au fil du temps : en 1997-2001, 20% étaient de nationalité étrangère (ou non belge) ; en 2012-2016, c'était 30%.
- Le groupe « Non-UE » est pour la période 2012-2016 le plus grand groupe parmi les différents groupes de nationalité étrangère dans la migration FLA>RBC. Les principales nationalités étrangères sont ici liées au Maroc (14% des TCN), à la Syrie (11%) et à la RD Congo (10%).
- La répartition par groupe de nationalité de la FLA>RBC pour 2012-2016 ne correspond pas à celle de la population moyenne de la **Région flamande** entre le 01/01/2012 et le 31/12/2016 : les Belges sont sous-représentés ; les étrangers sont surreprésentés, et plus précisément le groupe des « Non-UE » (ou TCN).

9.2. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA RÉGION WALLONNE

9.2.1. Évolution des migrations par groupe de nationalité

La figure 9.3 illustre l'évolution des migrations i entre la RBC et la Wallonie par groupe de nationalité au cours de la période 1997-2018.

Figure 9.3 : Évolution du nombre de migrations RBC>WAL et WAL>RBC ainsi que leur solde pour la Wallonie, par groupe de nationalité 1997-2018



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Pour les flux RBC>WAL, voici les principaux constats :

- 1) Une légère diminution des Belges ces dernières années (indice 2017/2007 = 91).
- 2) Pour le groupe « Autres UE15 » aussi, la migration a stagné ces dernières années (indice 2017/2007 = 119).
- 3) Nous observons une augmentation relativement forte des migrations des UE13, surtout à partir de la moitié des années 2000 (indice 2017/2007 = 290).
- 4) Le groupe « Non-UE » est le groupe qui a connu le plus grand nombre de migrations parmi les étrangers, avec environ 1.600 migrations RBC>WAL ces dernières années. Entre 2007 et 2017, ce groupe est devenu plus important dans la migration RBC>WAL (indice 149), mais à y regarder de plus près, l'augmentation s'est arrêtée après 2011.

Pour les flux WAL>RBC, les constats suivants peuvent être dressés :

- 1) D'un point de vue relatif, sur les dix dernières années, il n'y a pas eu parmi les Belges d'augmentation des chiffres dans le mouvement WAL>RBC (indice 2017/2007 = 100).
- 2) Pour le groupe « Autres UE15 », la croissance reste limitée (indice 2017/2007 = 112).
- 3) Les migrations des UE13 ont augmenté de manière plus prononcée (indice 2017/2007 = 182).
- 4) Les migrations des Non-UE ont également connu une progression non négligeable (indice 2017/2007 = 176).

Deux constats s'appliquent pour le solde des deux mouvements migratoires :

- 1) Pour les Belges, les « Autres UE15 » et l'UE13, les migrations WAL>RBC sont inférieures en termes d'ampleur aux migrations RBC>WAL sur l'ensemble de la période 1997-2018. Pour ces trois groupes de nationalité (comme pour le total de la population, chapitre 5.2.3.), il y a donc un déficit migratoire pour la RBC. En référence au chapitre 5.2.3., on peut supposer que la périurbanisation (comprise comme étant l'émigration nette depuis Bruxelles vers sa périphérie) ne concerne pas uniquement les Belges.

- 2) Pour le groupe « Non-UE », il y a, pour chaque période quinquennale, peu de différence entre les chiffres RBC>WAL et WAL>RBC. Il est frappant d'observer que la migration RBC>WAL est, ces dernières années (à partir de 2015), moins importante en termes d'ampleur que la migration WAL>RBC, avec donc un déficit de migrations pour la Wallonie. C'est un fait unique dans l'ensemble des mouvements migratoires entre la Région de Bruxelles-Capitale et les deux autres régions.

9.2.2. Part des groupes de nationalité dans la migration RBC>WAL

Tableau 9.5 : Evolution des répartitions des migrations RBC>WAL selon les groupes de nationalité sur les quatre périodes de 5 ans en % du total

Nationalité	RBC>WAL				Pop RBC
	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2012-2016
BE	85,9	84,4	80,6	75,9	66,3
Autres UE15	7,9	8,2	8,8	9,9	15,4
UE13	0,3	0,7	2,2	3,9	6,6
Non-UE (TCN)	5,9	6,7	8,4	10,3	11,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	65 800	73 900	75 800	76 500	1 169 000

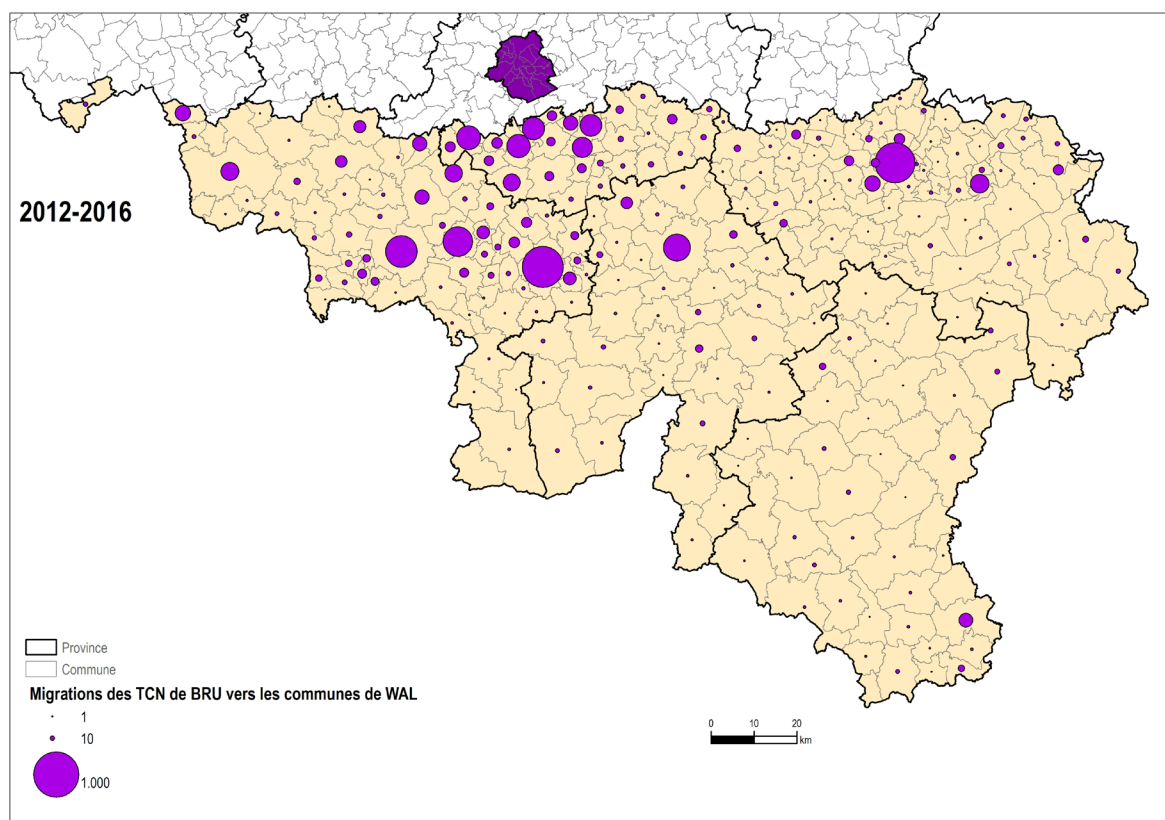
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Le tableau 9.5 RBC>WAL illustre ce qui suit :

- La répartition par groupes de nationalité de la migration RBC>WAL a fortement changé : en 1997-2001, 14% étaient de nationalité étrangère ; en 2012-2016, on atteint 24%.
- Le groupe « Non-UE » pèse en 2012-2016 aussi lourd que le groupe « Autres UE15 ». Les nationalités en tête de liste sont le Maroc (16% des TCN), la RD Congo (11%) et le Cameroun (9%).
- La répartition RBC>WAL pour 2012-2016 ne correspond pas bien à celle de la population moyenne de la RBC entre le 01/01/2012 et le 31/12/2016 : les Belges sont proportionnellement surreprésentés, tandis que les étrangers - en particulier les « Autres UE15 » - sont sous-représentés.

9.2.3. Lieux de destination pour les Non-UE dans la migration RBC>WAL

Figure 9.4 : Migrations des Non-UE (TCN) de la RBC vers les communes de Wallonie sur la période 2012-2016



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Ce sont surtout les grandes villes wallonnes et de nombreuses communes frontalières proches de la RBC - qui font partie de la région urbaine de Bruxelles (dont Tubize, Waterloo, Wavre, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte) - qui sont des lieux de destination pour la migration RBC>WAL des « Non-UE » pour la période 2012-2016 (figure 9.4). De plus petites villes telles qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Verviers, Tournai, Nivelles et Mouscron (en ordre décroissant du nombre de migrations) attirent également les non-UE

Dans cette lignée, le tableau 9.6 illustre le fait que les ressortissants « Non-UE » recherchent dans le déplacement RBC>WAL beaucoup plus de grandes villes que ce que ce n'est le cas pour le reste de la population migrant vers la Wallonie (36%, contre 18% pour le groupe total se déplaçant de la RBC>WAL, se dirigent vers cinq grandes villes de WAL).

Tableau 9.6 : Les cinq communes wallonnes attirant le plus de migrations de Non-UE depuis la RBC selon la part dans le total qui s'y déplace sur la période 2012-2016

Commune	Non-UE (%)	Total (%)
Charleroi	10,3	5,5
Liège	9,8	3,8
Mons	6,3	2,7
La Louvière	5,4	2,9
Namur	4,4	3,3
Somme	36,3	18,2

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

9.2.4. Part des groupes de nationalité dans la migration WAL>RBC

Tableau 9.7 : Evolution des répartitions des migrations WAL>RBC selon les groupes de nationalité sur les quatre périodes de 5 ans en % du total

Nationalité	WAL>RBC				Pop WAL
	1997-2001 (%)	2002-2006 (%)	2007-2011 (%)	2012-2016 (%)	2012-2016 (%)
BE	83,6	83,0	78,1	75,0	90,2
Autres UE15	6,4	6,2	6,8	7,7	6,8
UE13	0,3	0,6	1,5	2,3	0,5
Non-UE (TCN)	9,6	10,2	13,7	15,1	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	55 500	51 900	53 500	53 700	3 582 000

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

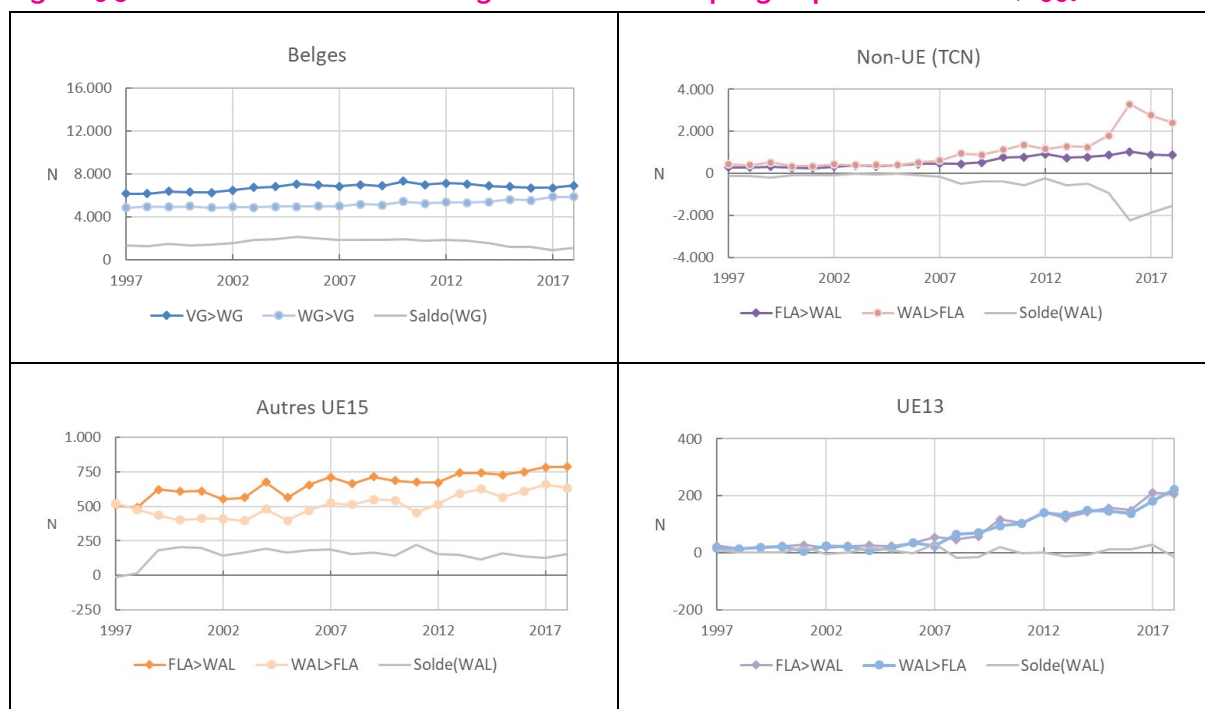
Le tableau 9.7 pour WAL>BHG illustre ce qui suit :

- La répartition par groupes de nationalité de la migration WAL>RBC a fortement changé au cours des autres périodes : en 1997-2001, 16% étaient de nationalité étrangère ; en 2012-2016, c'est 25%. Le groupe « Non-UE » est dans chaque période distincte le plus grand groupe parmi les étrangers et son poids a augmenté au fil du temps.
- Parmi les Non-UE, les principales nationalités qui ont migré sur la période 2012-2016 sont : la Syrie (15% des Non-UE), le Maroc (12%) et la Guinée (8%). La Syrie et la Guinée en tant que pays de nationalité constituent une donnée relativement récente dans l'histoire migratoire belge.
- La répartition par groupe de nationalité de WAL>RBC pour 2012-2016 ne correspond pas à celle de la population moyenne de la Wallonie entre le 01/01/2012 et le 31/12/2019 : les Belges sont sous-représentés dans WAL>RBC ; les étrangers sont surreprésentés, plus particulièrement le groupe des « Non-UE » (15% contre 2,5%).

9.3. MIGRATIONS ENTRE LA RÉGION FLAMANDE ET LA RÉGION WALLONNE

9.3.1. Évolution des migrations par groupe de nationalité

Figure 9.5 : Évolution du nombre de migrations FLA>WAL par groupe de nationalité, 1997-2018



Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

La figure 9.5 illustre l'évolution des migrations entre la Région flamande et la Wallonie (FLA>WAL) par groupe de nationalité sur la période 1997-2018.

Voici les constats pour la FLA>WAL :

- 1) Au niveau des Belges, on observe une légère diminution des chiffres durant la période 2010-2017.
- 2) Chez les « Non-UE », la migration récente reste plus ou moins au même niveau.
- 3) Pour « Autres UE15 », on constate une légère augmentation de la migration FLA>WAL sur les dernières années.
- 4) Il en va de même pour la migration des UE13 depuis 2006 mais de façon limitée en termes de nombre absolu.

Pour les flux WAL>FLA :

- 1) Les migrations des Belges montrent une augmentation relativement limitée ces dernières années (indice 2017/2007 = 117).
- 2) Il en va de même pour les migrations des « Autres UE15 » (indice 2017/2007 = 126).
- 3) Les migrations des UE13 connaissent une augmentation relativement importante depuis 2006 (indice 2017/2007 = 728), mais les valeurs absolues restent faibles.
- 4) Le fait le plus remarquable est l'augmentation soudaine de la migration WAL>FLA pour les Non-UE (TCN) à partir de 2015, avec un pic en 2016, suivi par une baisse en 2017. En comparaison avec le mouvement WAL>RBC (ci-dessus), les migrations pour les TCN sont supérieures.

Le constat suivant s'applique pour le solde des deux mouvements migratoires :

- 1) Pour les migrations des Belges, le solde est systématiquement positif pour la Wallonie qui gagne donc des habitants sur la région flamande.
- 2) Il en va de même pour le groupe « Autres UE15 ».
- 3) Pour le groupe UE13, qui ne compte que des chiffres en croissance pour ces migrations interrégionales, les deux mouvements sont en équilibre.
- 4) Pour le groupe « Non-UE », à partir de la moitié des années 2000, la migration WAL>FLA dépasse clairement le mouvement inverse FLA>WAL, avec donc un solde négatif pour la Wallonie (WAL) ; ou inversement, un solde positif pour la Région flamande (FLA). Ce fait est très marquant à partir de 2016. Le solde migratoire positif global pour la Région flamande mis en évidence au chapitre 7 (voir figure 7.1) est donc dû à ce revirement pour le groupe « Non-UE ». Notons toutefois que l'on a très récemment observé (avant 2018) un recul des migrations WAL>FLA chez les « Non-UE », comme s'il s'agissait d'un fait temporaire.

9.3.2. Part des groupes de nationalité dans la migration FLA>WAL

Tableau 9.8 : Evolution des répartitions des migrations FLA>WAL selon les groupes de nationalité sur les quatre périodes de 5 ans en % du total

Nationalité	FLA>WAL				Pop FLA
	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2012-2016
BE	87,8	87,1	83,7	79,9	92,3
Autres UE15	8,0	7,7	8,3	8,4	3,7
UE13	0,3	0,3	0,9	1,7	1,3
Non-UE (TCN)	3,9	4,8	7,1	10,0	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
N	35 500	39 000	41 800	43 300	6 430 000

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Le tableau 9.8 pour le flux FLA>WAL illustre ce qui suit :

- La répartition par groupes de nationalité de la migration FLA>WAL a fortement changé : en 1997-2001, 12% étaient de nationalité étrangère ; en 2012-2016, c'est 20%.
- Le groupe « Non-UE » est pour la période 2012-2016 le plus grand groupe parmi les groupes de nationalité étrangère dans la migration FLA>WAL ; auparavant, c'était celui des « Autres UE15 ». Les principales nationalités impliquées dans les migrations Non-UE sont : la RD Congo (9% des Non-UE), le Maroc (8%) et la Syrie (8%).
- La répartition par groupe de nationalité pour 2012-2016 ne correspond pas à celle de la population moyenne de la **Région flamande** entre le 01/01/2012 et le 31/12/2016 : les Belges sont sous-représentés dans FLA>WAL ; les étrangers sont surreprésentés.

9.3.3. Part des groupes de nationalité dans la migration WAL>FLA

Tableau 9.9 : Evolution des répartitions des migrations WAL>FLA selon les groupes de nationalité sur les quatre périodes de 5 ans en % du total

Nationalité	WAL>FLA				Pop WAL
	1997-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2012-2016
BE	84,9	84,8	76,7	68,6	90,2
Autres UE15	7,8	7,4	7,7	7,4	6,8
UE13	0,3	0,4	1,1	1,8	0,5
Non-UE (TCN)	7,0	7,4	14,6	22,2	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	28 800	29 000	33 700	39 600	3 582 000

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

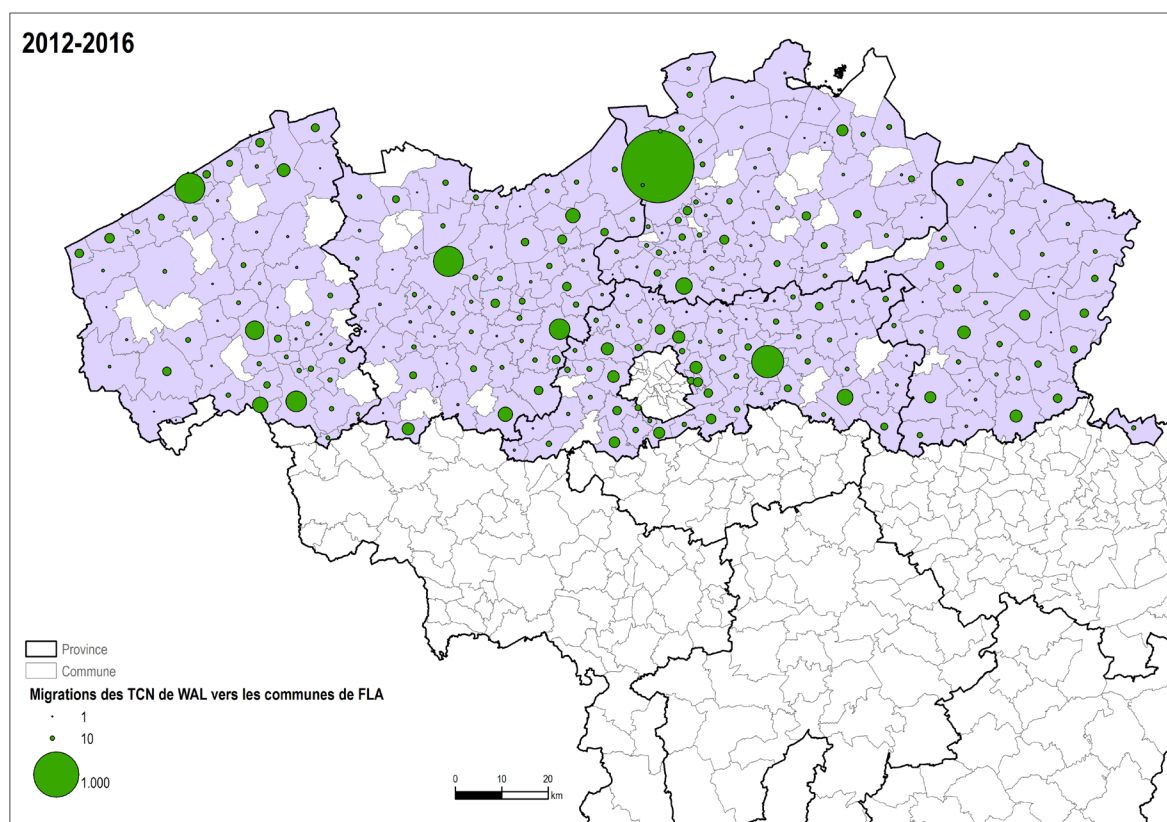
Le tableau 9.9 sur les flux WAL>FLA illustre ce qui suit :

- La répartition par groupes de nationalité de la migration WAL>FLA a fortement changé : en 1997-2001, 15% étaient de nationalité étrangère ; en 2012-2016, c'est le double (31%).
- Le groupe des « Non-UE » est depuis la moitié des années 2000 le plus grand groupe parmi les étrangers. Il constitue 23% de l'ensemble de la migration WAL>FLA, alors qu'il ne représente pas 3% de la population (légale) wallonne. Les principales nationalités dans ce groupe (avec indication de pays) sont : la Syrie (20% des TCN), l'Irak (17%) et l'Afghanistan (13%), suivis par la Somalie, l'Érythrée et la RD Congo - des pays depuis lesquels proviennent assez bien de demandeurs d'asile (cf. chapitre 9.3.5).
- La répartition par groupes de nationalité de la WAL>FLA pour 2012-2016 ne correspond pas à celle de la population moyenne de la WAL entre le 01/01/2012 et le 31/12/2016 : les Belges sont clairement sous-représentés dans WAL>FLA ; les groupes Non-UE et UE13 sont surreprésentés.

Nous pouvons également remarquer que les hommes représentent une nette majorité des migrations WAL>FLA de Non-UE (65% du total), ce qui est assez exceptionnel par rapport aux autres migrations interrégionales des autres groupes de nationalité (voir chapitre 9.3.5.).

9.3.4. Lieux de destination pour les Non-UE dans la migration WAL>FLA

Figure 9.6 : Migrations des Non-UE (TCN) depuis la Wallonie vers les communes de la région flamande sur la période 2012-2016



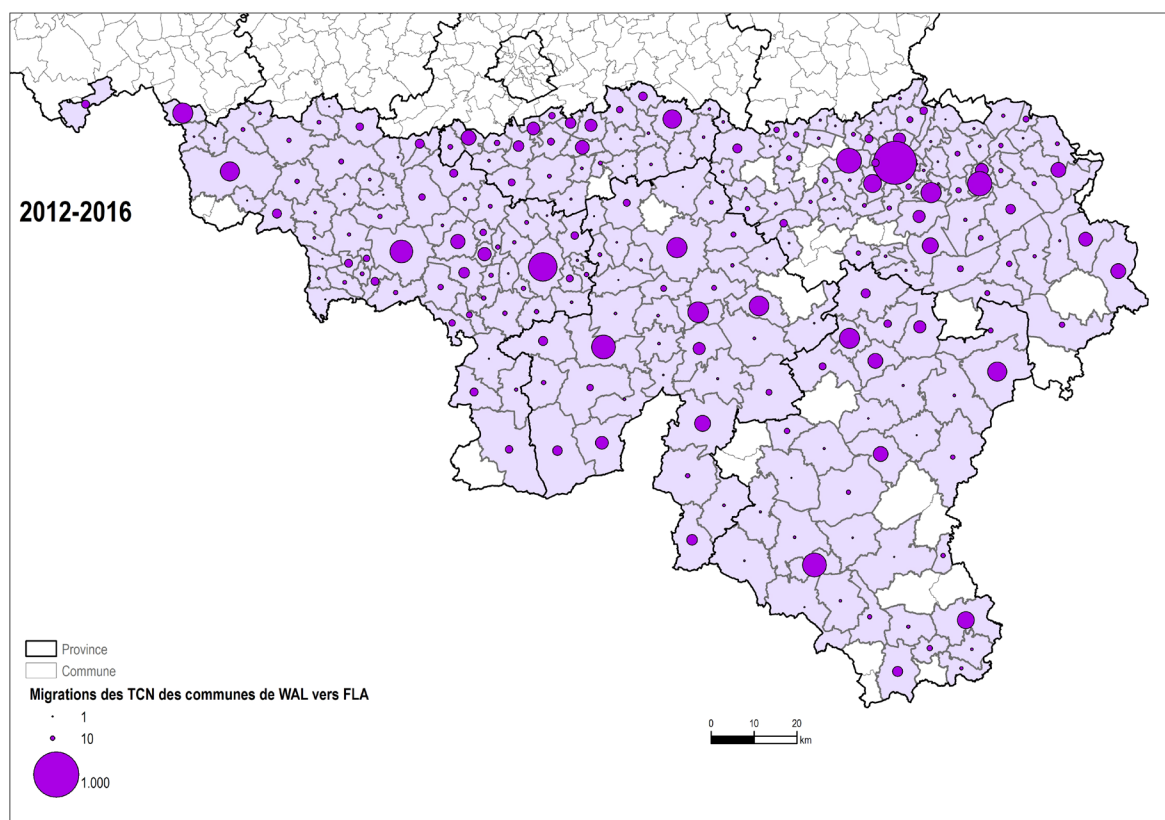
Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

La figure 9.6 reprenant les lieux de destination dans le mouvement WAL>FLA illustre ce qui suit :

- Anvers est la principale destination, vers laquelle se rend un quart (29%) du groupe « Non-UE » qui migre depuis la Région wallonne.
- Complètent ensuite le top 5 les villes-centres de Louvain, Ostende, Gand et Courtrai. Ces villes et Anvers absorbent ensemble pratiquement la moitié (47%) de la migration WAL>FLA pour les « Non-UE » (contre 19% pour le groupe total).
- Nous retrouvons ensuite (avec des chiffres décroissants) : Alost, Roulers, Malines, Tirlemont et Menen.

9.3.5. Lieux d'origine pour les Non-UE dans la migration WAL>FLA

Figure 9.7 : Migrations des Non-UE (TCN) des communes de Wallonie vers la Région flamande sur la période 2012-2016



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen.

Il est instructif de cartographier les lieux d'origine (WAL) et de destination (FLA) pour le groupe « Non-UE », d'autant plus que leur schéma déroge au schéma plus général d'un modèle gravitaire (avec beaucoup de mouvements migratoires entre les grandes villes et entre les communes proches des frontières régionales communautaires).

La figure 9.7 reprenant les lieux d'origine dans le mouvement WAL>FLA illustre ce qui suit :

- La commune de Liège est le principal lieu d'origine, d'où 1 personne sur 10 de l'ensemble des TCN (10%) a migré vers la Région flamande durant cette période (2012-2016).
- Les communes de Charleroi, Verviers, Mons, Namur et Tournai sont aussi d'importants lieux d'origine.
- Nous retrouvons toutefois aussi de plus petites villes en tête de classement, comme Grâce-Hollogne, Herbeumont, Florennes, ou encore Yvoir, Mouscron, Trooz, Hotton, Hamois (Natoye), Gouvy, Beauraing (Pondrôme) ou Aywaille, Sainte-Ode, Büllingen (Manderfeld) et Bütgenbach (Elsenborn). Bon nombre des communes citées abritent (ou ont abrité) des centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

10. Zoom sur les communes à la frontière entre la Région flamande et la Wallonie

Dans le cadre de l'analyse des migrations entre les régions de Belgique, une question centrale vise à savoir comment, durant les 20 dernières années, les migrations entre les communes situées le long de la limite régionale FLA/WAL ont évolué ?

Notons qu'à part pour l'espace situé dans la zone d'influence de Bruxelles (voir chapitre 3), les communes situées le long de la limite régionale FLA/WAL ne sont pas incluses dans le complexe résidentiel urbain d'une ville. En dehors de cet espace bruxellois donc, les migrations transrégionales ne devraient dès lors pas être influencées par la proximité d'une ville et sa dynamique démographique avec sa périphérie.

À des fins de précision, nous nous en tenons à l'indication de « communes à la frontière régionale » flamandes ou wallonnes. Dans la plupart des cas, ce sont aussi des communes à la frontière linguistique (N/F) ; il n'en va pas de même pour les communes à facilités linguistiques, où c'est plus subtil.

Nous examinons successivement pour les communes à la frontière régionale flamandes et wallonnes séparément :

1. L'évolution du nombre d'émigrations ;
2. Les taux d'émigration associant le nombre d'émigrations à la population de la région (ou la part qui y est indiquée) depuis laquelle on émigre ;
3. Les lieux de destination dans la région de l'autre côté de la frontière régionale.

Nous nous penchons séparément sur les migrations de personnes de nationalité Belge à ce niveau pour pouvoir vérifier plus précisément si de nouveaux développements se sont spécifiquement présentés pour le groupe des Belges. Il s'agit d'un fait important dans la structure étatique belge qui évolue.

10.1. L'ÉMIGRATION DEPUIS LES COMMUNES À LA FRONTIÈRE RÉGIONALE FLAMANDE

10.1.1. Communes flamandes à la frontière régionale

Tableau 10.1 : Liste des communes flamandes le long de la frontière régionale avec la Wallonie, par province

Province	N	Commune
Flandre-Occidentale	9	Ypres, Messines, Wervik, Zonnebeke, Heuvelland, Avelgem, Courtrai, Menen, Espierres-Helchin
Flandre-Orientale	5	Kluisbergen, Renaix, Maarkedal, Brakel, Grammont
Brabant flamand	15	Beersel, Biévène, Hal, Hérinnes, Hoeilaart, Overijse, Pepingen, Rhode-Saint-Genèse, Bierbeek, Boutersem, Hoegaarden, Huldenberg, Landen, Oud-Heverlee, Tirlemont
Limbourg	6	Gingelom, Heers, Herstappe, Riemst, Tongres, Fourons

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Le groupe de 35 communes flamandes à la frontière avec la Wallonie abrite 580 000 habitants en 2018, ce qui correspond à 9% de la population flamande totale. La grande majorité des habitants de ce groupe de communes a la nationalité belge (92%), mais cette part varie selon la commune, entre 72% (Fourons) et 99% (Kluisbergen, Maarkedal, Zonnebeke).

10.1.2. Nombre d'émigrations depuis les communes flamandes à la frontière régionale

Tableau 10.2 Emigration depuis les communes flamandes à la frontière régionale vers la Wallonie et depuis la Région flamande vers la Wallonie, par période de cinq ans et pour la période 2017-2018, total et pour les Belges, nombre moyen sur une base annuelle (N) et indice de croissance par rapport à la période P1.

Groupe	Origine		Communes flamandes à la frontière régionale > WAL				
			1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)	2017-2018
Total	Communes à la frontière régionale	N	3 010	3 162	3 274	3 319	3 421
		Indice	100	105	109	110	
	Région flamande	N	7 108	7 805	8 361	8 656	8 683
		Indice	100	110	118	122	
Belges	Communes à la frontière régionale	N	2 657	2 776	2 839	2 815	2 847
		Indice	100	104	107	106	
	Région flamande	N	6 240	6 802	6 999	6 920	6 807
		Indice	100	109	112	111	

Note : WAL = Région wallonne, Wallonie.

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Le tableau 10.2 illustre ce qui suit :

1. Les émigrations depuis les communes flamandes à la frontière régionale vers la Wallonie représentent environ 40% de l'ensemble des mouvements FLA>WAL, tant pour le total (38% pour 2012-2016) que pour les Belges (41% pour 2012-2016).
2. Dans les communes à la frontière régionale, la part de Belges dans le groupe qui migre vers la Wallonie a légèrement baissé (de 88% à la P1 à 85% à la P4) ; dans la Région flamande, cette diminution en pourcentage est plus marquée (de 88% à la P1 à 80% à la P4).
3. Le nombre moyen d'émigrations sur une base annuelle depuis les communes frontalières flamandes (avec la Wallonie) vers la Wallonie a globalement augmenté sur les quatre périodes d'étude. L'augmentation enregistrée à la P4 (2012-2016) par rapport à la P1 (1997-2001) est de +10% ; pour les Belges séparément, elle est de +6%. Les chiffres les plus récents, pour 2017 et 2018, confirment cette augmentation.
4. L'augmentation étudiée de la migration depuis les communes flamandes à la frontière régionale vers la Wallonie reste néanmoins inférieure au rythme de croissance pour l'ensemble des migrations FLA>WAL, tant pour le nombre total des mouvements de sortie (indice 110 contre 122) que pour celui des Belges (indice 106 contre 111).

Tableau 10.3 : Émigration depuis des communes flamandes à la frontière régionale vers la Wallonie, par période de 5 ans et par province, total et pour les Belges, indice de croissance des chiffres par rapport à la P1

Groupe	Province	Communes à la frontière régionale flamandes (avec la Wallonie) Région wallonne			
		1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)
Total	Flandre-Occidentale (9)	100	103	118	121
	Flandre-Orientale (5)	100	98	106	105
	Brabant flamand (15)	100	109	112	113
	Limbourg (6)	100	100	82	88
	Total (35)	100	105	109	110
Belges	Flandre-Occidentale	100	101	110	111
	Flandre-Orientale	100	98	105	102
	Brabant flamand	100	109	112	110
	Limbourg	100	95	80	84
	Total	100	104	107	106

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPES, SV.

La subdivision des communes flamandes à la frontière régionale par province présente l'évolution suivante sur les 4 périodes - aussi bien globalement que pour les émigrants de nationalité belge (tableau 10.3):

- Région flamande-Occidentale -> forte augmentation des migrations (par rapport au total (35))
- Région flamande-Orientale -> faible augmentation
- Brabant flamand -> augmentation moyenne
- Limbourg -> baisse des migrations

Notons que l'augmentation des migrations chez les Belges est plus limitée qu'au niveau global.

10.1.3. Taux d'émigration

Les taux d'émigration associent le nombre d'émigrations à la population au lieu de départ ou d'origine (commune/région). Pour chaque période distincte, des taux d'émigration annuels moyens par millier d'habitants de la population en question sont définis (chiffre pour mille, ‰).

Tableau 10.4 : L'émigration depuis les communes flamandes à la frontière régionale vers la Wallonie, par période de cinq ans et pour la période 2017-2018, total et pour les Belges, nombre moyen de sorties par 1.000 habitants par an (‰)

Groupe	Origine	1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)	2017-2018
Total	Communes à la frontière régionale	5,5	5,8	5,8	5,8	5,9
	Région flamande	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3
Belges	Communes à la frontière régionale	5,1	5,3	5,4	5,3	5,3
	Région flamande	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Voici les constats que l'on peut tirer du tableau 10.4, avec des taux d'émigration pour la migration vers la Wallonie à partir des communes flamandes à la frontière régionale et depuis la Région flamande dans son ensemble :

- Total des migrations de sortie :
 - Les migrations (par rapport à la population) depuis les communes flamandes à la frontière régionale vers la Région wallonne, après l'augmentation initiale durant la période suivant le changement de millénaire, sont restés assez constants.
 - Cela est aussi valable pour les années 2017-2018 - ce qui est d'ailleurs conforme aux migrations de l'ensemble de la Région flamande vers la Wallonie.
 - Cette migration depuis les communes à la frontière régionale pèse dans ce groupe de communes 4 à 5 fois plus lourd dans la population que la migration globale de la Région flamande vers la Wallonie.
- Migrations des Belges :
 - Les migrations des Belges (par rapport à la population de nationalité belge) depuis les communes à la frontière régionale flamandes vers la Région wallonne sont assez stables.
 - Il en va de même pour les années 2017-2018.
 - Pour les Belges aussi, la migration depuis les communes à la frontière régionale pèse cinq fois plus lourd que la migration totale des Belges de la Région flamande vers la Région wallonne.

Tableau 10.5 : L'émigration depuis les communes flamandes de la frontière régionale vers la Wallonie, par période de cinq ans et par province, total et pour les Belges, nombre moyen de départs par 1.000 habitants par an

Groupe	Province - communes frontalières régionales (nombre)	Communes à la frontière régionale flamandes (avec la Région wallonne) > Région wallonne			
		1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)
Total	Flandre-Occidentale (9)	2,8	2,9	3,3	3,4
	Flandre-Orientale (5)	6,0	5,8	6,1	5,9
	Brabant flamand (15)	8,0	8,6	8,6	8,4
	Limbourg (6)	5,1	5,1	4,1	4,3
	Total (35)	5,5	5,8	5,8	5,8
Belges	Flandre-Occidentale	2,4	2,4	2,6	2,7
	Flandre-Orientale	5,8	5,6	5,9	5,6
	Brabant flamand	7,6	8,1	8,2	7,9
	Limbourg	4,9	4,7	3,9	4,1
	Total	5,1	5,3	5,4	5,3

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Le tableau 10.5 illustre la subdivision des taux d'émigration (pour le départ vers la Wallonie) par province des communes de départ flamandes à la frontière avec la Région wallonne. Voici les constats, tant du point de vue global que pour les Belges séparément :

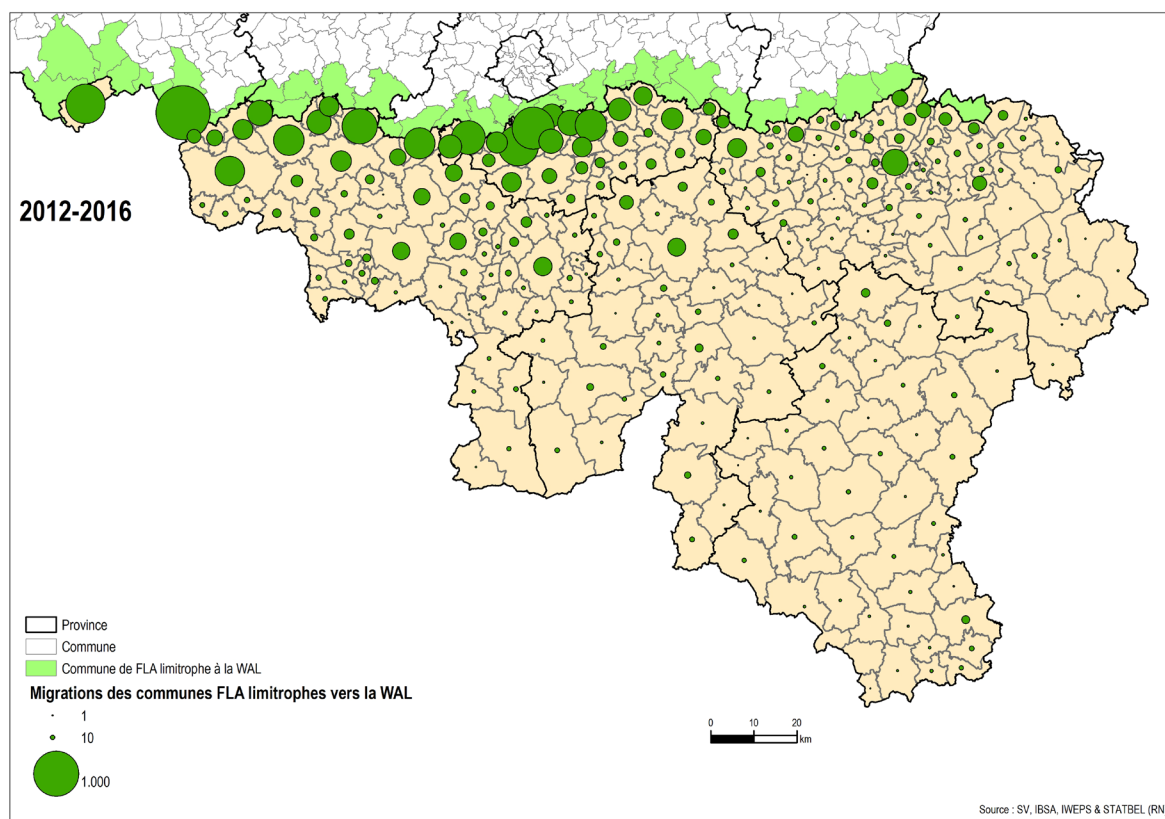
- Flandre -Occidentale -> plus faible que la moyenne pour la Région flamande (FLA) ; augmentation P1-P4
- Flandre-Orientale -> légèrement au-dessus de la moyenne FLA ; stagnation
- Brabant flamand -> au-dessus de la moyenne FLA ; stagnation (après augmentation remarquable à la P2)
- Limbourg -> sous la moyenne FLA ; baisse et stagnation

Le départ vers la Région wallonne par rapport à la population est présent de manière plus explicite dans les communes à la frontière régionale des provinces de Flandre-Orientale et du Brabant flamand. Pour les communes à la frontière régionale du Limbourg, on constate un recul (relatif). Nous observons cela au niveau global, mais aussi pour les Belges séparément.

10.1.4. Destinations en Wallonie

La carte 10-1 illustre les lieux de destination en Wallonie des migrations qui partent des communes flamandes de la frontière régionale ces dernières années (P4 = 2012-2016).

Figure 10.1 : Migrations depuis les communes flamandes de la frontière régionale FLA/WAL vers les communes de Wallonie, 2012-2016



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Ce sont surtout les communes wallonnes proches de l'autre côté de la frontière régionale qui sont les principales destinations (cf. tableau 10.6 reprenant une énumération de ces communes par province). C'est le cas de manière plus prononcée pour les destinations des provinces du Hainaut et du Brabant wallon, et moins pour les destinations de la province de Liège.

Par ailleurs, de grandes villes comme Mons, La Louvière, Charleroi, Namur et Liège se distinguent aussi.

Un peu plus de six migrations sur dix qui trouvent leur origine dans une commune à la frontière régionale flamande ont une commune de la frontière régionale wallonne comme destination (total émigration : 63% ; émigration des Belges : 64%).

10.2.ÉMIGRATION DEPUIS DES COMMUNES WALLONNES DE LA FRONTIÈRE RÉGIONALE

10.2.1. Communes wallonnes de la frontière régionale

Tableau 10.6 : Liste des communes wallonnes de la frontière régionale avec la Région flamande, par province

Province	N	Commune
Hainaut	12	Ellezelles, Flobecq, Frasnes-les-Anvaing, Mouscron, Comines-Warneton, Enghien, Lessines, Silly, Celles, Estaimpuis, Pecq, Mont-de-L'Enclus
Brabant wallon	12	Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Grez-Doiceau, Jodoigne, La Hulpe, Rixensart, Tubize, Waterloo, Wavre, Hélécine, Rebecq
Liège	14	Awans, Bassenge, Dalhem, Juprelle, Visé, Aubel, Plombières, Berloz, Crisnée, Geer, Hannut, Lincent, Oreye, Waremme

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Le groupe de 38 communes wallonnes à la frontière avec la Région flamande abrite 499 000 habitants en 2018, ce qui correspond à 14% de la population wallonne totale. La grande majorité des habitants de ce groupe de communes a la nationalité belge (88%), mais cette part varie selon la commune, entre 68% (Estaimpuis) et 97% (Ellezelles).

10.2.2. Nombre d'émigrations depuis des communes wallonnes de la frontière régionale

Tableau 10.7 : Émigration depuis des communes wallonnes à la frontière régionale avec la Région flamande vers la Région flamande, par période de cinq ans et pour la période 2017-2018, total et pour les Belges, nombre moyen sur une base annuelle (N) et indice de croissance par rapport à la période P1

Groupe	Origine		Communes à la frontière régionale wallonne > FLA				
			1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)	2017-2018
Total	Communes à la frontière régionale	N	2 488	2 601	2 816	3 045	3 410
		Indice	100	105	113	122	
	Région wallonne	N	5 764	5 807	6 745	7 920	9 292
		Indice	100	101	117	137	
Belges	Communes à la frontière régionale	N	2 189	2 293	2 388	2 491	2 739
		Indice	100	105	109	114	
	Région wallonne	N	4 896	4 927	5 171	5 437	5 849
		Indice	100	101	106	111	

Note : FLA = Région flamande.

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

Le tableau 10.7 montre que :

- 1) Les émigrations depuis les communes wallonnes à la frontière régionale vers la Région flamande représentent environ 40% de l'ensemble des mouvements de sortie de la Région wallonne vers la Région flamande (38% pour 2012-2016) ; pour les Belges, il s'agit d'une petite moitié (46%).
- 2) Le nombre moyen d'émigrations sur une base annuelle des communes frontalières wallonnes vers la Région flamande a augmenté sur les quatre périodes d'étude. L'augmentation enregistrée à la P4 (2012-2016) par rapport à la P1 (1997-2001) est de +22% ; pour les Belges, elle est de +14%. Les chiffres les plus récents pour 2017 confirment cette augmentation (total : 3.365 ; Belges : 2.705).
- 3) Notons que l'augmentation en pourcentage au cours des quatre périodes (entre P1 et P4) des départs relatifs vers la Région flamande est plus grande (près du double) qu'inversement, de la Région flamande vers la Wallonie (communes à la frontière régionale : indice 122 contre 110 ; région : indice 114 contre 106, cf. tableau 10.2).
- 4) Les mouvements de sortie étudiés depuis les communes à la frontière régionale restent globalement inférieurs au rythme de croissance pour l'ensemble des mouvements de la Wallonie vers la Région flamande (indice 122 contre 137 pour 2012-2016). Pour le groupe des Belges, ce n'est pas le cas (respectivement indice 114 contre 111) (Cf. aussi le chapitre 9 pour plus de détails concernant le mouvement de la Wallonie vers la Région flamande par groupe de nationalité).

Tableau 10.8 : Émigration depuis les communes wallonnes à la frontière régionale avec la Région flamande, par période de 5 ans et par province, total et pour les Belges, indice de croissance par rapport à la P1

Groupe	Province	Communes à la frontière régionale wallonne > FLA			
		1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)
Total	Hainaut (12)	100	108	114	116
	Brabant wallon (12)	100	102	114	131
	Liège (14)	100	98	105	115
	Total (38)	100	105	113	122
Belges	Hainaut	100	108	112	110
	Brabant wallon	100	103	109	122
	Liège	100	95	96	100
	Total (38)	100	105	109	114

Source : Statbel ; IBSA, IWEPS, SV.

La subdivision par province des communes wallonnes à la frontière régionale présente l'évolution durant les quatre périodes successives :

- Hainaut -> faible augmentation du nombre total de migrations
- Brabant wallon -> augmentation forte, surtout dans la période la plus récente (P4).
- Province de Liège -> augmentation faible, relativement légère

Nous pouvons ajouter que l'augmentation des chiffres chez les Belges est plus limitée qu'au niveau global. L'inverse est aussi valable : chez les non-Belges, le départ depuis les communes wallonnes à la frontière régionale vers la Région flamande est plus prononcé.

Pour les communes à la frontière régionale dans le Hainaut, le départ des Belges a légèrement baissé durant la P4 par rapport à la P3, tandis que pour les communes à la frontière régionale à Liège, le départ des Belges durant la P4 est égal aux chiffres enregistrés en P1, avec une légère diminution des chiffres durant les périodes P2 et P3 intermédiaires.

10.2.3. Taux d'émigration

Les taux d'émigration associent le nombre d'émigrations à la population au lieu de départ ou d'origine. Pour chaque période quinquennale, des taux d'émigration annuels moyens par millier d'habitants (‰) sont calculés.

Tableau 10.9 : L'émigration depuis les communes wallonnes à la frontière régionale FLA/WAL vers la Région flamande, par période de cinq ans et pour la période 2017-2018, total et pour les Belges, nombre moyen de sorties par 1.000 habitants par an (‰)

Groupe	Origine	1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)	2017-2018
Total	Communes à la frontière régionale	5,6	5,7	5,9	6,2	6,8
	Wallonie	1,7	1,7	1,9	2,2	2,6
Belges	Communes à la frontière régionale	5,4	5,5	5,6	5,7	6,2
	Wallonie	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8

Note : Les taux d'émigration pour l'émigration totale sont liés à la population totale ; ceux pour les Belges par rapport à la population de nationalité belge.

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Le tableau 10.9, détaillant les taux d'émigration pour l'émigration depuis les communes wallonnes à la frontière régionale vers la Région flamande, illustre ce qui suit :

- Total des migrations de sortie :
 - Les taux d'émigrations augmentent légèrement au cours des quatre périodes.
 - Cette augmentation se manifeste aussi dans les années plus récentes (2017-2018).
 - Ces départs depuis les communes à la frontière régionale pèsent trois fois plus lourd que ceux de l'ensemble de la Wallonie vers la Région flamande.
- Déplacement des Belges :
 - Les taux d'émigration augmentent légèrement de façon continue.
 - Dans les années plus récentes (2017-2018), cette augmentation est plus forte.
 - Pour les Belges aussi, les taux d'émigrations sont trois fois plus élevés que les taux globaux de Wallonie vers la Région flamande.
 - Depuis l'ensemble de la Wallonie, l'augmentation ces dernières années (2017-2018) de la migration WAL>FLA des Belges par rapport à la population belge est plus limitée que ce que nous pouvons observer pour les communes à la frontière régionale.

Tableau 10.10 : L'émigration depuis les communes wallonnes à la frontière régionale vers la Région flamande, par période de cinq ans et par province, total et pour les Belges, nombre moyen de départs par 1.000 habitants par an

Groupe	Province (nombre de communes)	Communes wallonnes à la frontière régionale > Région flamande			
		1997-2001 (P1)	2002-2006 (P2)	2007-2011 (P3)	2012-2016 (P4)
Total	Hainaut (11)	7,9	8,5	8,6	8,5
	Brabant wallon (12)	5,2	5,2	5,6	6,2
	Liège (14)	2,9	2,7	2,8	3,0
	Total (38)	5,6	5,7	5,9	6,2
Belges	Hainaut (12)	7,9	8,5	8,7	8,5
	Brabant wallon (12)	5,0	5,0	5,1	5,6
	Liège (14)	2,8	2,5	2,4	2,5
	Total	5,4	5,5	5,6	5,7

Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Le tableau 10.10 illustre la subdivision par province des taux d'émigration des communes wallonnes frontalières vers la Région flamande :

- Total des déplacements de sortie :
 - Hainaut -> supérieur à la moyenne de la Région wallonne (WAL) ; augmentation et stagnation
 - Brabant wallon -> moyenne WAL ; augmentation
 - Liège -> inférieur à la moyenne WAL ; légère augmentation

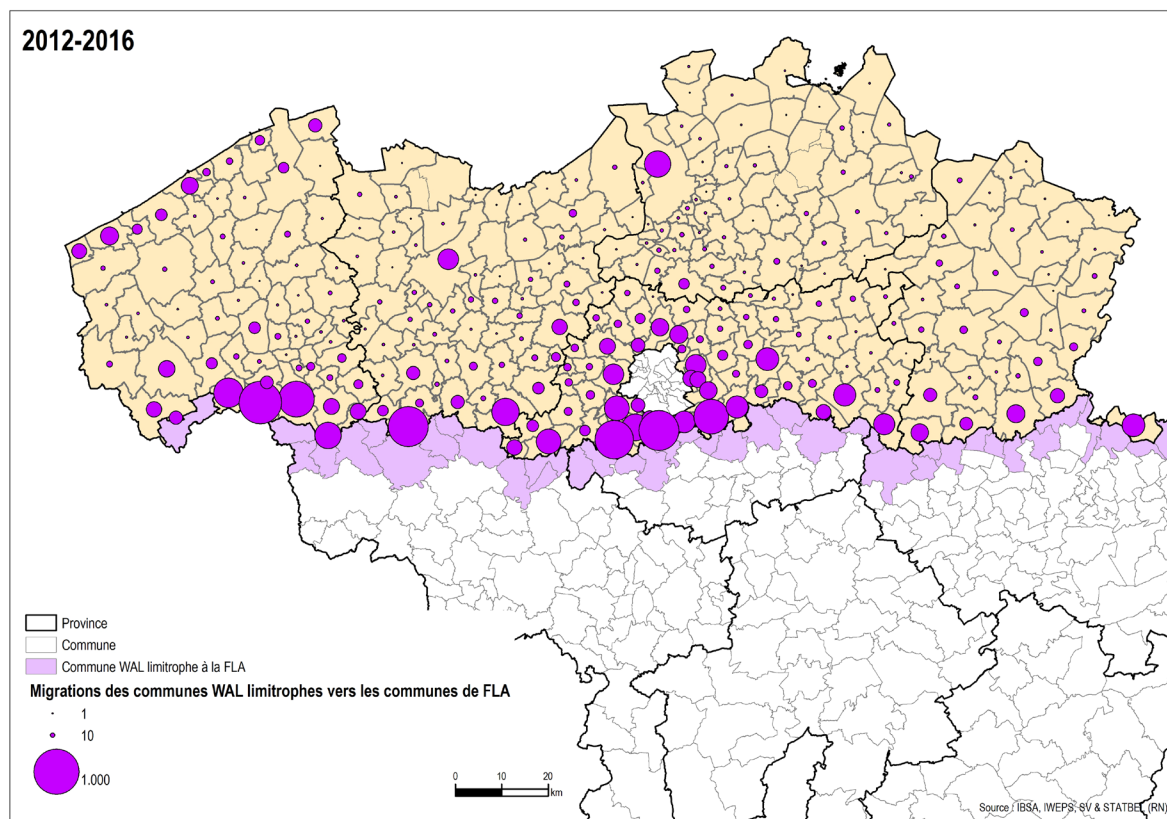
- Déplacement des Belges :
 - Hainaut -> supérieur à la moyenne de la Région wallonne (WAL) ; augmentation et stagnation
 - Brabant wallon -> moyenne WAL ; augmentation
 - Liège -> inférieur à la moyenne WAL ; stagnation

Le départ vers la Région flamande par rapport à la population est présent de manière plus explicite dans les communes à la frontière régionale de la province du Hainaut. Pour les communes à la frontière régionale dans la province de Liège, c'est beaucoup moins le cas, tant globalement que pour les Belges plus spécifiquement. Le groupe des communes à la frontière régionale de la province du Brabant wallon occupe une position intermédiaire en termes d'intensité des départs (taux d'émigration), mais présente aussi une tendance à l'augmentation durant la période la plus récente (P4).

10.2.4. Destinations en Région flamande

La carte 10-2 illustre les lieux de destination en Région flamande des migrations qui partent des communes wallonnes frontalières ces dernières années (P4 = 2012-2016).

Figure 10.2 : Migration depuis des communes de la frontière régionale wallonnes vers des communes de la Région flamande, 2012-2016, ampleur selon le nombre d'immigrations



Source : Statbel ; étude IBSA, IWEPS, SV.

Ce sont surtout les communes flamandes proches de l'autre côté de la frontière régionale qui sont les destinations principales. C'est le cas de manière d'autant plus prononcée pour des destinations dans les provinces de Flandre-Orientale, de Flandre-Occidentale et du Brabant flamand, et c'est clairement moins prononcé dans la province du Limbourg.

Par ailleurs, de grandes villes comme Anvers et Gand, ainsi que les communes côtières, en particulier La Panne, Coxyde, Ostende et Knokke-Heist, se démarquent aussi. Les communes flamandes de la périphérie bruxelloise sont également des destinations privilégiées.

Six migrations sur dix qui trouvent leur origine dans une commune wallonne frontalière ont une commune frontalière flamande comme destination (total émigration : 59% ; émigration des Belges : 61%), et doivent donc dans ce sens être considérées comme des migrations voisines (départ vers une commune proche)

11. Conclusions

Cette étude des migrations interrégionales en Belgique se voulait avant tout **descriptive**. Portant sur la période 1997-2016, elle explore les tendances récentes des flux entre les trois régions qui constituent le pays. Pour ce faire, les données de migrations entre communes, produites par Statbel et issues du Registre national, ont été analysées pour quatre périodes quinquennales successives. Les échanges migratoires sont passés au crible pour chaque paire de régions, envisagées chacune comme un tout, mais également pour chaque commune d'une région avec l'ensemble d'une autre région.

Tant la Région flamande que la Wallonie entretiennent de très nombreux échanges migratoires avec la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), et ce, au cours des vingt années étudiées. Le **nombre de migrations a même augmenté**, mais, dans la plupart des cas, relativement moins que la population bruxelloise elle-même. Plus particulièrement, l'intensité migratoire entre la RBC et la Région flamande est en nette augmentation, notamment depuis les années 2010, et à un rythme soutenu.

Tant avec la Région flamande qu'avec la Wallonie, pour chacune des périodes quinquennales successives, la RBC a accueilli moins de migrations qu'elle n'en a envoyé vers chacune des deux régions. De ce fait, le **solde migratoire interrégional** est systématiquement **négatif pour la RBC**.

Entre la Région flamande et la Wallonie, les échanges migratoires sont moins nombreux, et ont été, jusqu'en 2015, au bénéfice de la Wallonie. Néanmoins, on observe une **rupture de tendance** à partir de 2016, avec une très nette hausse des migrations de la Wallonie vers la Région flamande, ce qui résulte – pour la première fois dans toute la période observée – en un solde migratoire positif pour la Région flamande. Les dernières observations, surtout pour l'année 2018, montrent néanmoins une baisse de cette migration de la Wallonie vers la Région flamande ainsi qu'une diminution du solde migratoire (encore) positif pour la Région flamande.

Au niveau communal, différentes tendances globales se dessinent. Tout d'abord, **la périurbanisation bruxelloise reste le moteur des migrations interrégionales**, et ce tout au long des 20 années passées au crible. En effet, les communes les plus proches de la RBC sont les principales bénéficiaires des échanges migratoires, globalement défavorables à la RBC. Il s'agit des communes du Brabant flamand jouxtant la RBC, mais également des communes du Brabant wallon et du nord du Hainaut. Ce phénomène est particulièrement stable au cours des quatre périodes quinquennales successives. En outre, la Wallonie bénéficie également de migrations depuis les communes périurbaines bruxelloises de la Région flamande.

Au cours de la période de 20 ans étudiée, **des zones plus spécifiques** telles que les communes flamandes de la vallée de la Dendre (Région flamande orientale), ou de la région de Tirlemont (Brabant flamand), sont devenues des bénéficiaires importantes de migrations vis-à-vis de la RBC. Cette périurbanisation touche globalement de nombreuses communes bordant la limite régionale Région flamande/Wallonie, notamment en Brabant, Région flamande orientale et Hainaut.

En termes de nationalité, on constate que toutes **les migrations interrégionales ont tendance à s'internationaliser** pendant la période étudiée – surtout à partir des années 2000. On le voit par exemple très clairement dans les émigrations depuis la RBC : les ressortissants des pays tiers ou des pays européens entrés récemment dans l'UE (UE13) représentent une part croissante des migrants entre la RBC et les deux autres régions. Les ressortissants des pays tiers qui émigrent depuis la RBC ont tendance à s'installer dans une autre grande ville, soit en Wallonie ou dans la Région flamande. Entre la Wallonie et la Région flamande, une très nette hausse des migrations des ressortissants des pays tiers survient lors de la dernière période étudiée (surtout en 2016), notamment en provenance

de la Ville de Liège et de communes hébergeant un centre pour demandeurs d'asile. Elles se dirigent principalement vers Anvers et quelques autres agglomérations flamandes.

Vis-à-vis des deux autres régions, via ces échanges migratoires, la **RBC perd des habitants à presque tous les groupes d'âges**. A l'égard de la Région flamande, les soldes sont devenus plus négatifs au fur-et-à-mesure des 4 périodes successives, notamment chez les 30-44 ans et les enfants de moins de 10 ans. Vis-à-vis de la Wallonie, la RBC reste néanmoins bénéficiaire des vingtenaires, jeunes adultes en âge d'émancipation, mais de moins en moins au cours des 4 périodes successives.

Au sein de l'espace communal bruxellois, si ce sont les communes les plus peuplées qui échangent systématiquement le plus avec les deux autres régions, les indicateurs relatifs à la population de chaque commune mettent en évidence **des logiques différentes avec la Wallonie et avec la Région flamande**. Ainsi, les communes du sud et de l'est de la RBC accueillent relativement plus de migrations de la Wallonie, et en envoient aussi proportionnellement plus. Le solde migratoire avec la Wallonie (en termes relatifs), bien que négatif pour chacune des 19 communes bruxelloises, est le plus négatif dans les communes périphériques de la seconde couronne bruxelloise, et est moindre dans les communes plus centrales. Par contre, ce sont les communes du nord et de l'ouest de la RBC qui échangent le plus avec la Région flamande, tant en direction de celle-ci que depuis celle-ci. Et au jeu des échanges migratoires avec elle, ce sont les communes du nord et de l'ouest qui perdent beaucoup plus que celles du sud et de l'est. La périurbanisation vers la Région flamande touche donc principalement des communes bruxelloises différentes de celles touchées par la périurbanisation vers la Wallonie.

Entre la Région flamande et la Wallonie, différentes logiques migratoires sont à l'œuvre et se superposent, ce qui se traduit par une complexification des flux interrégionaux. La périurbanisation bruxelloise joue indirectement un rôle important (notamment vers et depuis les communes des deux Brabant), la proximité de la frontière linguistique, mais encore différents types d'aménités que peuvent présenter de nombreuses communes (environnementales à la Côte ou en Ardenne, présence d'équipements et d'opportunités d'emploi dans les agglomérations). Très récemment, des flux remarquables apparaissent entre certaines communes rurales wallonnes, où sont localisés **un centre de demandeurs d'asile**, et les grandes villes flamandes, Anvers en tête.

12. Références

- Charlier J., Debuissou M., Duprez J.-P. & Reginster I. (2016), Mouvements résidentiels en Wallonie (1994-2014) : analyses des migrations intercommunales et construction de bassins résidentiels, Working paper de l'WEPS n°21, Namur, 82 p.
- Courgeau D. & Lelièvre E. (2003), « Les motifs individuels et sociaux des migrations », in : Gazelli G., Vallin J. et Wunsch G. (sous la direction de) Démographie : analyse et synthèse, INED, Paris, pp. 147-169.
- De Laet S. (2018), The working classes are also leaving Brussels. An analysis of the suburbanisation of low-income populations, Brussels Studies, Collection générale 2018/121, 29 p.
- De Maesschalk F., De Rijk T & Heylen V. (2015), Crossing Borders: Social-spatial Relations between Brussels and Flemish Brabant, Brussels Studies, n°84, 19 p.
- Dogot T. (2004), « Méthodologie pour la mise en place d'un outil d'aide à la définition des politiques de développement rural en Région wallonne », Thèse de doctorat, FUSAGx. 235 p. + annexes.
- Eggerickx T., Poulain M. & Schoumaker B. (2000), « La mobilité spatiale de la population », Monographie n°2 du Recensement Général de la Population et des logements au 1er mars 1991, Institut National de Statistique, 130p.
- Grimmeau J.-P., Decroly J.-M. & Wertz I. (2012), « La démographie des communes belges de 1980 à 2010 », in Courrier hebdomadaire du CRISP, 37/2012 (n° 2162 - 2163), p. 1-90.
- Grimmeau J.-P., Deboosere P., Eggerickx T., Gadeyne S., Hermia J.-P., Marissal P., Romainville A., Van Hecke E. & Willaert D. (2015), «Atlas de Belgique – Tome 6 : Population », Politique Scientifique fédérale, 104 p.
- IBSA, 2016, Projections démographiques communales bruxelloises 2015-2025, Institut bruxellois de statistique et d'analyse, 68 p., http://ibsa.brussels/fichiers/publications/cahiers-de-ibsa/cahiers_ibsa_n_6_octobre_2016.
- Lelièvre, E., 2011, « Cycle de vie », in Laurent Toulemon, France Meslé, Jacques Véron (dir.), *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Armand Colin, coll. « Dictionnaire », 2011, 528 p.,
- Lord S., Cassiers T. & Gerber P. (2014), « L'impact des migrations internationales et des mobilités résidentielles sur l'évolution socio-spatiale des agglomérations de Luxembourg et Bruxelles », in : *Environnement urbain*, volume I, 2014, pp. 1-22.
- Pasteels I., Lodewijckx E., & Mortelmans D. (2013), Gezinstransities in de levensloop van mannen en vrouwen. In Corijn M. & Van Peer C., Gezinstransities in Vlaanderen. SVR-Studie 2013/2, Brussel : Studiedienst van de Vlaamse Regering, pp. 37-72
- Poulain M. & Hern A. (2013), « Le registre de population centralisé, source de statistiques démographiques en Europe », in : *Population*, 2013/2 vol. 68, pp. 215-247.
- Vanderstraeten L. & Van Hecke E., 2019, Les régions urbaines en Belgique, *Belgeo – Revue belge de géographie*, 2019/1 <https://journals.openedition.org/belgeo/32246>

Van der Haegen H., Van Hecke E. & Juchtmans G. (1998), « Les régions urbaines, Monographie n°11A "Urbanisation" du Recensement Général de la Population et des Logements au 1er mars 1991 » (sous la direction de Mérenne-Schoumaker B., Van der Haegen H. et Van Hecke E.), Ministère des affaires économiques - Institut National de Statistique / SSTC, Bruxelles, pp.79-148

Van Hecke E., Halleux JM., Decroly J.-M. & Mérenne-Schoumacker B., 2009. Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée, Bruxelles : SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, Enquête socio-économique 2001, Monographie n°9.

Vermeiren K., Poelmans L., Engelen G., Loris I. & Pisman A. (2018). What is urban sprawl in Flanders ?. Conference Real Corp. - Vienna, 4-6/04/2018 (2018), Conferene proceedings, p.537-545.

Zoomers A. (2006). Op zoek naar eldorado: over internationale migratie, sociale mobiliteit en ontwikkeling. Nijmegen: Radboud Universiteit, 38 p.

13. Annexes

Les annexes sont reprises dans un document pdf téléchargeable à part. Elles reprennent toute une série de graphes et cartographies complémentaires, notamment sur les 3 périodes 1997-2001, 2002-2006, 2007-2011.